

Merkur

de letzebuenger

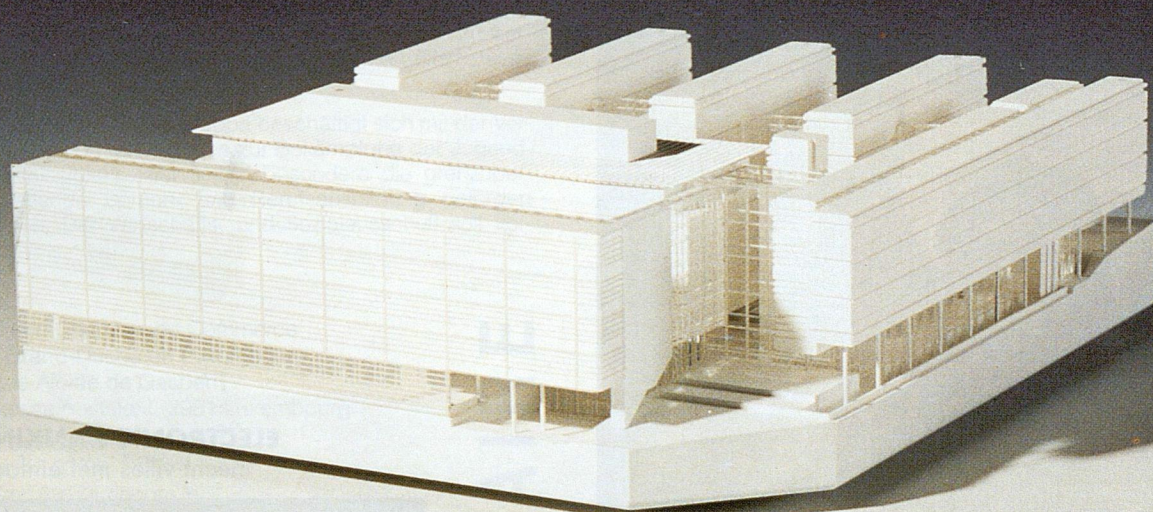
Merkur

CHAMBRE DE COMMERCE



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

3•97



- **Extension de l'immeuble de la Chambre de Commerce**
- **Journées de l'Exportation 1997**

S-MultiLine

**Ech maache mir
d'Liewen méi einfach,**

**well ech hun méng Bank
bei mir um Büro.**

"En fait, au bureau, je suis relié à ma banque par ordinateur, grâce au logiciel S-MultiLine. Cela me permet d'agir plus rapidement et de réinvestir les fonds disponibles plus efficacement. Je ne voudrais plus m'en passer. C'est un véritable outil de travail."

*Roland Kieffer
Directeur financier*

ELECTRONIC BANKING
mécht viles méi einfach.



SPUERKEESS

Ein Beitrag zur wirtschaftlichen und sozialen Realität der Großregion

Einer der Beschlüsse des zweiten Saar-Lor-Lux-Gipfels am 7. November 1996 in Saarbrücken war die Schaffung eines Wirtschafts- und Sozialausschusses für die Großregion. Die Hauptaufgabe dieses neugeschaffenen Gremiums ist die Förderung der wirtschaftlichen und sozialen Entwicklung der Großregion.

Der WSA setzt sich aus 36 Mitgliedern zusammen; jeweils sechs Vertreter kommen aus Rheinland-Pfalz, dem Saarland, Lothringen, Wallonien, der deutsch-sprachigen Region Belgiens und Luxemburg. In den einzelnen regionalen Delegationen sind die öffentlichen Instanzen, die Vertreter der Wirtschaft und die Gewerkschaften mit jeweils zwei Mitgliedern vertreten.

Die erste Plenarsitzung des Wirtschafts- und Sozialrates fand am 4. Februar 1997 in Metz statt. Drei Arbeitsgruppen, die sich mit brisanten Themen der Aktualität beschäftigen, wurden bei dieser Gelegenheit eingesetzt.

Die erste Gruppe hat zum Ziel, den gemeinsamen Arbeitsmarkt als Standortfaktor zu stärken und eine Beobachtungsstelle der Arbeitsmarktentwicklung in der Großregion aufzubauen. Diese Arbeitsgruppe ist die logische Konsequenz der Feststellung, daß es nicht mit nationalen oder regionalen Alleingängen möglich ist, strukturelle Arbeitsmarktprobleme zu bekämpfen und arbeitsmarktpolitische Maßnahmen zur Schaffung eines einheitlichen Arbeitsmarktraums in der Großregion zu treffen. Innerhalb von sechs Monaten nach seiner Gründung soll der Wirtschafts- und Sozialausschuß schon einen Vorschlag erarbeiten, wie ein Korrespondentennetz aufgebaut werden kann, welches es erlaubt, rechtzeitig vor Änderungen in der sozio-ökonomischen Struktur der Großregion zu warnen, um negative Entwicklungen auf dem Arbeitsmarkt zu verhindern.

Die zweite Arbeitsgruppe beschäftigt sich mit der Verstärkung von Maßnahmen zur Bekämpfung der Jugendarbeitslosigkeit. Hier soll insbesondere die grenzüberschreitende Sprach- und Berufsausbildung gefördert werden. Der Wirtschafts- und Sozialausschuß soll Vor-

schläge erarbeiten, wie die Mobilität in der Großregion verstärkt und die bestehenden EU-Programme in diesem Zusammenhang besser genutzt werden können. Da die Sprache eines der wichtigsten Hemmnisse der Mobilität innerhalb der Großregion bleibt, wird der Sprachausbildung besonders viel Aufmerksamkeit geschenkt.

Die dritte Arbeitsgruppe behandelt den Abbau administrativer Hemmnisse. Die Mitglieder des Wirtschafts- und Sozialausschusses sind sich bewußt, daß trotz der Öffnung des Binnenmarktes eine Fülle administrativer Schwierigkeiten zu bewältigen bleiben. Es sind die kleinen und mittleren Unternehmen und deren Beschäftigte die am meisten mit Problemen dieser Art konfrontiert sind.

Unter luxemburgischem Vorsitz soll diese dritte Arbeitsgruppe sich mit Problemen auseinandersetzen, welche bestehen im Bereich Steuerrecht (unterschiedliche Umsatz- und Unternehmenssteuern, Schwierigkeiten bei der Gewerbeanmeldung), bei dem Qualifikationsnachweis (Eintragung in das Gewereregister, Benachteiligung bei öffentlichen Ausschreibungen), bei der Sozialgesetzgebung und bei Kontrollen (unterschiedliche Verwaltungspraxis der Sozialversicherungsträger, Kontrolle von Baustellen), bei finanziellen Operationen (mangelnde Information und Transparenz des Marktes, unterschiedliche Geschäftspraktiken) sowie beim Zugang zu öffentlichen Aufträgen (mangelnde Transparenz, Sprachhemmnisse, unterschiedliche Fristen).

Auch hier soll Ende des ersten Semesters 1997 schon eine Analyse der aktuellen Probleme vorliegen, welche, angesichts der komplexen sachlichen Thematik und der Dringlichkeit, individuelle Vorschläge für die einzelnen Regionen beinhaltet um zum Abbau der bestehenden Hemmnisse beizutragen. Dabei sollen bereits vorliegende Stellungnahmen der öffentlichen Verwaltungen, der Berufskammern, des Interregionalen Parlamentarierrats und anderer kompetenten Stellen berücksichtigt werden.

Der neugeschaffene Wirtschafts- und Sozialausschuß der Großregion muß demnach kurzfristig viel Arbeit bewältigen. Durch seine Zusammensetzung verfügt er jedoch über das nötige Fachwissen um konkrete Vorschläge in den angesprochenen Bereichen auszuarbeiten. Dennoch muß er auf die bereitwillige Kooperation der öffentlichen Instanzen zurückgreifen können, um seine Aufgabe zu erfüllen. Der Ausschuß wird dazu beitragen zu beweisen, daß auf wirtschaftlichem und sozialem Gebiet die Großregion Saar-Lor-Lux zu einer Realität zusammenwächst.

Editeur: Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
Adresse postale: L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
Télex: 60174 chcom lu
E-mail: doc@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 18.800 exemplaires

Crédit photographique: CCE

Couverture: Maquette de l'extension de
la Chambre de Commerce (photo:
Visions & More by André Weisgerber)

Reproduction autorisée avec mention
de la source. Copie à l'éditeur.

Impression: Imprimerie Saint-Paul S.A.

SOMMAIRE

2	Interna: Extension de l'immeuble de la Chambre de Commerce
4	Dossier: Journées de l'Exportation
10	Euro
12	Energie
14	Environnement
18	Formation
21	Commerce extérieur
26	Transport
27	Innovation
28	Leader
28	Ventes spéciales
31	PME
36	Chronique juridique
38	Chiffres économiques
45	Euro Info
50	Info Entreprises

Extension de l'immeuble de la Chambre de Commerce

Le développement des activités de la Chambre de Commerce au cours des dernières années a montré que l'espace disponible dans le bâtiment existant situé sur le Plateau de Kirchberg ne répond plus aux besoins actuels et futurs.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce a lancé un projet d'agrandissement et de modernisation de son immeuble qui comprend actuellement 5.300 m² HO.

Dans sa phase finale, le potentiel volumétrique du nouveau complexe permettra la construction d'un ensemble de 24.600 m² HO. Le projet de construction devra prévoir la mise en chantier par phases successives.

Le programme immobilier prévoit:

- un centre de conférences pour 300 personnes;
- un centre de formation avec 25 salles;
- un centre de formalités avec guichets de réception;
- des locaux avec salles d'examen destinés au service de santé au travail de l'industrie;
- une zone de bureaux.

Une exigence supplémentaire consiste dans le fait que tous les organes et services qui occupent à l'heure

actuelle le bâtiment de la Chambre de Commerce devront pouvoir fonctionner normalement pendant les travaux.

Renforcer la collaboration par la proximité des locaux

Avec la nouvelle construction, la Chambre de Commerce compte réaliser les conditions optimales pour rassembler dans une même enceinte les groupements et les organisations des secteurs économiques de son ressort. La proximité des locaux permettra de renforcer la collaboration, de développer de nouvelles synergies et de faire profiter ainsi toutes les entreprises de services améliorés.

Le projet de construction a été défini en accord avec les futurs occupants. Etant donné que le volume à construire excédera les besoins de la Chambre de Commerce et des organisations sus-mentionnées, la surface supplémentaire sera offerte en location.

Suite à un appel de candidatures diffusé au sein de l'Union européenne, quarante bureaux d'architectes se sont portés candidats pour participer au concours.

Premier Prix

Claude Vasconi, Paris

Appréciation du Jury:

Démonstration réussie d'intégration du volume dans le nouveau contexte urbain

Respect de l'architecture du bâtiment existant

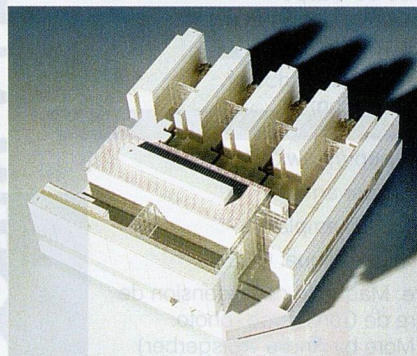
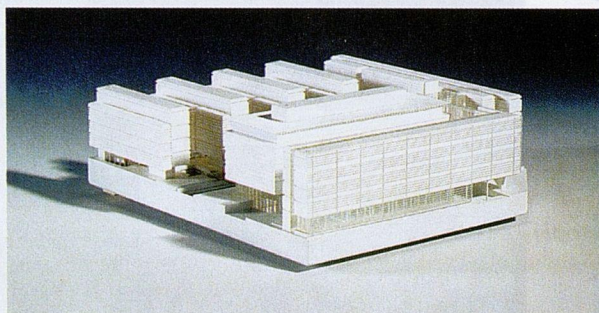
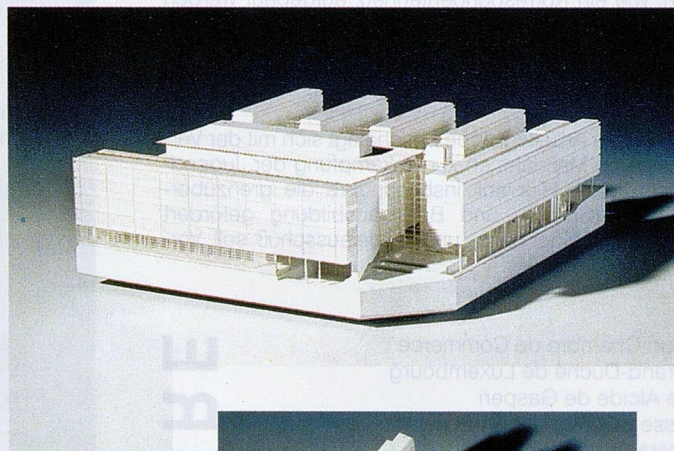
Bonne réponse face aux futurs logements côté rue nouvelle

Cadre de vie agréable pour tous les occupants

Bon respect des critères du programme

Grande souplesse d'organisation intérieure

Bonne utilisation de la lumière naturelle grâce à la perméabilité du rez-de-chaussée



Parmi ces candidats, les six bureaux suivants ont été sélectionnés et invités à présenter un projet:

- ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT S.A., Luxembourg, représenté par les architectes Jean Herr et Gilbert Huyberegts
- L'ATELIER A+U („ARCHITECTURE + URBANISME“), Luxembourg, regroupant les architectes Edmond Decker, Martin Lammar et René Massard
- DE ARCHITECTEN CIE, Amsterdam, un cabinet fondé par les architectes Pi De Bruijn, Frits van Dongen, Jan Dirk Peereboom Voller et Carel Weber
- PB PARTNERS ARCHITECTURE, Luxembourg, avec les architectes Pierre Bohler et Lucien Zbiorczyk
- VAN DEN VALENTYN, Cologne, un bureau créé par l'architecte Thomas van den Valentyn
- l'architecte Claude VASCONI, Paris.

La composition du jury du concours a été la suivante:

- Monsieur Philippe Samyn, Architecte, Bruxelles, Président du jury
- Monsieur Marc Assa, Président de la Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Monsieur Roland Baldauff, Directeur de l'Administration des Bâtiments Publics, Luxembourg

- Monsieur Joseph Kinsch, Président de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
- Monsieur Bohdan Paczowski, Architecte, Luxembourg
- Monsieur Fernand Pesch, Président du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg, Luxembourg
- Monsieur Georges Reuter, Architecte, Luxembourg.

Le dossier du concours a été approuvé par le jury dans sa réunion du 11 octobre 1996.

Un colloque regroupant les architectes et le jury a eu lieu à la Chambre de Commerce le 4 décembre 1996.

En date des 21 et 22 mars 1997, le jury s'est réuni pour apprécier les projets, attribuer les prix et désigner le lauréat.

Une exposition publique des maquettes et des plans a lieu à la Chambre de Commerce du mardi, 8 avril 1997 au vendredi, 25 avril 1997, tous les jours ouvrables de 8h00 à 20h00. Une plaquette de présentation des trois premiers prix est disponible sur place ou peut être demandée à la Chambre de Commerce, Service Communication, M. Jean-François Zimmer (tél.: 42 39 39-381, fax: 43 83 26, e-mail: doc@cc.lu).

Deuxième Prix

Thomas Van Den Valentyn, Cologne

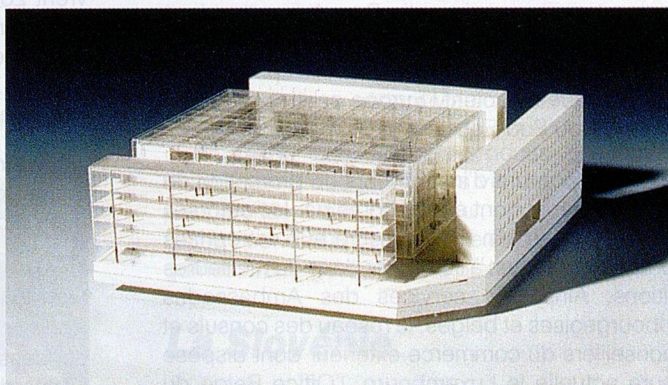
Appréciation du Jury:

Intégration urbaine réussie

Élégance du parti architectural

Concept innovateur

Facteur d'ambiance agréable



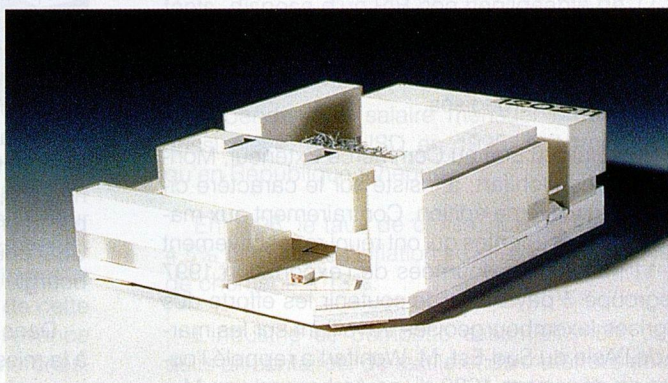
Troisième Prix

de Architekten Cie, Amsterdam

Appréciation du Jury:

Respect du programme

Economie du projet



Journées de l'exportation 1997

En vue de sensibiliser les exportateurs luxembourgeois aux potentialités qu'offrent les marchés étrangers, le Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur et de la Coopération a organisé, en collaboration avec la Chambre de Commerce, en date des 17 et 18 février 1997, une troisième édition des «Journées de l'Exportation»

Le directeur de la Chambre de Commerce, Monsieur Paul Hippert, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné l'importance de cette initiative qui devrait permettre aux entreprises luxembourgeoises d'analyser quelles sont les régions du monde



qui représentent pour elles un intérêt professionnel pour exporter ou pour investir. Pour les entreprises luxembourgeoises, la prospection de marchés prometteurs et l'augmentation des parts de marché reste une priorité; que ce soient l'Europe centrale et orientale ou l'Asie du Sud-Est.

Un certain nombre d'instruments de promotion du commerce extérieur ont été élaborés par les autorités luxembourgeoises afin de permettre aux entreprises d'aborder les marchés à l'étranger dans de meilleures conditions. Ainsi, les services des Ambassades luxembourgeoises et belges, le réseau des consuls et des conseillers du commerce extérieur dont dispose à l'heure actuelle le Luxembourg, l'Office Belge du Commerce Extérieur, les attachés commerciaux des régions flamande, wallonne et bruxelloise, de même que les Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises constituent des appuis précieux pour les entreprises luxembourgeoises.

Le Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, Monsieur Georges Wohlfart, a insisté sur le caractère ciblé de cette troisième édition. Contrairement aux manifestations précédentes qui ont réuni respectivement 33 et 11 nations, les Journées de l'exportation 1997 ont regroupé 7 pays. Afin de soutenir les efforts des entreprises luxembourgeoises travaillant sur les marchés de l'Asie du Sud-Est, M. Wohlfart a rappelé l'ouverture en décembre 1996 d'une Ambassade en Malaisie et a annoncé l'ouverture prochaine du «Luxem-

bourg Trade Office» à New Delhi ainsi que celle du «Board for Economic Development» à Seoul.

Dans le but de donner un aperçu des «Journées de l'exportation», la Chambre de Commerce a constitué ce dossier reprenant certaines données et opportunités exposées au cours des deux journées par différents orateurs, parmi lesquels des représentants diplomatiques luxembourgeois et étrangers ainsi que des représentants des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises.

La Roumanie

La Roumanie, sortie à la fin des années 80 du régime totalitaire, est en train de s'inscrire dans le monde européen de l'économie libre. La principale priorité économique consiste à assurer le succès de la réforme économique. Pour l'essentiel, il s'agit de la réforme structurale de l'industrie, de l'élimination des subventions, de la réduction sévère du déficit, de la baisse des taux douaniers et de la libéralisation des échanges.

La modernisation des transports est un dossier prioritaire, car l'insuffisance de réseaux existants pèse sur les perspectives de croissance. Seulement 25% du réseau routier a été modernisé et près de 60% des ponts sont inadaptés aux besoins. Un programme de rénovation des infrastructures routières est mené conjointement pour 280 mio. USD par la BERD, la Banque Mondiale et la BEI.

L'industrie forestière importante (les forêts couvrent 28% du territoire) et la fabrication de meubles sont parmi les industries les plus traditionnelles du pays. Depuis 3 ans, elles connaissent un renouveau grâce à un développement des ventes vers l'Union européenne.

Les trois avantages majeurs que présente la Roumanie sont la proximité, le coût salarial peu élevé et la main d'œuvre qualifiée.

Après l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association Roumanie-UE, les échanges commerciaux de la Roumanie avec le Grand-Duché bénéficient des concessions tarifaires et non-tarifaires prévues par l'Accord ainsi que de la création d'un climat favorable tant pour les échanges commerciaux que pour les investisseurs luxembourgeois sur le marché roumain. De plus, le cadre juridique bilatéral – les accords pour garantir les investissements réciproques et pour éviter la double imposition – offre la possibilité d'une diversification des échanges commerciaux bilatéraux. Le commerce extérieur direct s'élevait à la fin de l'année à 8,7 mio. USD, dont 2,7 mio. USD pour les exportations roumaines vers le Luxembourg et 6,0 mio. USD pour les importations en provenance du Luxembourg.

Dans le domaine des relations économiques, suite à la mission économique organisée en 1993, on a remarqué une augmentation des investissements luxembourgeois de l'ordre de 91,39 mio. USD, ce qui

situé le Luxembourg à la neuvième place parmi les investisseurs étrangers en Roumanie.

Les problèmes qui persistent sont les taxes très élevées ainsi qu'une politique d'investissement assez complexe.

L'Autriche

Données économiques

La croissance économique diminuait de 1,8% en 1995 à 0,7% en 1996. Différents secteurs clés ont vu baisser leur production, comme le secteur agro-alimentaire, la construction et les banques. Toutefois, en 1997, une croissance de 1,2% est prévue. Bien que le tourisme traditionnel ait également connu un recul sensible, l'Autriche développe désormais le «tourisme de congrès» qui a plus que doublé en dix ans.

L'Autriche figurera sans doute parmi les Etats-membres de l'Union européenne qui répondront aux fameuses normes des 3% du PIB tel que l'impose le Traité de Maastricht.

En plus, avec un taux de chômage de 7%, l'Autriche se situe bien en-dessous de beaucoup d'autres pays européens, et le revenu par tête d'habitant reste par exemple plus élevé que celui de l'Allemagne.

Marché autrichien

De par son marché intérieur de taille moyenne, l'économie autrichienne est assez fortement orientée vers l'exportation. En 1996, l'Autriche exportait presque 40% de son PIB.

L'Etat autrichien possède 36% du capital des entreprises industrielles et contribue ainsi indirectement de 20 à 30% du PIB et à 17% des exportations.



Près de la moitié du chiffre d'affaires du commerce de gros et de détail est réalisée à Vienne, en raison de sa population importante et en Basse-Autriche pour une moindre partie. Le marché est par conséquent divisé en deux pôles d'affaires: l'Est avec Vienne et l'Ouest avec Salzbourg et le Tyrol. En raison de cette division, il est recommandé de bien étudier à l'avance si le produit répond aux demandes de ces marchés, souvent marqués par les identités régionales, ou de choisir un agent commercial sur place.

Bien que le marché autrichien soit difficile à pénétrer, une fois que l'exportateur a acquis la confiance de son client, celui-ci ne lui faussera pas facilement compagnie, ce qui est un avantage précieux.

Informations pratiques

Les Autrichiens tiennent au professionnalisme: une présentation soignée des produits dans la documentation, la courtoisie et la ponctualité pour les rendez-vous et l'exécution des commandes.

Les débouchés pour les firmes luxembourgeoises se situent surtout dans les «marchés de niche» qui attirent des produits très spécifiques.

L'industrie autrichienne reste la locomotive de la croissance. De nombreuses firmes autrichiennes affi-



chent leur intérêt pour une collaboration avec des firmes étrangères moyennant une formule commerciale d'achats, d'accords de distribution ou de marketing, ou par le biais d'un accord de fabrication, de sous-traitance ou encore via une licence.

En ce qui concerne les produits alimentaires, la distribution procède toujours via des chaînes de supermarchés. Dans ce secteur, on signale des possibilités pour des produits surgelés, certains fruits et légumes, fromages, produits diététiques, etc . . .

La Slovaquie

La Slovaquie, petit pays composé de 2 mio. d'habitants, dispose d'un PIB non négligeable de 17,3 mia USD, soit 8.739 USD pour le PIB par tête d'habitant, chiffre comparable à celui de la Grèce.

Cependant, le salaire mensuel brut moyen est aussi élevé: 976 USD en 1995, soit trois fois plus qu'en République tchèque.

En 1996, le taux de croissance du PIB s'élevait à 4,5% tandis que l'inflation se situait à 9,9% et le taux de chômage à 13%.

L'industrie se compose essentiellement de produits alimentaires, de textile et de matériel électrique. De 1989 à 1996, le nombre des PME a plus que doublé, actuellement 93,7% des entreprises comptent

moins de 50 employés. Les trois quarts des PME sont actives dans le secteur des services, les autres dans l'industrie.

La part du secteur privé dans le PIB n'atteint que 45%. En effet, avant le changement de régime, les entreprises appartenaient aux travailleurs et aux dirigeants qui sont assez réticents à céder leurs parts au capital étranger.

Le marché bancaire comprend 30 banques commerciales dont 10 étrangères.

Echanges commerciaux

Les importations de la Slovaquie sont constituées en majorité par des produits pour l'industrie, suivis de machines et équipement, matériel de transport et biens de consommation, étant donné que le pouvoir d'achat est non négligeable.



En ce qui les exportations, on note le matériel de transport, les produits chimiques et plastiques, le textile, les métaux communs ainsi que les machines et appareils.

En 1995, les droits d'entrée ont été graduellement démantelés de sorte qu'ils sont à présent en moyenne inférieurs à 6%.

Quant aux tarifs douaniers, les taux oscillent entre 0 et 25%: de 0 à 5% pour les matières premières, de 5 à 10% pour les semi-fabricats, de 8 à 15% pour les équipements et de 15 à 25% pour les biens de consommation.

Il n'existe pas encore de TVA en Slovaquie, mais une taxe sur le chiffre d'affaires.

Atouts et désavantages

La Slovaquie compte un certain nombre d'avantages:

- une économie traditionnellement ouverte sur l'étranger;
- l'autogestion des entreprises;
- une structure économique proche de la nôtre;
- une dette peu faible;
- une homogénéité ethnique;
- un climat social calme;
- l'accès à la mer;
- des atouts touristiques (potentiel encore sous-employé).

Parmi les désavantages, on peut compter:

- l'étroitesse du marché interne;
- des insuffisances au niveau des privatisations;
- le coût de la main-d'œuvre.

L'Indonésie

L'Indonésie, constituée de 13.667 îles, est un pays à haut potentiel où les Luxembourgeois sont trop rares. Vaste, fortement peuplée, stable depuis plus de trente ans, l'Indonésie poursuit une expansion économique qui la rapproche à grands pas des quatre Dragons. L'Indonésie affiche un des taux de croissance économique les plus rapides au monde (8% en 1995 et 7,1% l'année passée).

Politique économique

Grâce à l'élaboration de plans quinquennaux, les progrès enregistrés par l'Indonésie peuvent être illustrés au moyen des indicateurs suivants:

- de 1971 à 1996, le revenu par tête d'habitant a augmenté considérablement, passant de 90 \$ à 1.100 \$, soit une croissance phénoménale du PNB, qui a été multiplié par douze en vingt-cinq ans, pour atteindre 220 mia USD l'année passée;
- le taux de la population vivant sous le seuil de la pauvreté a fléchi de façon significative, passant de 60 à 15%;
- l'industrialisation du pays a progressé de manière très rapide: avec 24% du PNB, le secteur industriel devance à présent bien le secteur agricole, qui s'adapte 17%;
- en progression constante, les exportations ont permis à la balance commerciale d'afficher toujours un excédent, variant selon l'année de 4 à 8 mia USD;
- et enfin, le pays a diminué sa dépendance des recettes pétrolières et gazières de 70% à 24%.

L'accès au marché

Relativement protégé il y a encore quelques années, le marché indonésien s'ouvre de plus en plus aux échanges extérieurs.

Ainsi un programme important de réductions tarifaires, portant sur plus de 6.000 articles, l'abolition de protections non-tarifaires sur 80 types de produits et l'ouverture totale aux investisseurs étrangers d'une douzaine de nouveaux secteurs industriels autrefois soumis à certaines restrictions, a été réalisé en mai 1995.

Les droits actuellement supérieurs à 20% seront ramenés en 1998 à un taux maximum de 20%, puis à 10% en l'an 2003. Parallèlement, les droits de douane actuellement de 20% ou de moins de 20% seront ramenés à 0% ou 5% en l'an 2000.

L'élimination des barrières non-tarifaires semble aussi être à l'ordre du jour, quitte à les remplacer temporairement par des protections d'ordre tarifaire dans



BIL-LEASE:



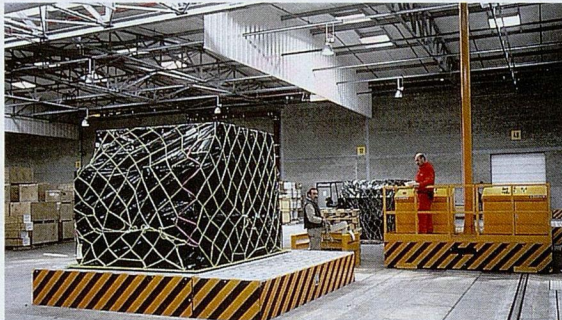
Prenez l'envol en toute confiance!



BIL-LEASE vous permet d'investir dans des outils ou des appareils de haute technologie sans engager des fonds propres ni bloquer des lignes de crédit. Avec connaissance précise et fixe des charges financières et la possibilité de remplacer du matériel devenu vétuste. Mettez-vous donc en rapport avec votre personne de contact à la Banque Internationale à Luxembourg ou directement avec BIL-LEASE en téléphonant au 499884-1.



les limites autorisées par l'OMC. Selon le gouvernement indonésien, la valeur totale d'importation de quelque 200 articles et produits encore soumis à des barrières non tarifaires ne représenterait plus désormais que 2 mia USD, soit à peine 6% de la valeur totale des importations du pays.



Opportunités du marché

Les principaux groupes de produits exportés envers l'Indonésie sont les machines et équipements électriques, les produits chimiques et les métaux communs:

- télécommunications: l'Indonésie doit augmenter ses raccordements de 160%. Le nombre d'abonnés devrait passer de 3 à 8 mio., soit un investissement de 23 mia USD, ce qui en fait le second marché mondial après la Chine;
- énergie: la capacité existante doit être relevée de 60%. Au programme figure la construction de centrales d'une capacité globale de 40 gigawatts;
- exploitation pétrolière et gazière: les perspectives se situent dans la construction des installations;
- construction: le sixième plan prévoit la mise en place de 300 km d'autoroutes à péage. Au niveau de la construction, le développement et le renouvellement des ports et aéroports présentent d'énormes possibilités;
- traitement et distribution de l'eau: le sixième plan prévoit 22 mio. de nouveaux raccordements;
- soins de santé;
- services.

Faiblesses et avantages

L'Indonésie présente certaines faiblesses pour des exportateurs:

- une inflation structurellement élevée (9%);
- la fragilité du système bancaire;
- une bureaucratie souvent inefficace et corrompue;
- politique éducative peu adaptée aux besoins de l'économie.
- Les forces du marché indonésien se résument de la façon suivante:
 - des ressources naturelles et démographiques importantes;
 - des résultats économiques très encourageants;
 - une diversification de l'économie;
 - la libéralisation des investissements étrangers;
 - le pragmatisme des autorités indonésiennes, notamment dans la gestion des finances publiques.

La Malaisie

La Malaisie couvre une superficie comparable à celle de l'Italie et comprend 20 mio. d'habitants dont 59% de Malais, 32% de Chinois et 8% d'Hindous. Le système politique est très stable avec le parti au pouvoir détenant 70% des sièges au Parlement.

En 1995, la croissance du PNB s'élevait à 8,6%, l'inflation à 4% et le chômage à 2,8%.

L'économie de la Malaisie est planifiée sur 20 ans et la vision de l'an 2020 est celle d'un pays développé. Différents problèmes restent cependant encore à résoudre: balance des paiements et des services négative, manque de main d'oeuvre qualifiée, système scolaire non adapté à une industrie de haute technologie, développement non homogène des différentes régions du pays, dégradation de l'environnement.

Les remèdes prévus par le septième plan de développement sont le développement du secteur des services, la restructuration du secteur industriel par l'abandon progressif des métiers à haut contenu de main-d'oeuvre, la promotion des investissements dans les industries à haute valeur ajoutée, l'accroissement des dépenses en recherche, enfin, le développement du gouvernement et l'informatisation.



Les grands projets à réaliser sont le développement de nombreuses zones industrielles, l'établissement d'un Multimédia Super Corridor – région de 15 à 50km² s'étendant entre Kuala Lumpur et le nouvel aéroport, qui sera dotée d'une infrastructure performante et d'une législation spéciale pour y attirer les firmes de l'informatique, des télécommunications et des multimédias – ainsi que la création d'un centre financier off-shore à Labuan.

Les principaux produits importés sont représentés par les produits intermédiaires (46,1%), suivis des biens de consommation (13,5%) tandis que l'export se concentre sur les produits électriques et électroniques (38,5%).

A noter qu'il y a des barrières tarifaires parfois élevées et non-tarifaires (licences d'importations, standards).

Les investissements sont favorisés par de multiples possibilités d'aide à l'investissement, la bonne assistance du Malaysian Investment Development Agency



(MIDA) et la Malaysian International Chamber of Commerce and Industry (MICCI), le coût avantageux de la main d'œuvre et de l'énergie, l'accès à la bourse, la liberté absolue de rapatrier les revenus des capitaux investis et la bonne infrastructure.

Pour des renseignements supplémentaires, les entreprises luxembourgeoises intéressées peuvent contacter:

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg
Suite 16.03, 16th floor
Menara Keck Seng
203, Bukit Bintang
55100 Kuala Lumpur
tél.: 603-24 33 134
fax: 603-24 33 157

La Corée

Situation économique

La Corée couvre une surface de 98.995 km² et compte une population de 44,56 mio. d'habitants.

L'inflation s'élevait en 1995 à 4,5% et le taux de chômage était de 2%. L'économie coréenne occupe le onzième rang au niveau mondial et la croissance se situe aux environs de 7% par an. Le succès de l'économie est principalement dû à la bonne planification du gouvernement ainsi qu'à la mise en œuvre de ces plans par les conglomérats ou «chaebol» dont les 30 meilleurs représentent 75% de l'activité nationale totale.

L'industrie coréenne se concentre sur les biens intermédiaires, l'automobile et l'électronique. De plus, 2,4% du PIB sont investis en R&D.

Le marché coréen

Durant les cinq dernières années, les tarifs douaniers ont été réduits successivement.

Dépourvue de ressources naturelles, la Corée s'intéresse surtout au charbon, à l'aluminium, au fer de même qu'aux autres métaux. La modernisation du réseau des transports, des télécommunications et des infrastructures relatives à l'eau et à l'énergie représentent des opportunités d'investissement importantes.

Les problèmes à surmonter sont les procédures d'importation restrictives, le système financier inefficace ainsi que la réglementation fiscale.

Afin de pénétrer le marché coréen, il importe d'établir des bonnes relations avec les clients. Dans la plupart des cas, des bureaux de représentation deviennent une nécessité.

L'Inde

L'économie indienne est une des plus importantes du monde. En 1996, le taux de croissance s'est élevé à 11,9% tandis que le taux d'inflation gravitait autour des 10%.

Avec une population de plus de 900 mio. d'habitants, le pays représente un marché non négligeable pour les biens de consommation.

De multiples opportunités existent dans ce pays: le secteur énergétique, la sidérurgie, les télécommunications, l'ensemble des biens d'équipement, la technologie de pointe, l'agro-industrie, les transports, la chimie, l'industrie textile et l'électronique.

La participation du capital étranger dans une entreprise est permise jusqu'à 51%. Une réduction des impôts sur le bénéfice est prévue.

De même, des allègements fiscaux peuvent être accordés aux exportations et à certains secteurs comme l'énergie, l'informatique ou l'agro-alimentaire.

Pour de plus amples renseignements sur les différents pays, les personnes intéressées peuvent contacter la Chambre de Commerce, Service du Commerce Extérieur, Mlle Edith Stein (tél.: 42 39 39-316, fax: 43 83 26, e-mail: comex@cc.lu).

**En cas de
changement d'adresse,**

**veuillez bien
nous en informer!**

CHAMBRE DE COMMERCE

L-2981 Luxembourg

M. Francis Schütz

Tél.: 42 39 39-252

Fax: 43 83 26

E-mail: affiliation@cc.lu

Conférence du Parlement Benelux sur l'euro

Au cours de la conférence sur l'euro, organisée à l'initiative du Conseil Interparlementaire Consultatif du Benelux les 14 et 15 mars 1997 à Luxembourg, Monsieur Moors, Président de ce Conseil, a fortement plaidé pour une concertation au Benelux et une coopération aussi poussée que possible en vue de l'introduction de l'euro dans tous les secteurs de l'économie.

Monsieur Bakker, professeur et sous-directeur de la Banque Centrale des Pays-Bas, a indiqué que la convergence actuelle dans le Benelux sert de modèle dans le cadre européen. Il a souligné l'importance de l'accord, pris au niveau européen, visant à tendre à moyen terme vers l'équilibre budgétaire. La puissance internationale de l'euro dépendra, aux dires du



professeur Bakker, de sa puissance au sein de l'Europe et de l'appréciation des marchés financiers. Il a également exprimé sa confiance dans le mécanisme de changes EMS-II qui doit éviter toutes césures entre les pays participants et les pays qui ne participent pas à la troisième phase de l'Union Monétaire, du fait des cours de changes divergeants.

Le Commissaire des Monnaies de la Monnaie Royale de Belgique, Monsieur Coenen, a annoncé que la production de la monnaie euro coûtera plus de deux milliards d'écus (quelque 80 milliards de LUF). L'opération d'échange de l'euro avec les monnaies nationales entraînera un gain important pour les trésors nationaux. On s'attend en effet à ce que 15% des monnaies européennes actuellement en circulation disparaissent par non-retour. Les huit pièces de la monnaie euro seront: 1 et 2 euro, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 euro cent. Toutes ces pièces auront une face euro-

péenne commune et une face nationale. La décision définitive sur l'apparence de l'euro sera prise en juin de cette année.

Les pouvoirs publics ont créé des organisations dans les trois pays qui doivent préparer l'introduction de l'euro. Une étroite coordination de facteurs tels que la formation, l'automatisation et les aspects juridiques doivent assurer un passage à l'euro au moindre coût possible. Monsieur Reuter, commissaire auprès de la BIL, a déclaré que tout était mis en œuvre afin que l'euro puisse être utilisé à Luxembourg à partir de 1999 pour les paiements en monnaie scripturale par tous ceux qui le désirent. Monsieur Michielsen, commissaire-général adjoint pour l'introduction de l'euro, a fait comprendre que la Belgique est sur ce point sur la même longueur d'onde. La grande majorité des entreprises belges n'ont pas encore commencé à préparer l'introduction de la monnaie unique.

Selon Monsieur Thiel, directeur de l'Association des Banques et Banquiers du Luxembourg, la perte des revenus des opérations de change et le rétrécissement des euromarchés constitueront les postes de perte les plus importants pour les banques luxembourgeoises. Répondre aux nouvelles émissions en euro, alors que les émissions habituelles en monnaie nationale ont disparu, constitue un défi que les banques luxembourgeoises sont normalement en mesure de relever. Monsieur Thiel a estimé que les banques luxembourgeoises sont généralement bien placées pour saisir pleinement les opportunités principales ouvertes par l'euro. L'européanisation des produits financiers a d'ailleurs déjà commencé au Luxembourg: un récent projet de loi portant création d'une banque d'émission de lettres de gages («mortgage bonds») en est un exemple.

Audition du Comité économique et social de la CE

Le Comité économique et social a organisé début mars 1997 une audition publique sous le thème «Quel marché unique pour la monnaie unique?». Cette audition avait un double objectif:

- faire le point sur l'évolution des entraves aux échanges intracommunautaires, dont 62 avaient été recensées lors d'une précédente audition en juin 1994;
- contribuer au plan d'action 1999 que prépare la Commission européenne pour réaliser des progrès décisifs dans l'achèvement du marché unique d'ici la mise en place de l'euro, comme le Comité économique et social l'avait revendiqué dès 1995. Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, s'était félicité le 27 février de cette contribution du Comité à la relance des travaux du marché unique.

Les quatre sessions de l'audition consacrées respectivement à la libre circulation des produits, la libre

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LES PROS

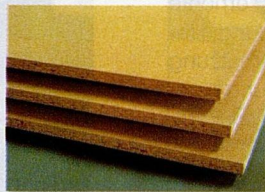


Le professionnalisme est un art qui se construit...

Des outils performants, à la pointe du progrès, le choix de matériaux de qualité adaptés à chaque utilisation, un savoir-faire et une rigueur exemplaires, une dose d'écoute et de disponibilité...

La recette est incontournable! Si vous pensez comme nous qu'offrir ces services à vos clients est un devoir, ensemble nous allons faire des miracles!

Aventis



prestation des services, l'harmonisation fiscale et la libre circulation des personnes, ont permis de dégager plusieurs conclusions:

- la suppression des contrôles aux frontières intra-communautaires a bien progressé, mais fait plus fortement ressentir encore le maintien de frontières juridiques, techniques et fiscales entre les Etats;
- plus de la moitié des entraves recensées par le Comité en 1994 demeurent inchangées, et seuls des progrès partiels ont été réalisés sur la plupart des autres, tandis que de nouvelles entraves sont également apparues;
- il y a eu au cours des dernières années moins de nouvelles réglementations communautaires, mais plus de nouvelles réglementations nationales (1 à 2 par jour) pouvant créer de nouvelles entraves aux échanges;
- on constate aussi un problème majeur d'adéquation entre la réglementation communautaire et les réglementations nationales: les règles communes, qui sont le plus souvent des directives, demeurent incomplètes, parfois mal appliquées, et laissent une marge trop importante à des dérogations et des prescriptions supplémentaires au niveau national;
- la mise en place de la monnaie unique constitue une étape essentielle dans l'achèvement du marché unique, mais va mettre en évidence ses lacunes et ses dysfonctionnements. Ceci justifie

pleinement la mise en place d'un programme d'urgence pour y remédier;

- la Conférence Intergouvernementale sur la révision du Traité devrait donner à ce programme les moyens de réussir. Les Etats devraient adopter un code de bonne conduite pour remédier à la création de nouvelles entraves à la source. Les utilisateurs devraient être pleinement informés de leurs droits et de leurs moyens de recours, dont l'accès devrait être simplifié;
- en élaborant son programme d'action 1999, la Commission européenne devra également contribuer à définir plus clairement le concept même de «marché unique»: il faudrait préciser ce qui a vocation à être pleinement unifié, ce qui doit être soumis à des reconnaissances mutuelles efficaces, et ce qui restera durablement divers d'un Etat à l'autre. Une comparaison avec le fonctionnement du marché intérieur des Etats-Unis, y compris sur le plan fiscal, pourrait donner des éléments comparatifs utiles, en tenant compte du contexte spécifique de l'Europe.

L'Observatoire du Marché Unique du Comité a par ailleurs convenu de maintenir avec les associations européennes conviées à son audition des liens plus permanents pour assurer que le point de vue des utilisateurs du marché unique, qui sont ses véritables acteurs, soit pleinement pris en compte dans la mise en œuvre du programme d'action 1999.

Cegedel / Goodyear:

Kooperation für die „Cogénération“

Verbesserung der Energienutzung, erhöhte Unabhängigkeit der nationalen Stromversorgung, Herabsetzung der industriellen Luftverschmutzung heißen die drei Hauptziele die mit der Errichtung einer Kraft-Wärmekopplungsanlage durch Cegedel-Participations und Goodyear in Colmar-Berg erreicht werden.

Am 3. März 1997 haben die beiden Unternehmen ihre neue Joint-Venture CEGYCO S.A. gegründet und das Projekt vorgestellt.

Umweltschutz

Die Kraft-Wärmekopplungsanlage wird aus zwei Gasturbinen bestehen, die gleichzeitig Strom und Wasserdampf herstellen. Der elektrische Strom wird in das Cegedel-Netz eingespeist werden, während Goodyear den heißen Wasserdampf in der Reifenherstellung nutzen wird.

Diese neue Anlage wird Goodyear erlauben, die Heizölverbrennung zugunsten des wesentlich sauberen Erdgases aufzugeben. Desweiteren führt die

gleichzeitige Herstellung von Strom und Wärme zur optimalen Ausnutzung des Rohstoffes und der Anlage. So werden die Umweltauswirkungen der industriellen Tätigkeit beträchtlich reduziert.



Verbesserte Stromautonomie für Luxemburg

Die CEGYCO wird 2,2 % des Bedarfs des öffentlichen Netzes abdecken. Dies entspricht 24% des in Luxemburg hergestellten und in dieses Netz eingespeisten Stroms.

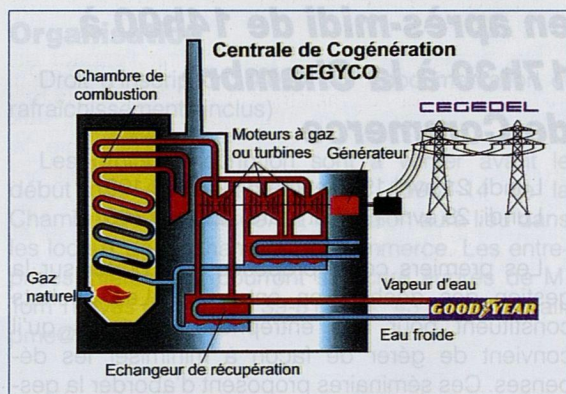
Für Cegedel wird CEGYCO nach der 1994 mit Dupont De Nemours geschaffenen CEDUCO das zweite Unternehmen dieser Art sein.

Auch für die Goodyear-Gruppe handelt es sich um die zweite Anlage: im vergangenen Dezember ging in den USA die erste Goodyear-„Cogénération“ ans Netz. Die Einführung dieser Technologie ist Teil der weltweiten Strategie des Reifenherstellers.

Die beiden Partner wollen das Projekt gemeinsam zügig durchziehen. Die Anlage wird im Laufe der kommenden Monate gebaut und gestartet werden. Am 1. Januar 1998 geht die Kraft-Wärmekopplungsanlage dann regulär ans Netz.

Wasserdampf fürs „Reifenbacken“

Während Cegedel den produzierten Strom in sein Netz einspeist, wird Goodyear den heißen Dampf in seinem Reifenwerk nutzen. Eine wichtige Phase in der Reifenherstellung ist die Vulkanisierung. Hier werden die fertig zusammengebauten „grünen“ Reifen, die noch glatt und weich sind, unter Druck und Wärme in



speziellen Metallformen gebacken und erhalten so ihre definitive Form und ihre Eigenschaften. Für dieses Verfahren benötigt Goodyear große Mengen Wasserdampf. Das Wasser gibt bei diesem Verfahren seine Wärme ab und wird dann, zum erneuten Aufwärmen, wieder an die „Cogénération“ zurückgeleitet.

In der Vergangenheit stellte Goodyear den benötigten Wasserdampf in heizölbefeuerten Heizkesseln her. Drei solcher Kessel, einer privaten Zentralheizung im Großformat nicht unähnlich, betrieb Goodyear in seinem Reifenwerk. 1996 wurde eine dieser drei Einheiten auf Erdgasbetrieb umgestellt und dadurch zur Reduzierung der Emissionen beigetragen. Dieser Dampfkessel wird als Reserve-Aggregat neben der Kraft-Wärmekopplungsanlage bestehen bleiben. Die beiden Heizkessel werden der neuen Anlage weichen.

Eine strategische Investition

Für beide Partner stellt das CEGYCO-Projekt eine strategische Investition dar.

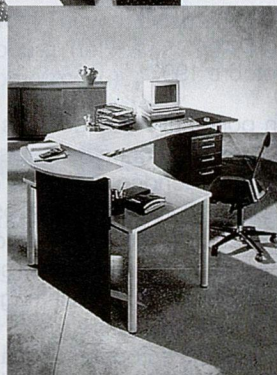
Für Cegedel ist es ein weiterer Schritt im Rahmen seiner Diversifizierung gegenüber seiner traditionellen Funktion als Stromverteiler. Inländische Stromherstellung auf Basis erneuerbarer oder rohstoffeffizienter Technologien ist einer der Schlüsselpunkte

dieser Politik. Im Industriebereich geschieht dies durch die Zusammenarbeit mit anderen Unternehmen, während Cegedel im Dienstleistungs- und Privatsektor durch seine Filiale Luxénergie aktiv ist. Das CEGYCO-Projekt ist eine erneute Illustration dieser Strategie. Desweiteren zeugt die Schaffung einer Joint-Venture mit Goodyear auch von einem verstärkten Willen mit den Cegedel-Kunden zusammen zu arbeiten um die Energienutzung zu verbessern. Darüber hinaus entspricht das Projekt auch dem Sinn des Orientierungsabkommens welches Cegedel am 26. April 1995 mit der luxemburgischen Regierung abgeschlossen hat.

Goodyear wird seinerseits über eine moderne, wirtschaftliche und saubere Wärmequelle verfügen. Dies stellt einen wichtigen Vorteil im Rahmen des 1995 angekündigten Entwicklungsprogramms der luxemburgischen Filiale des Reifenherstellers dar. Vor anderthalb Jahren hatte Goodyear ein Investitionsprogramm zur Rationalisierung, Modernisierung und zum Ausbau seiner Produktion vorgestellt. Bis zum Jahr 2001 wird das Unternehmen über 1,8 Milliarden Franken in seinen Standort in Colmar-Berg einfließen lassen. Neben den Investitionen für das Reifenwerk stellen der kürzlich gestartete Ausbau der Textilfabrik und CEGYCO weitere Schwerpunkte dieses Programms dar. 40% der geplanten Investitionen, welche die langfristige Wettbewerbsfähigkeit des Unternehmens stärken sollen, wurden bereits getätigt.



l'art de vivre
au bureau



Conception et
aménagement
sur mesure
Etudes et
conseils
professionnels

**FELTEN-
STEIN**

14, RUE DES JONCS
Z.I. RONNEBOESCH
L-1818 HOWALD
TEL 40 23 53
FAX 40 23 39



Cycle de séminaires en environnement

Dans le cadre d'un programme communautaire de soutien au PME, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers présenteront d'avril à novembre 1997 un cycle de séminaires sur l'environnement.

Contenu des cours proposés

- La gestion des déchets en entreprise - avril 1997
- La gestion de l'eau - mai 1997
- L'assainissement des sols pollués - juin 1997
- Utilisation rationnelle de l'énergie - novembre 1997

Les aspects environnementaux s'imposent de plus en plus aux entreprises. Les conditions d'exploitation deviennent plus restrictives et il convient dès lors de gérer au mieux les déchets en entreprises, les rejets d'eaux usées, l'utilisation de l'énergie ou encore l'assainissement des sols. Cette gestion requiert de la part de l'entreprise souvent des connaissances spécifiques en environnement, qui seront développées au cours des différents séminaires.



- L'audit écologique - septembre 1997
- Stratégies environnementales adaptées aux P.M.E. - octobre 1997

Au-delà de la gestion ponctuelle des déchets ou des eaux usées, la gestion de l'environnement au sein de l'entreprise peut être appréhendée dans son ensemble. Cette gestion se fait à l'aide d'un diagnostic environnemental, appelé «audit écologique», et des systèmes de management environnementaux, souvent proche des systèmes de qualité. En Allemagne, un nombre significatif de grandes entreprises ont d'ores et déjà adhéré au schéma européen de management environnemental EMAS. Il est probable que ce succès va s'amplifier dans les années à venir. Il s'agit donc d'informer les entreprises sur les avantages et les efforts à fournir pour instaurer un système de management environnemental.

- Le Marketing environnemental - juin 1997

Bien plus qu'une contrainte, l'environnement peut présenter une opportunité pour le développement

d'une entreprise. Le consommateur est de plus en plus sensible aux problèmes liés à l'environnement et choisit souvent le produit qui se distingue par ses qualités écologiques. Autant de possibilités afin de développer une entreprise et de mieux convaincre sa clientèle.

Ces séminaires en environnement s'adressent donc à tous ceux qui sont au sein de leur entreprise en charge de la gestion de l'environnement, ou qui souhaitent avoir plus de connaissances pour mieux appréhender cette gestion.

La gestion des déchets en entreprise

Cycle de 4 séminaires en après-midi de 14h00 à 17h30 à la Chambre de Commerce

- Lundi, 21 avril 1997 et mardi, 22 avril 1997
- Lundi, 28 avril 1997 et mardi, 29 avril 1997

Les premiers cours proposés vont porter sur la gestion des déchets en entreprise. Les déchets constituent pour une entreprise des coûts qu'il convient de gérer de façon à minimiser les dépenses. Ces séminaires proposent d'aborder la gestion des déchets en entreprise, en détaillant la collecte, le tri et la manipulation des différentes fractions de déchets.

Contenu

Séance 1

- L'évolution du concept de déchet
- Présentation des contraintes législatives au Luxembourg
- Les différentes filières de traitement et d'élimination (réutilisation, recyclage, incinération, mise en décharge)
- La classification des déchets

Séance 2

- Transport national et international des déchets
- L'établissement d'un plan de gestion des déchets et ses avantages pour l'entreprise (avec la participation de Mme Juliette Mathieu, Administration de l'Environnement)
- Les déchets ménagers assimilables

Séance 3

- Les déchets industriels (huiles, graisses, amiante, pneus, ordinateurs, batteries, lampes, métaux non-ferreux, cartons, plastiques, bois, déchets électroniques, peintures, débris de construction, . . .)

Séance 4

- Les déchets organiques: boues de stations de compostage et d'épuration
- La dernière séance est également réservée aux discussions des problèmes particuliers soulevés par les participants concernant l'élimination de certains déchets, et cela en présence de responsables d'entreprises agréées pour l'élimination ou la valorisation de déchets.

Les séminaires seront animés par M. Pierre Lutgen, conseiller en environnement, et M. Tom Theves, attaché à la Chambre de Commerce.

Public cible

Cette formation s'adresse à tous ceux qui sont en charge de la gestion des déchets en entreprise. Les cours s'adressent autant aux PME/PMI qu'aux entreprises de commerce.

Organisation

Droit d'inscription: 4.000 LUF (documentation et rafraîchissements inclus)

Les droits d'inscription sont à verser avant le début des séminaires au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce. La formation aura lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce. Les entreprises intéressées pourront s'inscrire auprès de M. Tom Theves (tél.: 42 39 39-811, fax: 43 83 26, e-mail: pme@cc.lu).

Séminaire:**Assurances et environnement**

Suite au succès des «Jeudis verts» organisés l'année passée, la Chambre de Commerce, en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge et de Meurthe-et-Moselle, présentera cette année un nouveau cycle de séminaires. Les thèmes abordés en 1997 sont axés autour du secteur tertiaire: les assurances, les banques et la comptabilité.

Le premier séminaire portera sur **les assurances et les risques environnementaux** et aura lieu **jeudi, 17 avril 1997** à 14h00 au P.E.D. à Longwy.

Programme:

14h00 - 14h45: Les principes de l'évolution de la responsabilité civile en droit de l'environnement au départ d'exemples concrets - Distinction avec la responsabilité pénale

M. Stéphane NICOLAS, Cabinet du Ministre de l'Environnement de la Région Wallonne G. Lutgen

14h45 - 16h00: L'assurance incendie et l'assurance responsabilité civile exploitation: Que sont-elles et que couvrent-elles?
M. Philippe de CHATEAU-THIERRY, UAP-AXA (France)
M. Paul FOHL, Le Foyer (Luxembourg)
M. Karel MOUSTIE, Royale Belge (Belgique)

Pause-café

16h20 - 16h45: Quel est le prix des dégâts à l'environnement et comment le chiffrer?
M. Jacques PONCELET, Expert judiciaire

16h45 - 17h10: L'évolution possible de l'assurance pollution
M. Karel MOUSTIE

17h10 - 17h45: Les nouvelles exigences des assureurs en matière d'assurance et environnement
Philippe de CHATEAU-THIERRY

Débat-rencontre avec les entreprises

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire auprès de la Chambre de Commerce, M. Tom Theves (tél.: 42 39 39-811, fax: 43 83 26, e-mail: pme@cc.lu).

Pour toute autre information liée à l'environnement, vous pouvez vous adresser à l'équipe interrégionale «environnement» composée par:

- Laurence Barnich, CCI du Luxembourg belge (tél.: 0032/61/22 26 80; fax: 0032/61/22 40 20);
- Pascal Craipeau, CCI de Meurthe-et-Moselle (tél.: 0033/3/83/85 54 63; fax: 0033/3/83/85 54 60);
- Tom Theves, Chambre de Commerce du Luxembourg (tél.: 42 39 39-811, fax: 43 83 26, e-mail: pme@cc.lu).

Les 6 - 10 de la Gestion Industrielle

Devant le succès du séminaire «Vers l'excellence industrielle», le Centre de Recherche Public Henri Tudor et ses partenaires ont décidé de poursuivre le cheminement vers l'excellence industrielle sous forme de rencontre «Les 6 - 10 de la gestion industrielle».

Ces rencontres sont des soirées organisées autour d'une conférence-débat de 18h00 à 20h00, suivie d'un repas de 20h00 à 22h00. Elles sont ouvertes à tous ceux qui se sentent concernés par le progrès de la gestion industrielle. L'ambition des ces «6 - 10» est de créer un lieu privilégié d'échange d'information.

La Gestion de Production Assistée par Ordinateur

Jeudi, 10 avril 1997 de 18h00 à 22h00 au CRP Henri Tudor

Dans une ère où l'informatique prend de plus en plus de place, l'entreprise se voit parallèlement confrontée à la complexité de ses flux. Un nombre de plus en plus important de données, dont il faut extraire les informations à planifier, doivent être manipulées. Face aux nombreux systèmes informatiques de Gestion de Production Assisté par Ordinateur (GPAO) qui existent sur le marché, les entreprises sont souvent désorientées.

Ce 6 - 10 a pour objectif d'apporter des réponses aux questions suivantes:

- Pourquoi et comment installer un système de GPAO?
- Quels sont les différents types de systèmes existants?
- Quels sont les systèmes les plus connus?

A l'aide d'un logiciel didactique de GPAO, les éléments essentiels du fonctionnement d'un système seront présentés pour illustrer la discussion, qui permettra à chacun d'échanger sa propre expérience sur le sujet.

Jos Schaefers (Dr. Ing. & CPIM) et Magalie Briquet (Ing. de recherche) du CRP Henri Tudor animeront le débat.

Public: tout responsable ou ingénieur dont une des préoccupations est le progrès de la gestion industrielle.

Participation: Seuls les frais de repas seront à charge des participants.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du SITec, Madame Magalie Briquet (tél.: 42 44 01, fax: 42 49 75).

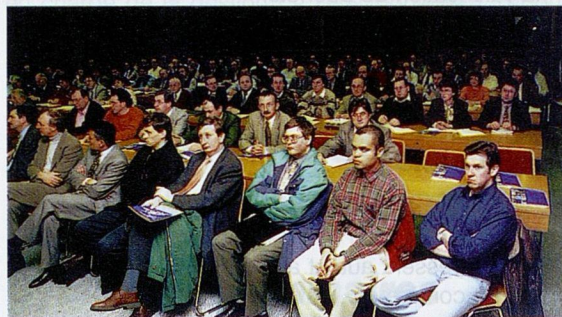
Séminaire d'information sur la législation commodo-incommodo



Le 21 février 1997, un séminaire d'information sur la législation commodo-incommodo a été organisé par la Chambre de Commerce en collaboration avec l'Administration de l'Environnement. Plus de 120 entreprises s'étaient inscrites à cette manifestation. Cette assistance nombreuse prouve l'actualité de cette législation.

Après l'allocation de M. Paul Emering, directeur adjoint de la Chambre de Commerce, M. Jean Biver,

inspecteur principal auprès de l'Administration de l'Environnement, a présenté un exposé sur la législation commodo-incommodo. Afin d'introduire le sujet, M. Biver a retracé l'historique de cette législation et a détaillé les différentes étapes d'une demande d'autorisation. L'orateur a ensuite présenté les éléments qui doivent figurer dans une demande d'autorisation.



Les aspects à évaluer pour définir l'impact de l'installation sur l'environnement ont été abordés par source d'émission. Les informations relatives aux émissions dans l'air, les aspects liés à l'énergie, le bruit, les rejets d'eaux usés, le sol et les déchets ont été détaillés. Le fonctionnement anormal d'un établissement, et les questions liées aux assurances et à la phase chantier ont été finalement brièvement abordés.

Devant une audience importante, M. Biver a ensuite répondu aux questions du public.

Valorlux:

Onze adhérents pour la collecte sélective des déchets d'emballage ménagers

L'asbl Valorlux a été constituée pour anticiper sur les exigences qui seront imposées aux responsables d'emballages dans le cadre de la transposition en droit national d'une directive européenne sur les emballages et les déchets d'emballages. Cette directive européenne touche toutes les personnes physiques ou morales qui, de loin ou de près, sont concernées par les emballages. Outre les industries de l'agro-alimentaire ou du non-food, qui «utilisent» les emballages, et les producteurs de matériaux d'emballages, la distribution n'échappera pas aux obligations qui lui seront imposées par une législation nationale.

Parmi une pléthore de différents scénarios et choix permettant de transposer cette directive, Valorlux constitue la réponse adéquate à la problématique de la gestion des déchets d'emballages au Luxembourg. Cette initiative n'apporte non seulement une solution

durable, cohérente et efficace en matière de protection de l'environnement et de réduction du volume des déchets stockés sur les décharges publiques, mais elle constitue également la solution la moins onéreuse pour les entreprises et les consommateurs.

Les entreprises concernées par la future loi délèguent leurs obligations à Valorlux qui s'occupe de la promotion et de la coordination de la collecte sélective ainsi que de l'organisation du tri et du recyclage des déchets d'emballages. Ceci équivaut à une garantie que les obligations découlant d'une loi grand-ducale seront assumées de la manière la plus efficace en termes de coûts/résultats. Sa constitution sous forme d'une asbl démontre de plus que Valorlux n'a aucune vocation commerciale et ne cherche pas à générer des bénéfices.

L'introduction d'une écotaxe et le principe d'une consigne obligatoire pour les emballages de liquides alimentaires auraient eu des conséquences désastreuses. Ces dernières, mais aussi la volonté de souligner l'importance attachée aux problèmes de l'environnement ont motivé le commerce luxembourgeois en général et la grande distribution en particulier de contribuer sans tarder à la montée en puissance des actions de Valorlux.

L'adhésion de onze groupes et entreprises de la distribution luxembourgeoise incarne le message du commerce à l'adresse

- du pouvoir politique d'accompagner pleinement la mise en œuvre des objectifs de Valorlux et de renoncer à toute mesure législative qui ne servirait qu'à détériorer la compétitivité d'un secteur dynamique générateur de richesses au profit de l'ensemble de notre société;
- du consommateur de reconnaître et d'honorer les efforts du commerce en matière de déchets d'emballage.

En sa double qualité d'administrateur et de membre du bureau exécutif de Valorlux, la Confédération du Commerce veille à la concrétisation des objectifs fixés. Dans son rôle de défenseur des intérêts et porte-parole des commerçants, elle propose sa collaboration au gouvernement de mener ensemble et d'une manière constructive une politique en faveur de l'environnement. Elle n'hésiterait cependant pas à mobiliser toutes ses forces pour empêcher des initiatives qui mettraient en péril la compétitivité du commerce sans que pour autant elles apporteraient une solution durable et concrète à la problématique des déchets et à la protection de l'environnement.

Le charme discret de la bourgeoisie LA MAXIMA QX



À PARTIR DE 788.843,- LUF

L'Amérique en raffole et tous ceux qui l'essayent l'adoptent aussitôt. Il est vrai qu'un moteur 6 cylindres, ça vous change. Plus de souplesse, de la puissance à revendre et pas la plus petite vibration. Un vrai bijou de la technologie, qui vous emmènera partout en silence et dans le plus grand confort. Alors, si vous avez le goût du luxe sans pour autant avoir le besoin d'en remonter à quiconque, la Maxima QX vous attend. La Maxima QX existe en 3 versions. Moteurs V6 cylindres - 24 soupapes 2.0 L/140 ch ou 3.0 L/193 ch. Boîte 5 vitesses ou automatique.



Garage Paul Lentz

257, Route d'Arlon Luxembourg
Tél.: 44 45 45 Fax: 44 45 13

COMED

Merkur 3/1997

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg: Neue Mindestlehrlingsentschädigungen (gültig ab 1. Februar 1997) Index 548, 67

Mindestlehrlingsentschädigung (brutto/Monat)

für	Verkäufer, Lagerverwalter Dekorateurs, Bauzeichner	Reisebüroexpedient	Büroangestellte
1. Lehrjahr	13.662.-	16.219.-	-
2. Lehrjahr	17.393.-	20.169.-	-
3. Lehrjahr	25.305.-	28.663.-	28.673.-

Die Lehrlinge der Berufssparten Verkäufer, Lagerverwalter, Dekorateurs, Bauzeichner, Reisebüroexpedient und Büroangestellte haben am Ende eines jeden Ausbildungsjahres, Anrecht auf eine Erfolgsprämie in Höhe von 10% der jährlichen Lehrlingsentschädigung unter der Voraussetzung, daß:

- der Lehrling sein Lehrjahr erfolgreich abgeschlossen hat;
- die vom Auszubildenden im Berichtsheft verzeichneten Resultate genügend sind;
- der Lehrling während der jährlichen Referenzperiode nicht mehr als 30 Tage Abwesenheit im Betrieb aufweist.

Die Erfolgsprämie wird auf den Gesamtbetrag der Entschädigungen, die dem Lehrling während der Referenzperiode vom 1. Oktober bis zum 30. September bewilligt wurden, berechnet. Sie geht zu Lasten des Arbeitgebers und ist spätestens am nächstfolgenden 31. Dezember auszuführen.

Mindestlehrlingsentschädigung (brutto/Monat) für Auszubildende zum Verkaufsgehilfen mit Ausbildungsziel C1TP

1. Lehrjahr	12.296.-
2. Lehrjahr	13.662.-

Mindestlehrlingsentschädigung (brutto/Monat) einschließlich der Vergütungen in Naturalien

für	Köche	Servierpersonal
1. Lehrjahr	19.873.-	18.320.-
2. Lehrjahr	24.997.-	23.598.-
3. Lehrjahr	28.564.-	-

Mindestlehrlingsentschädigung (brutto/Monat) für Auszubildende in technischen Industrieberufen

1. Lehrjahr	15.390.-
2. Lehrjahr	20.208.-
3. Lehrjahr	26.413.-

Anmerkung: Bei einer Lehrvertragsverlängerung

- Bei bestandener praktischer aber nicht bestandener theoretischer Abschlussprüfung haben die Lehrlinge Anrecht auf eine Entschädigung von 38.407.- LUF.
- Bei nicht bestandener praktischer Abschlussprüfung haben die Lehrlinge Anrecht auf die Entschädigung des 3. Lehrjahres, ob sie die theoretische Prüfung bestanden haben oder nicht.

de confiance avec son client dans un laps de temps assez court.

Conférencier: Frédéric SCOUAN, consultant et formateur spécialisé en communication et négociation. Public: toute personne confrontée à la vente sur foires et stands.

Droit d'inscription: 8.000.- LUF (documentation et rafraîchissements inclus), à verser avant le début du séminaire au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce, Service Formation Continue.

Dates: lundi 14 et mardi 15 avril 1997, de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Séminaires à la Chambre de Commerce La vente sur foires et stands

Combien de personnes sont amenées à vendre occasionnellement ou régulièrement sur des foires ou des stands et qui se demandent comment mettre en application les techniques de vente qu'ils ont l'habitude d'appliquer en service extérieur ou en magasin. La vente sur foire et sur stand nécessite un grand doigté de la part du vendeur qui doit créer un climat

Audit financier

L'endettement, le cycle d'exploitation, la rentabilité des capitaux, telles sont entre autres les préoccupations de tout chef d'entreprise. L'objectif de ce séminaire sera d'aider les participants à apprécier et à évaluer l'activité, la productivité, le coût du travail, la capacité de croissance, le poids de la banque et la rentabilité commerciale.

Conférencier: Guy NIQUET, consultant et formateur en gestion financière auprès de la SESCOAM; Vendenheim (France).

Public: Dirigeants et cadres d'entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

Droit d'inscription: 11.000.- LUF (documentation et rafraîchissements inclus), à verser avant le début du séminaire au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce, Service Formation Continue.

Dates: lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 avril 1997 de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

La gestion du temps

Depuis toujours, le temps intrigue, interroge et interrompt. Dans l'absolu, il fait rêver ou réfléchir mais au quotidien, souvent il contraint et opprime. Le temps constitue donc un facteur qu'il convient de dompter, puis d'utiliser à bon escient pour optimiser son efficacité et éviter au mieux toute forme de stress.

Exemples des sujets traités:

- Les mangeurs de temps: comment les détecter et les combattre
- Les imprévus prévisibles
- Les priorités: comment les fixer et les respecter
- Déléguer: pourquoi, quoi, comment, jusqu'où?
- Recettes pour gagner du temps

Conférencier: Frédéric SCOUMAN, consultant et formateur spécialisé en communication et négociation.

Public: dirigeants et cadres des secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

Droit d'inscription: 8.000.- LUF (documentation et rafraîchissements inclus), à verser avant le début du

Protêts

Abonnement annuel

LIVRE alphabétique (6 mois) des protêts de traites acceptées (2 livres)

+ index alphabétique et par date des ordonnances de référé-provision

+ listes de jugements + faillites

+ a) listes de protêts **mensuelles**

b) listes des ordonnances de référé-provision **mensuelles**

Abonnements: Agence AVUS

Fax 46 65 50 = 24 heures

Tél. 22 68 22 = matin si possible

séminaire au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce, Service Formation Continue.

Dates: jeudi 24 et vendredi 25 avril 1997, de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Zeit-Management

In diesem Seminar werden die Teilnehmer mit neuen Erkenntnissen der optimalen Zeiteinteilung und -verwendung vertraut gemacht. Sie sollen am Ende der Veranstaltung in der Lage sein, durch systematische Planung und Organisation der Routine und des "Unvorhersehbaren" den Dauerstreß abzubauen und in kürzester Zeit mit der Arbeit fertig zu werden.

Referent: Dr. Karlfried HANS, Dipl.-Kfm., Unternehmensberater, Ratingen.

Teilnehmerkreis: Inhaber, Geschäftsführer, Filial- und Abteilungsleiter, sowie andere interessierte Führungskräfte von Industrie-, Handels- und Dienstleistungsbetrieben.

Teilnahmegebühr: 8.000.- LUF, (inklusive Arbeitsunterlagen und Pausengetränke), vor Seminarbeginn auf das Postscheckkonto 55983-14 der Handelskammer, Weiterbildungsabteilung zu überweisen.

Datum: Dienstag, den 29. und Mittwoch, den 30. April 1997, jeweils von 9.00 bis 12.30 Uhr und von 14.30 bis 18.00 Uhr.

L'Office du Ducroire

L'Office du Ducroire du Grand-Duché de Luxembourg est l'assureur-crédit public du Grand-Duché de Luxembourg.

L'Office soutient les efforts des entreprises luxembourgeoises dans leurs opérations de commerce international par l'assurance de risques dans le domaine de l'exportation, de l'importation et des investissements à l'étranger. Le Ducroire peut par ailleurs également couvrir les opérations de leasing, de traitement à façon ainsi que les risques des banques relatifs à la confirmation de lettres de crédit.

L'Office, toujours soucieux d'adapter ses moyens aux nouvelles exigences du commerce international, dispose d'un certain nombre d'instruments destinés à aider les entreprises.

La présente séance d'information vise à familiariser les entreprises avec les différentes possibilités de couverture dont dispose l'Office afin de mieux les sensibiliser aux moyens auxquels elles peuvent avoir recours.

La conférence sera suivie d'une discussion.

Conférenciers: M. Yves GONNER, conseiller économique et M. Jean TOUSSAINT, attaché commercial.

Public: tous publics.

Droit d'inscription: 500.- LUF, à verser avant le début du séminaire au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce.

Dates: lundi 5 mai 1997, de 18h30 à 21h00.

Votre publicité dans les médias luxembourgeois: comment réaliser votre publicité pour qu'elle fasse vendre?

«Des amis m'ont confirmé qu'ils ont obtenu d'excellents résultats commerciaux et ceci grâce à une campagne de publicité rondement menée. Personnellement, je suis également convaincu que la publicité pourra porter ses fruits, mais je ne sais pas comment m'y prendre».

Si vous vous trouvez dans pareille situation, ce séminaire s'adresse à vous.

Les participants recevront des informations précises et concises sur les médias luxembourgeois ainsi que des indications comment planifier la communication d'une PME/PMI.

Le séminaire comprend une partie théorique et une partie pratique, lors de laquelle des groupes de travail élaboreront des stratégies de communication greffées sur un cas précis. Ces propositions d'approche seront par après examinées et discutées en groupe.

Public: Dirigeants, cadres responsables PME, PMI, commerces de détail, hôtellerie, gastronomie, sociétés de service.

Droit d'inscription: 5.500.- LUF, (documentation, rafraîchissements et déjeuner inclus), à verser avant le début du séminaire au CCP 55983-14 de la Chambre de Commerce.

Dates: mercredi 28 mai 1997, de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Psychologie in der Arbeitswelt

Das Institut ReFoC veranstaltet in Zusammenarbeit mit dem „Centre Universitaire de Luxembourg“ eine Vortragsreihe zu arbeits- und gesundheitsbezogenen Themen.

Die Vortragsreihe „Psychologie in der Arbeitswelt – Erkenntnisse, Methoden und Anwendungen für die Praxis“ befaßt sich mit sehr unterschiedlichen Aspekten des Erlebens und Verhaltens von Menschen bei der Arbeit. Vorrangiges Ziel ist es, die Relevanz und Anwendbarkeit wissenschaftlicher Erkenntnisse für die betriebliche Praxis aufzuzeigen. Die Vortragsreihe versucht einen Brückenschlag zwischen Forschung und Praxis zu vollziehen.

Zielgruppe der Vortragsreihe sind unter anderem die Personalchefs in den luxemburgischen Betrieben.

Die Vorträge finden im „Centre Universitaire“ statt, jeweils um 19 Uhr an folgenden Tagen: 5., 12., 26. Mai, sowie am 5., 9., 16., 26. und 30. Juni.

Weitere Informationen erteilt das Institut ReFoC, Herr Georges Steffgen, 49a, Haaptstrooss, L-6833 Biler, Tel.: 71 90 37-1, Fax: 71 90 37-31.

OLAP:

Cours de formation continue

L'Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité a.s.b.l. (OLAP) vient de publier, dans son dernier bulletin, une série de séminaires et de cours de formation continue dans les domaines du management de la qualité, de la gestion des ressources humaines, du secrétariat et de l'informatique.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour recevoir gratuitement le périodique de l'OLAP, les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de l'OLAP, 18, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg, tél.: 48 98 48, fax: 40 39 72.

Esthétique et confort pour les moments forts



OFFICE EQUIPMENT

IMAC

78, route de Longwy
L-8005 Helfent-Bertrange - G.-D. Luxembourg
Téléphone: 45 01 55 / 45 37 45 - 1
Fax: 44 23 72

Entreprendre '97

La coopération transfrontalière se caractérise par de nombreuses actions concrètes aux niveaux politique, économique, universitaire ou culturel.

En tant qu'acteurs de la vie économique, les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Grande Région Saar-Lor-Lux organisent la 10^e bourse d'affaires «Entreprendre» destinée à resserrer les liens entre les entreprises transfrontalières.

Cette bourse d'affaires a pour objet de faciliter la rencontre entre partenaires potentiels. Elle s'adresse avant tout aux petites et moyennes entreprises à la recherche d'un associé, d'un successeur, d'une coopération ou d'une représentation.

Entreprendre'97 concerne également tous ceux qui souhaitent trouver des moyens pour exploiter une licence, ou des apports en capital afin de réaliser leurs projets.

Afin d'établir le contact entre les offreurs et les demandeurs, les annonces suscitant un intérêt sont communiquées à la criée. Dans ce système de bourse souple et simple, une attention particulière

est portée à la discrétion et au principe de non-ingérence d'un tiers dans les affaires traitées.

Parmi les thèmes des offres et demandes, on peut citer:

- la cession et la reprise d'entreprises;
- les capitaux et participations;
- les commercialisations;
- les projets et savoir-faire;
- les brevets et licences;
- la sous-traitance.

La dixième édition de cette bourse d'affaires Entreprendre'97 aura lieu le mercredi, 16 avril 1997 à 14h00 à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg. La criée débutera à 15h00.

Les personnes ayant l'intention de participer à la bourse d'affaires et désirant obtenir un ou plusieurs exemplaires de fiches d'annonceur sont priées de contacter le Service du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce, Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314, ou tél.: 42 39 39-310, fax: 43 83 26, e-mail: comex@cc.lu

Visite à Luxembourg d'une délégation commerciale d'Arabie Saoudite



Photo de la délégation devant la Chambre de Commerce

Une délégation commerciale en provenance d'Arabie Saoudite a été accueillie vendredi, le 28 février 1997 par son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire à la Chambre de Commerce. Plusieurs représentants d'entreprises luxembourgeoises ont assisté à la rencontre. Après avoir présenté l'Arabie Saoudite et le Luxembourg et leurs différents secteurs de production, les participants ont exprimé leur souhait de voir intensifier les relations économiques et commerciales bilatérales.



Au cours de la rencontre, le Grand-Duc Héréditaire s'est entretenu avec les participants

L'attention a été attirée sur les atouts offerts par l'Arabie Saoudite. Il s'agit plus précisément de la stabilité politique, du cadre juridique favorable aux investissements, de la localisation au cœur du Moyen Orient, des énormes réserves en énergie, d'une main d'œuvre locale et internationale, d'une économie de marché développée, ainsi que d'un nombre élevé de ports de mer et d'aéroports. Actuellement, quatre projets de joint-venture entre entreprises luxembourgeoises et séoudiennes sont en cours d'élaboration.

Le séminaire a été suivi par des témoignages et des contacts individuels entre les participants.



La délégation d'Arabie Saoudite a offert un cadeau à S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire

Leasing

Le financement qui allie performance et flexibilité



Financez vos investissements à 100% tout en gardant intacts vos moyens propres et diverses sources de financement pour d'autres utilisations.

Profitez d'un taux fixe performant, d'une flexibilité totale et des nombreux avantages fiscaux spécifiques à cette formule de financement.

Si vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant ou si vous exercez une profession libérale, contactez-nous!



CREDITLEASE

Société Anonyme

Société de leasing et de location

Filiale du Crédit Européen S.A.

50, route d'Esch L-1470 Luxembourg, Téléphone 45 88 48 / 49 / 50, Téléfax 45 81 03

Guide du marché luxembourgeois 1998

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg est en train de préparer une nouvelle édition du «Guide du Marché Luxembourgeois».

Il s'agit de la 17^e édition d'une publication qui paraît depuis 1954. Ce guide est diffusé aux hommes d'affaires et aux entreprises qui désirent entrer en relation d'affaires avec notre pays par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce, du Service d'Expansion Commerciale du Ministère de l'Economie à Luxembourg, des Ambassades et Consulats luxembourgeois à l'étranger ainsi que des Ambassades et Consulats étrangers à Luxembourg.

Le guide est donc destiné à promouvoir les relations commerciales nationales et surtout internationales. Afin de mieux faire connaître l'activité commerciale luxembourgeoise aux hommes d'affaires étrangers, le guide contient les coordonnées des entreprises industrielles, des commerces de gros et des prestataires de services internationaux actifs au niveau international ainsi qu'un certain nombre d'adresses utiles. Les entreprises qui ont déjà figuré dans l'édition précédente ont été contactées dans ce sens par la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce prie les entreprises qui sont intéressées à figurer dans le nouveau guide et qui n'ont pas reçu à ce jour le questionnaire y relatif, de prendre contact avec le Service du Commerce Extérieur (Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314, fax: 43 83 26, e-mail: comex@cc.lu).

Mission économique en République Tchèque et Slovaque

Du 23 au 27 février 1997, Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier a présidé une importante mission économique en République Tchèque et Slovaque. La délégation, comprenant une quinzaine d'entreprises luxembourgeoises, était accompagnée par Monsieur Georges Wohlfart, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et par Monsieur Paul Hippert, Directeur de la Chambre de Commerce.

Marché en pleine évolution, la République Tchèque a connu en 1996 une croissance de 5,5%, une inflation de 8% et un taux de chômage de 3,3% tandis que la République Slovaque a bénéficié d'une croissance de 7%, d'une inflation de 5,4% et d'un taux de chômage de 11% qui reste toujours élevé.



Depuis la dernière mission économique organisée dans ces deux pays en 1993, les échanges avec la République Tchèque ont quadruplé pour atteindre un montant de 800 mio. LUF alors que le commerce avec la République Slovaque se chiffre à 600 mio. LUF, soit six fois plus qu'en 1993.

Les nombreuses entrevues organisées lors de la mission économique ont permis aux hommes d'affaires de nouer des contacts intéressants avec le monde économique tchèque et slovaque et vont éventuellement aboutir à plusieurs projets d'investissements.



Dorénavant, les entreprises luxembourgeoises pourront également trouver de l'assistance auprès du nouveau consul honoraire, Jan Prusak, qui gère la filiale de l'agence Binsfeld Conseils à Prague.



Par ailleurs, deux projets de joint-ventures se sont déjà réalisés: une entreprise active dans le domaine de la panification et de la pâtisserie industrielle en République Tchèque ainsi que la construction d'une décharge en République Slovaque.

Conférence de la Banque Mondiale en Mongolie

La Banque Mondiale organisera du **4 au 5 juin 1997** à Ulan Bator une conférence pour les entreprises intéressées à investir en Mongolie. Les secteurs traités en priorité seront le pétrole, le gaz et l'exploitation minière. La deuxième journée sera consacrée aux contacts entre participants et représentants du gouvernement.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter la Banque Mondiale, M. Christopher Wardell, tél.: 00 1 202 458-2884, fax: 00 1 202 522-0396 ou M. Elliott Hurwitz, tél.: 001 202 473-2429, fax: 001 202 522-0396.

Journée d'information sur la Russie à la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce, en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg à Moscou, avait organisé ce lundi, 10 mars 1997, une journée d'information.



A l'entrée du séminaire, Monsieur Paul Hippert, Directeur de la Chambre de Commerce, et Monsieur Nicolas Schmit, Directeur des Relations économiques internationales et de la Coopération au Ministère des Affaires Etrangères, ont esquissé l'évolution du commerce extérieur entre la Russie et le Luxembourg. Il a été noté que le volume des transactions bilatérales a connu une baisse au cours des dernières années. Les secteurs économiques les plus actifs restent le secteur des métaux communs, des produits minéraux, des machines et des matières plastiques.

Monsieur Adrien Meisch, Ambassadeur du Luxembourg à Moscou et Monsieur Alexei Gloukhov, Ambassadeur de Russie à Luxembourg, ont insisté sur l'importance des relations économiques bilatérales pour les entreprises russes et luxembourgeoises. L'attention a été attirée sur les nombreux efforts que

les autorités russes ont entrepris durant les dernières années dans l'adaptation du cadre juridique, politique et économique du pays à l'environnement économique international. Ces changements se sont répercutés sur les échanges commerciaux entre les deux pays et l'objectif visé est de permettre une relance.



Les différents intervenants au séminaire ont informé sur le nouveau contexte économique et commercial de la Fédération Russe. De même, le cadre légal et juridique applicable aux créations d'entreprises et aux investissements, le système bancaire et financier, la couverture des risques et les interventions communautaires ont également fait l'objet d'exposés fort remarquables.

Le séminaire a été suivi par des contacts individuels entre les participants.

Chambre de Commerce: Visite du président de la Chambre de Commerce de Milan

Le vendredi, 7 mars 1997, la Chambre de Commerce a eu le plaisir d'accueillir le président de la Chambre de Commerce de Milan, Monsieur Piero Bassetti, ainsi que le directeur général de l'Union des Industriels de Bergamo, Monsieur Lucio Susmel. Des représentants d'entreprises italiennes et luxembourgeoises ont participé à la rencontre.

En présence de S.E. Monsieur l'Ambassadeur d'Italie Giovanni Castellani Pastoris, le vice-président de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Norbert Friob, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a présenté l'environnement socio-économique du Luxembourg. La réunion a permis d'établir l'importance d'une bonne collaboration entre les deux Chambres de Commerce dans l'intérêt de toutes les entreprises représentées par elles.

Messen und Ausstellungen Mai 1997

Stuck-Putz-Trockenbau Nürnberg

1.-4.5.1997 Nürnberg (D)
Europäische Fachmesse
Innenausbau, Fassade und
Bauwerkserhaltung
Tel.: 0049 911 86060

Interzum

2.-6.5.1997 Köln (D)
Möbelfertigung und Holzusbau
Tel.: 0049 221 8210

Internationale Antiquitätenausstellung

3.-11.5.1997 Mailand (I)
Tel.: 0039 2 349841

Fachmesse Multimedia Market mit deutschen Multimedia Kongress

4.-6.5.1997 Stuttgart (D)
Tel.: 0049 711 25890

In-Cosmetics

5.-7.5.1997 Düsseldorf (D)
Ausstellung und Konferenz
für die Kosmetikindustrie
Tel.: 0044 181 9107910

interHolz

5.-10.5.1997 Hannover (D)
Internationale Holzmesse
Tel.: 0049 511 890

LIGNA HANNOVER

5.-10.5.1997 Hannover (D)
Weltmesse für Maschinen und
Ausrüstung der Holz- und
Forstwirtschaft
Tel.: 0049 511 890

Plast

5.-10.5.1997 Mailand (I)
Internationale Kunststoff- und
Gummiexposition
Tel.: 0039 2 57512700

IDET

6.-10.5.1997 Brünn (CS)
Internationale Fachmesse
für Verteidigungs- und
Sicherheitstechnik
sowie spezielle
Informationssysteme
Tel.: 00420 5 41151111

IFABO Budapest

6.-10.5.1997 Budapest (H)
Internationale Fachmesse für EDV,
Telekommunikation,
Büromöbel und Bürotechnik
Tel.: 0036 1 2636000

DACH + WAND

7.-10.5.1997 Bremen (D)
Internationale Fachausstellung
für Dach-, Wand- und
Abdichtungstechnik
Tel.: 0049 421 201550

Automotor

7.-11.5.1997 Turin (I)
Internationale Fachmesse für Kfz-
Bauteile, Ersatzteile und Zubehör
Tel.: 0039 11 6644111

SUBFORNITURA

8.-11.5.1997 Parma (I)
Internationale Ausstellung
für die Zuliefererindustrie
Tel.: 0039 521 9961

Alimentaria Lisboa

10.-14.5.1997 Lissabon (P)
Internationale
Nahrungsmittelausstellung
Tel.: 0034 3 4516162

IFSEC

12.-15.5.1997 Birmingham (GB)
Internationale Ausstellung
für Brandschutz und
Sicherheitstechnik
Tel.: 0044 181 7422828

INTERNATIONAL FIREX

12.-15.5.1997 Birmingham (GB)
Ausstellung für Feuerverhütung
und Brandschutztechnik
Tel.: 0044 181 7422828

Techtextil

13.-15.5.1997 Frankfurt/Main (D)
Internationale Fachmesse
für Technische Textilien und
Vliesstoffe
Tel.: 0049 69 75750

SENSOR

13.-15.5.1997 Nürnberg (D)
Internationale Messe mit Kongress
für Sensoren, Messaufnehmer und
Systeme
Tel.: 0049 5033 2015

Alliance

13.-16.5.1997 Lyon (F)
Zulieferermesse
Tel.: 0033 4 72223344

Industria

13.-16.5.1997 Lyon (F)
Ausstellung für Industriegebäude,
Technische Installationen und
Ausrüstung
Tel.: 0033 4 72223344

INTER SELECTION

13.-16.5.1997 Paris (F)
Internationale Ausstellung
für Massenmode
Tel.: 0033 1 47563232

Freight Show Rotterdam

13.-16.5.1997 Rotterdam (NL)
Internationale Fachmesse
für Transport und Logistik
Tel.: 0031 10 4104410

L'97

13.-16.5.1997 Basel (CH)
Internationale Fachmesse
für integrierte Logistik
Tel.: 0041 61 6862020

geotechnika

13.-16.5.1997 Köln (D)
Internationale Fachmesse und
Kongress für Geowissenschaften
und Geotechnik
Tel.: 0049 221 8210

EKOTECHNIKA

13.-17.5.1997 Bratislava (CS)
Internationale Ausstellung
für Umweltschutz-Apparate,
Ausrüstung, Technologie
Tel.: 00421 7801111

Infobase

14.-16.5.1997 Frankfurt/Main (D)
Internationale Messe für Informa-
tion und Kommunikation
Tel.: 0049 69 75750

BALTCONTROLA

20.-23.5.1997 Vilnius (Litauen)
Internationale Fachausstellung
und Kongress für Messtechnik,
Prüftechnik, Automation, Elektronik
und Computer
Tel.: 00370 2454500

BALTECOLOGIA

20.-23.5.1997 Vilnius (Litauen)
Internationale Ausstellung und Kongress für Umweltschutz
Tel.: 00370 2454500

EMBAX-PRINT

20.-23.5.1997 Brunn (CS)
Internationale Ausstellung für Verpackungs- und Drucktechnik
Tel.: 00420 541151111

INTRAMA

20.-23.5.1997 Brunn (CS)
Internationale Ausstellung für Material-Handling, Lagertechnik und Logistik
Tel.: 00420 541151111

Marketing+Design+Komunikace

20.-23.5.1997 Brunn (CS)
Internationale Fachmesse für Marketing, Werbedienstleistungen und Design
Tel.: 00420 541151111

SFF

21.-25.5.1997 Kopenhagen (DK)
Skandinavische Möbelmesse
Tel.: 0045 315 18000

Internationale Ausstellung Marmor, Maschinen und Dienstleistungen

21.-25.5.1997 Carrara (I)
Tel.: 0039 585 787963

Europrom

22.-23.5.1997 Leipzig (D)
Europäische Programm- und Medienmesse
Tel.: 0049 341 6780

Modatextil

22.-24.5.1997 Porto (P)
Internationale Modemesse
Tel.: 00351 2 9981400

internet vision

22.-25.5.1997 Leipzig (D)
Infoshow für Arbeit, Freizeit und Beruf
Tel.: 0049 341 6780

INTEL

22.-26.5.1997 Mailand (I)
Internationale Ausstellung für Elektrotechnik und Elektronik
Tel.: 0039 2 3264282

Luxemburger Internationale Messe

24.5.-1.6.1997 Luxembourg (L)
Internationale Frühjahrsmesse
Tel.: 43 99-1

Internationale Fachmesse für Markenartikel

27.-28.5.1997 Amsterdam (NL)
Tel.: 001 212 9723131

AQUA-EXPO / EXPOTECH / EUROCLIMA

28.-30.5.1997 Brüssel (B)
Internationale Fachmesse für Wassertechnik und Klimatechnologie
Tel.: 0032 2 4770477

UMVEX

29.-31.5.1997 Budapest (H)
Internationale Fachmesse für Gebrauchtmaschinen und Nutzfahrzeuge
Tel.: 0049 711 25890

FOR HABITAT

29.5.-1.6.1997 Prag (CS)
Internationale Ausstellung für Haus und Wohnung
Tel.: 00420 2 354772

Messe des Champagne

30.5.-8.6.1997 Troyes (F)
Tel.: 0033 3 25826582

Für weitere Auskünfte steht die Handelskammer Ihnen gerne zur Verfügung (Mme Viviane Hoor, Tel.: 42 39 39-315, Fax: 43 83 26, E-mail: comex@cc.lu). Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Organisator vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.

Union westeuropäischer Industrie- und Handelskammern kritisiert den Entwurf der EU-Wegekostenrichtlinie

Anlässlich ihrer Vorstandssitzung in Salzburg (A) verabschiedete die Union westeuropäischer Industrie- und Handelskammern des Rhein-, Rhône- und Donaugebiets, welcher rund 90 Handelskammern aus elf europäischen Ländern angehören, ihre Stellungnahme zum Entwurf der EU-Kommission zu einer Wegekostenrichtlinie und nahm Stellung zum Weißbuch der EU über die Eisenbahn.

Die geplante Wegekostenrichtlinie schafft ein schwer handhabbares und intransparentes Abgabensystem. Die vorgeschlagenen großen Spannweiten bei den Ober- und Untergrenzen der Belastung dürften in der Praxis zu einer „Renationalisierung“ der LKW-Abgaben führen.

Die vorgeschlagene Möglichkeit zur Festlegung von Zuschlägen für „sensible Strecken“ eröffnet angesichts des Umstands, daß die Mitgliedsländer solche Strecken anhand wenig griffig formulierter Kriterien selbst definieren können, Tür und Tor für eine Verteuerung des Verkehrs ohne die gewünschte Lenkungswirkung. Die UNION westeuropäischer Handelskammern weist daher den Entwurf zur Wegekostenrichtlinie in dieser Form zurück und schlägt statt dessen vor, die Mineralölsteuer an Stelle des heutigen Systems von Steuern und Abgaben einzusetzen, um eine Harmonisierung der Verkehrsabgaben in der EU zu erreichen. Damit könnte insbesondere auch das geplante System des Road-Pricing mit seinen großen Problemen hinsichtlich Finanzierung und Datenschutz dahinfallen.

Die UNION begrüßt demgegenüber das von der EU-Kommission vorgelegte Weißbuch „Eine Strategie zur Revitalisierung der Eisenbahn in der Gemeinschaft“ ausdrücklich. In diesem Weißbuch sind eine Reihe von Forderungen der UNION aufgenommen worden.

EMV-Tag 1997 im Zentrum für Innovative Produktion (ZIP), Saarbrücken, 14. Mai 1997

Am 14. Mai 1997 findet im Zentrum für Innovative Produktion (ZIP), Saarbrücken der dritte EMV-Tag zum Rahmenthema "Die praktische Umsetzung der europäischen Richtlinie zur elektromagnetischen Verträglichkeit (EMV)" statt.

Er wird gemeinsam veranstaltet von der Handwerkskammer des Saarlandes, der Hochschule für Technik und Wirtschaft, der Zentrale für Produktivität und Technologie Saar e.V. und dem Verband der Deutschen Elektrotechniker Saar e.V. und steht unter der Schirmherrschaft des Ministers für Bildung, Kultur und Wissenschaft des Saarlandes.

Die Veranstaltung richtet sich an kleine und mittlere Unternehmen in Industrie und Handwerk, aber auch an Großindustrie, Energieversorgungsunternehmen und Forschungseinrichtungen in der Saar-Lor-Lux Region.

Geplant sind Vorträge zu den Themenkreisen EMV-Einstörmaßnahmen, EMV von PC's, EMV in Datennetzen, Biologische Wirkungen elektromagnetischer Felder, Niederspannungsrichtlinie, Überspannungsschutz und EMV im Handwerk.

Neben Vorträgen zum Thema EMV sollen, im Rahmen einer kleinen EMV-Messe mit ca. 15 Ausstellern, verschiedene Stände und Präsentationen von Dienstleistungsunternehmen, Meßgeräte und anderen EMV-Anbietern dazu beitragen, die Besucher bei der Lösung ihrer EMV-Probleme zu unterstützen.

Interessenten, die an der Veranstaltung teilnehmen oder auch noch kurzfristig auf der Messe ausstellen möchten, mögen sich bitte an:

Prof. Dr. W. Langguth, EMV-Labor, Hochschule für Technik und Wirtschaft, Saarbrücken, Tel.: 0049-681-58.67.279 (-169), Fax: -122, wenden.

Journée de transfert de technologie le 12 juin 1997 à Nancy

«Outils et méthodes d'aide à la conception»

Le programme INTERREG II de l'Union Européenne, mené dans le cadre de l'Eurorégion Saar-Lor-Lux / Rhénanie-Palatinat / Wallonie, est conçu pour favoriser les coopérations transfrontalières entre ces régions. Dans ce cadre, le projet REGIOTEC a été mis en place autour de la ZPT de Sarrebruck, le BIC de Kaiserslautern, Luxinnovation à Luxembourg, Créaction à Arlon, et le CEI PROMOTECH en Lorraine. Ces partenaires organisent régulièrement des journées de transfert de technologie. En décembre 1996, la première journée, à Sarrebruck, portait sur l'automatisation des processus de production. Elle a rassemblé 40 exposants et plus de 250 visiteurs.

La seconde journée de transfert de technologie sera organisée le 12 juin 1997 à Nancy. Elle aura pour thème: «Outils et méthodes d'aide à la conception»

Des expositions et conférences se dérouleront dans les locaux du Conseil Général de Meurthe & Moselle. De nombreux observateurs soulignent la nécessité pour les PME d'assurer leur développement stratégique autour de l'innovation technologique. Mais l'innovation ne s'improvise pas.

La journée comprendra des présentations thématiques, une table ronde, une exposition permanente ainsi que l'organisation de rendez-vous individuels. Une traduction simultanée en allemand et français est assurée.

Un espace d'exposition permettra à des offreurs technologiques de présenter des produits illustratifs de cette thématique à un public ciblé de l'Eurorégion.

Les entreprises qui peuvent offrir des outils de conception de produit sont invitées à les exposer gratuitement dans le cadre de cette manifestation. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les services de Luxinnovation.

LUXINNOVATION

Centre Relais Innovation

SERVICE DE PROMOTION ET D'ASSISTANCE A L'INNOVATION

7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 LUXEMBOURG

Tél. 43 62 63-1
Fax: 43 83 26 / 43 23 28

Guichet Unique PME - Beratungsstelle für Klein- und Mittelunternehmen im Norden des Landes

Im Rahmen der europäischen LEADER II Initiative führen die Handelskammer und die Handwerkskammer seit Anfang 1996 ein gemeinsames Projekt „Beratungsstelle für Klein- und Mittelbetriebe – Guichet Unique PME“ in der LEADER II Region durch.

LEADER II (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) hat als Aufgabe, in allen Tätigkeitsbereichen im ländlichen Raum innovative Maßnahmen der lokalen Projektträger des öffentlichen und privaten Sektors zu fördern und die dabei gesammelten Erfahrungen in der ganzen Gemeinschaft bekannt zu machen.

Die LEADER II Region begreift in unserem Lande sämtliche Gemeinden des Kantons Vianden, sämtliche Gemeinden des Kantons Klerf, die Gemeinden Winweiler, Eschweiler, Wiltz, Kautenbach, Goesdorf, Lac de la Haute Sûre, Boulaide und Heiderscheid des Kantons Wiltz, die Gemeinden Rédange und Beckerich des Kantons Redingen sowie die Gemeinden Bastendorf, Bourscheid und Hoscheid des Kantons Diekirch.

Der „Guichet Unique PME“ hat sich als Aufgabe gestellt, den Klein- und Mittelbetrieben aus Handel,

Handwerk und Horeca, vor Ort, beratend zur Seite zu stehen und hat sich folgende Schwerpunkte gesetzt:

- individuelle Beratung bei Betriebsgründungen, bei Betriebsentwicklungen und -übernahmen;
- Hilfestellung bei verwaltungstechnischen Problemen;
- technische Begleitung bei Projektfinanzierungen;
- Beratung bei Kommodo-Inkommodo-Problemen;
- allgemeine technische Beratung sowie Informationen in bezug auf arbeitsrechtliche Probleme;
- Organisation von Seminaren und Aufklärungsveranstaltungen.

Im letzten Jahr konnten so mehr als 250 individuelle Beratungen durchgeführt werden. 120 Unternehmen nahmen an Seminaren und Informationsversammlungen teil. Die Beratungsstelle für KMU wurde im Jahr 1996 von Frau Isabelle Frieden geleitet. Für 1997 sind neben der beratenden Tätigkeit weitere Seminare zu spezifischen Themen vorgesehen.

Nähere Informationen hierzu erteilt der „Guichet Unique PME“, Herr Hubert Ahles, Betriebsberater, an folgenden Tagen (normale Bürozeiten):

montags und dienstags in Munshausen, 11, Duarrefstrooss, Tel.: 92 99 36, Fax: 92 99 85 sowie mittwochs und donnerstags in Eschdorf, 31, Grand – rue, Tel.: 89 95 70, Fax: 89 95 67.

Ventes sous forme de liquidations

Les ventes sous forme de liquidations telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes Moyennes sur la base de l'article 8 de la loi du 27 novembre 1986 réglementant certaines pratiques commerciales et sanctionnant la concurrence déloyale.

Situation au 20/3/1997

ADEQUAT S.à r.l.

28, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg
c7043/96
02/01/1997 - 01/01/1998
cessation complète

ALT Pierrette

2-4, rue Dr. Herr
L-9048 Ettelbruck
c7061/97
15/03/1997 - 14/03/1998
cessation du commerce de jouets

AM BLUMENKELLER

4, Boschent
L-9155 Grosbous
c7024/96
09/11/1996 - 08/11/1997
cessation complète de l'activité commerciale

BINTGES Ulrike

24, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
c7057/97
15/02/1997 - 14/05/1997
démén.: 25, rue des Capucins,
L-1313 Luxembourg

BOUTIQUE BEL MONDO S.à r.l.

15, avenue de la Libération
L-3850 Schifflange
c7058/97
27/02/1997 - 26/02/1998
cessation complète de l'activité commerciale

BOUTIQUE GATSBY S.à r.l.

21, av. Grand-Duchesse Charlotte
L-3441 Dudelange

c6055/96
27/07/1996 - 26/07/1997
cessation complète de l'activité commerciale

CADEAU-BONHEUR CONTESSINA S.à r.l.

223, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
c7053/97
06/02/1997 - 05/05/1997
démén.: 56, rue Principale,
L-5241 Sandweiler

CANNIVET Vivianne

rue de la Gare
L-6440 Echternach
c6099/96
21/08/1996 - 20/08/1997
cessation complète de l'activité commerciale

CECCACCI Marie-Gabrielle

32, rue Dicks
L-4081 ESCH/ALZETTE
c7041/96
02/01/1997 - 01/01/1998
cessation complète de l'activité commerciale

**CHAUSSURES PASCALE
S.à r.l.**

10, rue de la Libération
L-3510 Dudelange
c6097/96
23/08/1996 - 22/08/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

ELECTRO-SCHARTZ S.à r.l.

14, rue de la Libération
L-3510 Dudelange
c7063/97
02/05/1997 - 01/08/1997
démén.: rue Jean Wolter,
Dudelange

FABER Catherine

22, rue du X Septembre
L-4320 Esch/Alzette
c7018/96
23/10/1996 - 22/10/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

GADA SA

102, Kiemel
L-9990 Weiswampach
c7017/96
22/10/1996 - 21/10/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

HADAN S.à r.l.

2-4, rue Beck
L-1222 Luxembourg
c7050/97
22/02/1997 - 21/05/1997
transformation immobilière

HARTMANN Marc

28, route du Vin
L-5450 STADTBREDIMUS
c7062/97
08/03/1997 - 07/03/1998
cessation complète de l'activité
commerciale

**HEIDERSCHIED
Marie-Louise**

153, avenue Charlotte
L-4531 Oberkorn
c6082/96
07/09/1996 - 06/09/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

**HEIDERSCHIED-
SCHREIBER S.à r.l.**

62, Grand-Rue
L-8510 Rédange-sur-Attert
c7054/97

22/02/1997 - 21/05/1997
transformation immobilière

HENNICO Dominique

9, Place du Marché
L-4756 Pétange
c6075/96
06/07/1996 - 05/07/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

**HORLOGERIE-BIJOUTERIE
HUBERT PITZ**

14, avenue de la Gare
L-3236 Bettembourg
c7013/96
02/11/1996 - 01/11/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

ISABELLA S.à r.l.

1, rue Auguste Liesch
L-3474 Dudelange
c7009/96
15/10/1996 - 14/10/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

JUNCK & CIE SECS

19, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
c7047/96
23/01/1997 - 22/04/1997
démén.: 41, avenue de la Gare,
L-1611 Luxembourg

JUNG Félicie

81, Grand' rue
L-1661 Luxembourg
c6052/96
15/05/1996 - 14/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

KIEFFER Robert

6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg
c6065/96
29/06/1996 - 28/06/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

KLEBEGO S.à r.l.

36, Grand-rue - Centre Brasseur
L-1660 Luxembourg
c7005/96
05/10/1996 - 04/10/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

LAETITIA S.à r.l.

27, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg

c6030/96
22/05/1996 - 21/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

LUSSOT Léa

8, rue de Boevange
L-8707 Useldange
c7026/96
23/11/1996 - 22/11/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

MEIER Norbert

9, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
c6077/96
01/10/1996 - 30/09/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

MEUNIER Raymond

6-8, rue 1900
L-2157 Luxembourg
c6059/96
28/05/1996 - 27/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

MJ COLLECTIONS SA

5, rue de l'Alzette
L-4011 Esch-sur-Alzette
c6049/96
14/05/1996 - 13/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

**MODES
BRIGIT S.à r.l.**

15, avenue G.D. Charlotte
L-3440 Dudelange
c6031/96
25/05/1996 - 24/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

MONVILLE Jean René

27, Grand' rue
L-6630 Wasserbillig
c6037/96
04/05/1996 - 03/05/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

**NEWMAN ANTIQUES
(LONDON) S.à r.l.**

64, avenue du X septembre
2550 Luxembourg
c6078/96
10/08/1996 - 09/08/1997
cessation complète de l'activité
commerciale

NOUVEAU TOMCAT S.à r.l.

1, place de Paris
L-2314 Luxembourg
c6066/96
29/06/1996 - 28/06/1997
cessation complète de l'activité commerciale

ORIENT GALERIE S.à r.l.

92, Grand-Rue
L-9050 Ettelbruck
c7059/97
15/03/1997 - 14/06/1997
transformation immobilière

OSIRIS S.à r.l.

45, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
c7056/97
08/02/1997 - 07/02/1998
cessation complète de l'activité commerciale

PARADOX SA

26, quai de la moselle
L-5553 Remich
c6061/96
07/09/1996 - 06/09/1997
cessation complète de l'activité commerciale

QUELLE S.à r.l.

90A, rue de Strasbourg
L-2560 Luxembourg
c6033/96
29/04/1996 - 28/04/1997
cessation complète de l'activité commerciale

REINERT Alice

9, rue du Barrage
L-6581 ROSPORT
c7040/96
02/01/1997 - 01/01/1998
cessation complète de l'activité commerciale

SAVAGE Anthony

88, boulevard Général Patton
L-2316 Luxembourg
c6072/96
29/06/1996 - 28/06/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SCHNEIDER Margot

66, rue des Légionnaires
L-3780 Tétange
c6034/96
25/05/1996 - 24/08/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SCHWEICH SENC

2, avenue de la Gare
1610 Luxembourg
c6079/96
16/08/1996 - 15/08/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SETTANNI S.à r.l.

4-10, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg
c5098/96
23/05/1996 - 22/05/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SHIRTLAND Luxbg. S.à r.l.

60, Grand'rue
L-1660 Luxembourg
c6053/96
28/05/1996 - 27/05/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SPORTS 59 S.à r.l.

59, Grand'rue
L-1661 Luxembourg
c6038/96
23/04/1996 - 22/04/1997
cessation complète de l'activité commerciale

SPUERBEX S.à r.l.

21, rue Chimay
L-1333 Luxembourg
c6045/96
13/05/1996 - 14/05/1997
cessation complète de l'activité commerciale

STAAR Christine «Le Tournesol»

2A, avenue de la Liberté
L-4601 Differdange
c5086/95
06/07/1996 - 05/07/1997
cessation complète de l'activité commerciale

TENTATION S.à r.l.

25, place de l'Hôtel de Ville
L-3590 Dudelange
c7010/96
30/11/1996 - 29/11/1997
cessation complète de l'activité commerciale

THILL Jean

108, rue de l'Alzette
L-4010 Esch/Alzette
c7033/96
15/11/1996 - 14/11/1997
cessation complète de l'activité commerciale

THILL Jean Pierre

134, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
c6069/96
29/06/1996 - 28/06/1997
cessation complète de l'activité commerciale

THILL Marie

119, avenue de Luxembourg
L-4940 Bascharage
c6050/96
17/05/1996 - 16/05/1997
cessation complète de l'activité commerciale

THILLENS-SCHMIT Colette

7, place des Tilleuls
L-9575 Wiltz
c6016/96
27/05/1996 - 26/05/1997
cessation complète de l'activité commerciale

TIMMY BOUTIQUE S.à r.l.

47, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
c6070/96
15/07/1996 - 14/07/1997
cessation complète de l'activité commerciale

TOM-CAT-CITY S.à r.l.

22A, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg
c6063/96
29/06/1996 - 28/06/1997
cessation complète de l'activité commerciale

TROEMEL Manfred

24, rue du Moulin
L-4251 Esch-sur-Alzette
c6058/96
15/07/1996 - 14/07/1997
cessation complète de l'activité commerciale

WAGNER Pascale

2, rue Pierre Hentges
L-1726 Luxembourg
c6091/96
01/09/1996 - 31/08/1997
cessation complète de l'activité commerciale

WIRTH Alfred

102, avenue J.F. Kennedy
L-9053 Ettelbruck
c6092/96
15/08/1996 - 14/08/1997
cessation complète de l'activité commerciale

Etude économique européenne 1997

L'enquête annuelle Eurochambres¹ a été réalisée au Grand-Duché en octobre 1996 auprès des entreprises luxembourgeoises. Les principaux résultats de l'enquête reflètent directement l'opinion des dirigeants d'entreprise en ce qui concerne l'évolution de leurs affaires en 1996 et leurs prévisions quant au climat économique en 1997. Ainsi, ils peuvent servir d'indicateurs de la conjoncture, bien qu'ils doivent être interprétés avec prudence. Les personnes intéressées peuvent commander le rapport complet de l'enquête auprès de la Chambre de Commerce, Service Etudes économiques, M. Carlo Thelen (tél.: 42 39 39-351, fax: 43 83 26, e-mail: pme@cc.lu).

1) Méthodologie

L'échantillon qui est à la base de l'enquête menée au Luxembourg par la Chambre de Commerce provient d'une liste exhaustive établie par le Statec et reprenant 2268 entreprises occupant plus de 10 employés. De cette liste, 930 entreprises représentatives de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise ont été sélectionnées d'une façon aléatoire. Les secteurs suivants n'ont pas été pris en considération: l'agriculture, la santé et l'administration publique. Comme le Grand-Duché est un pays d'un espace réduit, la Chambre de Commerce estime qu'une enquête régionale à l'instar de celles effectuées dans d'autres pays européens n'aurait pas été appropriée.

Au Luxembourg, les petites entreprises sont majoritaires. Afin de maintenir la représentativité de

¹ L'association Eurochambres regroupe 1.400 Chambres de commerce et d'industrie et représente quelque 14 millions d'entreprises dans 31 pays. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de commerce européennes.

l'échantillon original, les résultats ont été pondérés par un coefficient tenant compte des secteurs d'activité, répartis en sept catégories de la nouvelle nomenclature européenne Nace-Rev², et du nombre de salariés des entreprises réparties en six catégories de taille³ (nombre de personnes travaillant dans l'entreprise, apprentis et stagiaires exclus). Ainsi, les analyses qui suivent sont à considérer non seulement pour les entreprises qui ont participé à l'enquête, mais pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises répondant aux critères de l'enquête.

L'enquête proprement dite a été réalisée par téléphone par des collaborateurs assermentés du Centre d'étude de population, de pauvreté et de politiques socio-économiques (Ceps/Instead). 867 entreprises ont valablement répondu au questionnaire⁴ prenant en compte plusieurs aspects de la vie économique des entreprises. (Les 63 entreprises restantes sont pour la plupart en cessation d'activité). 45,9% des entreprises font partie du secteur manufacturier et 54,1% ont des activités de services marchands. Au total, 93% des entreprises luxembourgeoises choisies ont répondu au questionnaire et ont ainsi contribué à la réalisation de cette quatrième édition de l'Etude économique

² Les 7 catégories de secteurs d'activité (Nace-Rev) sont les suivantes:

- Fabrication de produits métalliques, de machines et de matériel de transport
- Autres industries manufacturières
- Construction
- Ventes en gros et détail, réparations, hôtels et restaurants
- Transports, entreposage et communications
- Médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services
- Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau).

³ Les 6 catégories de taille d'entreprise sont les suivantes:

- 10 à 49 salariés
- 50 à 99 salariés
- 100 à 249 salariés
- 250 à 499 salariés
- 500 à 999 salariés
- 1000 salariés et plus.

⁴ Le questionnaire est joint en annexe.

La Chambre de Commerce est à votre service:

- Consultations juridiques gratuites
- Formation professionnelle
- Documentation économique
- Informations sur le commerce extérieur
- Renseignements commerciaux
- Assistance technique aux petites et moyennes entreprises

Quels que soient vos problèmes, adressez-vous à la Chambre de Commerce, qui tient ses services spécialisés à la disposition de ses ressortissants.

européenne⁵. Les périodes de référence sur lesquelles repose cette enquête sont les années 1996 (résultats économiques) et 1997 (prévisions économiques).

2) Présentation du pays

Vu l'exiguïté de son territoire, le Luxembourg dépend économiquement dans une large mesure du commerce extérieur et, partant, de l'évolution conjoncturelle de ses principaux partenaires commerciaux. En termes de degré d'ouverture, l'économie luxembourgeoise occupe la première place dans la «league table» des pays membres de l'OCDE, avec un commerce extérieur représentant 85% du PIB. Elle est fortement tournée vers les autres Etats membres de l'Union européenne. De fait, la Belgique est son principal fournisseur et l'Allemagne son principal client. L'évolution de la balance courante luxembourgeoise montre un surplus croissant dans la balance des services, alors que la balance commerciale devient de plus en plus déficitaire.

Malgré cette forte dépendance de la situation économique prévalant dans les pays voisins, la croissance de l'économie luxembourgeoise a été plus soutenue que celle des autres Etats membres. En 1995, la richesse nationale mesurée en terme de PIB a connu un taux de croissance de 3,8%. Pour 1996 et 1997, ce même taux est estimé à quelque 3%, soutenu par la poursuite de la bonne performance des services, notamment des services financiers.

Cette croissance remarquable a été accompagnée par une création continue d'emplois qui n'a pourtant pas réussi à faire diminuer le chômage. Au contraire, tout en restant bas dans des comparaisons internationales, le taux de chômage a sensiblement augmenté à la fin de l'année 1996 pour atteindre le taux de 3,7%. La principale explication de cette évolution réside dans le fait que les emplois nouvellement créés sont aussitôt occupés par des travailleurs frontaliers. L'indice des prix à la consommation a connu une légère croissance à la fin de l'année 1996, due notamment à l'accroissement des prix des produits pétroliers. Globalement, la situation des finances publiques est très favorable, le Grand-Duché étant le seul Etat membre qui remplit tous les critères de convergence fixés par le Traité de Maastricht.

3) Principaux résultats de l'Etude économique européenne 1997

Malgré les bonnes performances de croissance de l'économie luxembourgeoise, les réponses de l'Etude économique européenne 1997 sont plus pessimistes que les années précédentes. La reprise des affaires

⁵ Au niveau européen, quelque 100.000 entreprises dans 12 Etats membres (Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède) ont participé à l'enquête.

attendue en 1996 dans les pays voisins n'est pas intervenue. Les entreprises industrielles ont le plus souffert de la situation conjoncturelle maussade, alors que l'économie continue à être portée par les services. Presque tous les indicateurs de l'enquête concernant le climat général des affaires en 1996 et les prévisions pour 1997 du climat économique expriment une prudence accrue par rapport aux enquêtes de l'automne 1994 et 1995. La part des dirigeants d'entreprise qui attendent un «statu quo» a considérablement augmenté au dépens de la part des chefs d'entreprise escomptant une amélioration de leurs affaires.

Au Grand-Duché, l'enquête est habituellement marquée par une approche réservée des personnes interrogées qui, pour un grand nombre d'entre elles, peut s'expliquer par l'exposition à des chocs extérieurs des entreprises luxembourgeoises. En général, l'économie luxembourgeoise est très vulnérable à cause de son degré d'ouverture élevé. Le nombre croissant de faillites démontre à quel point le climat des affaires a été difficile pour plusieurs branches de l'économie en 1996. Ainsi les réponses prudentes de l'enquête de l'automne 1996 ne sont pas surprenantes, même en prenant en considération la diminution annoncée de l'imposition des entreprises dans les mois à venir. Ceci confirme aussi la thèse selon laquelle les chefs d'entreprise sont davantage influencés par des facteurs comme les aides publiques, la localisation, le coût du travail, la disponibilité et la qualification de la main-d'œuvre que par des considérations fiscales.

Bien que l'emploi intérieur soit toujours en progression, les réponses concernant la création d'emplois dans les entreprises sont devenues plus pessimistes par rapport aux enquêtes Eurochambres précédentes. Une grande partie des entreprises manufacturières estiment que leur personnel va diminuer en 1996 et en 1997. Les attentes concernant les investissements futurs demeurent optimistes, notamment dans les services. Comparé à 1995, l'environnement général des entreprises n'aurait pas changé en 1996 pour la majorité des dirigeants d'entreprise questionnés. Pour ce qui est des perspectives économiques générales, les réponses positives ont substantiellement diminué au dépens des réponses négatives.

L'évaluation des résultats de l'enquête et l'analyse des Etudes économiques européennes antérieures confirment généralement les attentes des entrepreneurs luxembourgeois, bien qu'elles restent parfois derrière les performances de croissance réelles de l'économie grand-ducale.

4) Indicateurs économiques

Chiffre d'affaires total

En octobre 1995, 34,2% des entrepreneurs interrogés prévoient un accroissement de leur chiffre d'affaires global pour 1996. Dans l'Etude économique européenne 1997, 33,3% des dirigeants ont vu croître leur chiffre d'affaires en 1996, ce qui démontre que les

prévisions de l'année passée se sont avérées exactes. Les prévisions pour 1997 ne sont pas optimistes, car seulement 28,4% des chefs d'entreprises tablent sur une augmentation de leur chiffre d'affaires pour cette année-ci. Les différences concernant les réponses entre le secteur manufacturier – généralement plus pessimiste – et les services sont plus prononcées que dans les enquêtes précédentes.

Chiffre d'affaires national

Les entreprises manufacturières sont devenues plus pessimistes (balance des réponses positives sur les réponses négatives: - 13,8%) en ce qui concerne leur opinion sur les revenus en provenance des ventes nationales en 1996 par rapport à 1995.

Pour le secteur des services, l'évolution contraire a eu lieu. La balance des réponses positives sur les réponses négatives est de 12,3% contre 7,5% dans l'enquête Eurochambres précédente. Les prévisions pour 1997 sont considérablement plus optimistes pour les services (balance: 13,2%; il y a un an: 18,6%) que pour le secteur manufacturier (balance: - 5,5%; il y a un an: 3,9%).

Chiffre d'affaires à l'exportation

Le caractère incertain de l'environnement conjoncturel d'automne 1996 est souligné par les réponses concernant les revenus des exportations en 1996 par rapport à 1995. Ici, les entreprises poursuivant des activités de services (balance: - 1,6%) sont plus pessimistes que celles du secteur manufacturier (balance: 4,7%). Cette même tendance peut être observée pour ce qui est des perspectives relatives au chiffre d'affaires à l'exportation en 1997.

Ces résultats de l'enquête sont assez surprenants étant donné que les performances des services marchands – en particuliers des banques et assurances – ont encore été très satisfaisants en 1996. Il se peut que l'introduction de l'Euro ait un certain effet psychologique sur les réponses données par les chefs d'entreprise questionnés.

Emploi

Le marché de travail luxembourgeois est très spécifique: l'offre nationale de travail est opposée à une demande d'emploi internationale en provenance notamment des trois pays voisins. Plus de 25% de l'emploi intérieur est occupé par des frontaliers non résidents. L'économie luxembourgeoise crée encore de nouveaux emplois alors que les résultats de l'enquête semblent confirmer un ralentissement dans cette évolution. En effet, 28,9% des entreprises de services questionnées ont augmenté leur effectif en 1996 par rapport à 1995, alors que 50,3% ne l'ont pas changé. Pour 1997, même 67,8% s'attendent à un statu quo. Le secteur manufacturier est encore plus pessimiste puisque un quart des chefs d'entreprise estiment que leur effectif a diminué au cours de 1996 et 17,2% d'entre eux prévoient une diminution du personnel en 1997.

Globalement, 70% de l'ensemble des entreprises tablent sur un effectif constant en 1997.

Investissements

34% de l'ensemble des chefs d'entreprise ayant participé à l'enquête ont répondu qu'ils ont augmenté le volume de leurs investissements en 1996 comparé à 1995 (contre 20,2% qui auraient diminué ce niveau). En ce qui concerne les entreprises manufacturières, la balance des réponses positives sur les réponses négatives a diminué au cours des années (5,5% en 1994; 3,7% en 1995; - 0,1% en 1996) alors qu'elle reste à un niveau élevé dans les services marchands (17,3% en 1994; 21,8% en 1995; 21,7% en 1996).

Aussi, dans les prévisions pour 1997, les entreprises qui tablent sur une croissance des investissements sont-elles plus nombreuses parmi le secteur des services marchands (balance: 13,2%) que parmi le secteur manufacturier (balance: - 2,2%).

Climat des affaires

La comparaison des résultats de l'enquête afférente à l'Étude économique européenne 1997 avec les enquêtes précédentes permet de conclure que les entrepreneurs luxembourgeois sont devenus plus sceptiques quant à leur opinion sur l'environnement général de leur établissement. La majorité d'entre eux considère que le climat des affaires est resté constant en 1996 par rapport à 1995. Cette majorité est croissante depuis 1994, ce qui souligne l'approche prudente des chefs d'entreprise dans l'évaluation du climat économique actuel et futur.

Les prévisions concernant l'évolution du climat économique pour 1997 sont plus pessimistes que pour 1996 ou pour 1995 dans les deux secteurs. Pour 1997, la balance pesant les réponses positives par rapport aux réponses négatives est de - 0,5% pour les services marchands et de - 4,6% pour les entreprises manufacturières. Comparées aux enquêtes précédentes, les prévisions relatives au climat économique futur dans le secteur des services marchands sont devenues assez pessimistes, alors que l'économie luxembourgeoise continue à être portée par les services.

Aussi les entrepreneurs luxembourgeois sont-ils plus pessimistes que la majorité des dirigeants d'entreprise européens.

VOUS VOULEZ REMETTRE

**Votre Commerce, votre Entreprise,
vos locaux...**

Envoyez votre coupon-réponse à:

«INTERMEDIATION ACTIVE»

11, rue des Martyrs – B-6700 ARLON (Belgique)

Nom: Prénom:

Raison sociale:

Adresse:

Ville: Pays:

Tél.:

Discretion assurée

Etude sur l'harmonisation du droit européen des sociétés

La Commission européenne organise une vaste consultation auprès des 15 Etats membres et auprès de nombreux organismes professionnels au sein de l'Union Européenne. Le but de cette consultation est de déterminer les besoins de simplification et de modernisation du droit des sociétés dans les différents Etats membres. Cette consultation fait suite à une Etude menée sous la responsabilité du Groupe international d'audit et de conseil Ernst & Young représenté à Luxembourg par son cabinet Ernst & Young S.A.

Besoin de modernisation et nécessité de mettre fin au blocage de l'harmonisation du droit européen des sociétés

Le droit des sociétés nécessite dans la plupart des Etats membres des modifications et des adaptations en vue de l'achèvement du marché unique. L'Union européenne a préparé plusieurs projets dans ce sens, dont les plus importants sont: le projet de règlement de société européenne (Societas Europea), le projet de directive sur les fusions internationales et le projet de directive relatif au fonctionnement des sociétés anonymes. Pourtant, ces projets existent depuis plus de vingt ans sans avoir abouti à un réel progrès, en raison essentiellement de divergences sur le droit à l'information et à la participation des salariés à la gestion de l'entreprise. Cet arrêt dans le processus d'harmonisation du droit des sociétés freine la réalisation du marché unique en ce sens où les entreprises ne peuvent légalement se déplacer ou fusionner librement au-delà des frontières. De plus, sous réserve de quelques exceptions, les opérations de restructuration internationale ne peuvent être réalisées en neutralité fiscale, bien qu'une directive fiscale en matière de fusion ait été adoptée. Cela signifie que les questions fiscales dans ce domaine ne pourront être résolues que lorsque la problématique juridique aura été résolue.

Etude commanditée par l'Union européenne

Au regard de cette situation critique, la Commission européenne a recherché de nouvelles idées. Une offre publique internationale pour la réalisation d'une étude en ce sens a été lancée en 1994 et Ernst & Young a été choisi pour mener à bien ce projet. Le postulat de départ retenu par Ernst & Young était que la meilleure manière de découvrir des solutions viables consistait à constituer un groupe de travail international et pluridisciplinaire. C'est dans cet esprit que l'étude a été réalisée avec l'aide de professeurs d'universités, de professionnels du droit, de réviseurs d'entreprises, d'experts comptables représentant différents Etats membres. Cette étude a été publiée en

octobre 1996, les principales conclusions et recommandations sont présentées ci-après.

Différentes conceptions de la notion de «société» pour les membres de l'Union européenne

La raison du blocage du processus d'harmonisation trouve sa source essentiellement dans les différentes conceptions de la «société anonyme» retenues par les Etats membres. Selon la définition anglo-saxonne, une telle entreprise est analysée comme un investissement et les intérêts à protéger sont ceux des actionnaires en qualité d'investisseurs. Selon le concept germanique ou latin, les intérêts des créanciers, des salariés et des tiers doivent être pris en compte directement dans la gestion de l'entreprise. L'impasse dans laquelle nous nous trouvons prend sa source, dès lors que l'on aborde la question du rôle des salariés, dans cette différence de conception.

Harmonisation fondée de façon malencontreuse sur la forme juridique des entreprises

L'étude fait apparaître une carence dans la méthode d'harmonisation, laquelle se réfère à la forme de l'entreprise. En effet, les directives pour leur majorité visent les sociétés anonymes mais ne prennent pas en compte le fait que cette forme de société ne concerne pas uniquement des entreprises de grande taille comme dans certains Etats membres (par exemple 3.000 sociétés anonymes en Allemagne, 13.000 sociétés anonymes au Royaume-Uni), mais également des entreprises de moyenne ou petite taille dans d'autres Etats membres (par exemple 160.000 sociétés anonymes en France, plus de 200.000 sociétés anonymes en Espagne).

Accès insuffisant à l'information

L'étude souligne le fait que le degré d'information est très inégal dans les différents Etats membres, et en règle générale, s'avère insuffisant et inadapté.

Principales recommandations de l'étude

L'objectif de l'harmonisation européenne du droit des sociétés est de réglementer les entreprises en usant de la plus grande flexibilité tout en respectant les intérêts en présence. Ernst & Young a indiqué que l'harmonisation suppose des règles applicables pour des situations comparables, ce qui n'est pas le cas dans le cadre d'une harmonisation fondée uniquement sur la forme juridique de l'entreprise. Au contraire, les critères de taille de l'entreprise et de dispersion de l'actionnariat se révèlent nettement plus appropriés pour déterminer le niveau requis d'organisation et de contrôle d'une entreprise.

Il est possible de relever trois types principaux de sociétés de capitaux:

- les sociétés de capitaux «ouvertes de grande taille». Elles sont cotées ou ont un grand nombre

d'actionnaires. Ces sociétés requièrent une organisation spécifique et un contrôle formel des organes de gestion, de même les droits et les obligations des actionnaires doivent respecter un certain formalisme de nature à protéger tout les intérêts en présence;

- les sociétés de capitaux «fermées de grande taille». Leur actionariat est restreint. Ces sociétés nécessitent également une organisation spécifique et un contrôle formel des organes de gestion, mais les droits et obligations des actionnaires peuvent être soumis à des règles plus flexibles;
- les sociétés de capitaux «fermées de petite taille». Leur actionariat est restreint. Ces sociétés peuvent être dirigées avec une grande souplesse.

Au regard de ces deux critères concrets (taille de l'entreprise et dispersion de l'actionariat), une directive relative au gouvernement des entreprises pourrait être adoptée. De plus, le champ d'application de nombreuses directives pourrait être adapté ou étendu de manière à intégrer les sociétés à responsabilité limitée de grande taille de même que pour accorder plus de flexibilité quand cela est recommandé, ce qui est le cas en particulier pour les petites sociétés anonymes.

Selon Ernst & Young, le blocage dû à la place des salariés dans l'entreprise ne se poserait pas dans plus de 99% des sociétés de l'Union européenne. Légalement, les salariés allemands sont autorisés à cogérer si leur nombre dans l'entreprise dépasse 500, mais de telles entreprises représentent moins de 1% des entreprises dans l'Union européenne et elles représentent moins du tiers de la production européenne. Cela signifie qu'une solution peut être trouvée pour toutes les autres entreprises (soit 99%) que cette problématique ne concerne pas. Par conséquent, le règlement de société européenne, la directive relative aux fusions internationales, la directive relative au fonctionnement des sociétés anonymes et une future directive sur le transfert international des sièges sociaux pourraient être adoptés sans difficulté majeure, si la possibilité était ouverte à chaque Etat membre de ne pas appliquer la directive aux entreprises employant plus de 500 salariés. Il est raisonnable de penser que ce premier pas ouvrira la voie à une solution subséquente pour les grandes entreprises.

Consultation au sein de l'Union européenne

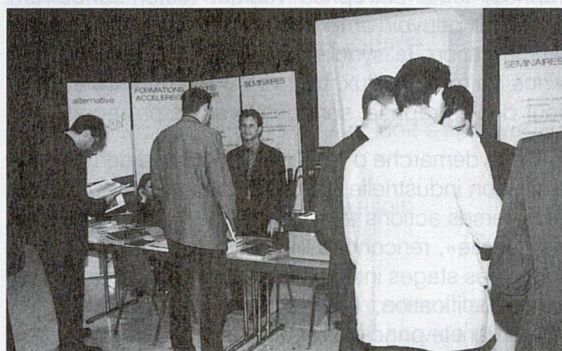
Sur la base de l'étude de 1995/96, la Commission européenne a communiqué un questionnaire d'une vingtaine de pages aux gouvernements et associations professionnelles (entreprises, avocats, experts comptables, commissaires aux comptes, etc.) des 15 Etats membres pour recueillir leurs commentaires dans un délai de quatre mois. La question est désormais de savoir si une conception européenne du droit des sociétés pourra être trouvée ou si, à long terme, c'est le marché qui déterminera les règles applicables au droit des sociétés.

ANESEC:

Rencontre Entreprises-Etudiants à Walferdange

Le samedi, 22 février 1997, l'Association Nationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales (ANESEC) avait organisé à Walferdange la 14e Rencontre Entreprises-Etudiants.

Cette manifestation compte parmi les quelques rares événements qui ont pour objet de mettre en contact direct les entreprises à la recherche de collaborateurs avec des candidats potentiels. Elle contri-



bue ainsi à une meilleure transparence du marché de l'emploi et permet aux futurs diplômés de recueillir en quelques heures une multitude d'informations sur les entreprises présentes et sur les opportunités de carrière offertes.

Comme dans le passé, la Chambre de Commerce a participé également en 1997 à la Rencontre avec un stand d'information. Les étudiants y pouvaient obtenir des renseignements sur les cours et séminaires organisés par la Chambre de Commerce, mais surtout sur la documentation économique qui peut être consultée pour la réalisation de travaux ou de mémoires de fin d'études.

En cas d'intérêt, les étudiants intéressés peuvent contacter la Chambre de Commerce, Service des études économiques, M. Carlo Thelen (tél.: 42 39 39-351, fax: 43 83 26, e-mail: pme@cc.lu).

Grand succès pour la conférence sur l'Excellence Industrielle

1996 avait vu la naissance de la conférence «...vers l'Excellence Industrielle». Cette année, fort du succès de l'année passée, le Centre de Recherche Public Henri Tudor, en collaboration avec la Fédération

des Industriels Luxembourgeois (FEDIL), la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province du Luxembourg et IDELUX pour la Belgique ainsi que le CERELOG (groupe ESIDEC) pour la France, a confirmé sa volonté de développer une réflexion commune dans le domaine de la gestion industrielle.

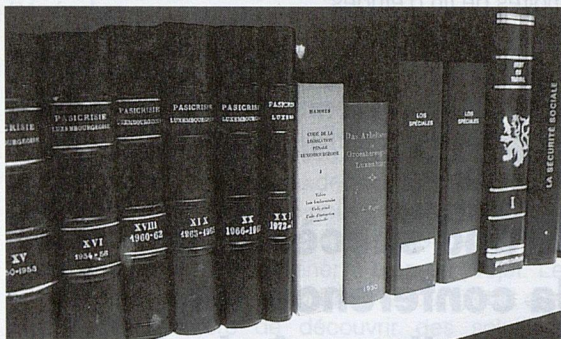
La journée du 25 février 1997, qui a réuni une cinquantaine de dirigeants et responsables d'entreprises industrielles, en constituait le premier pas. Au travers de divers témoignages et ateliers, les intervenants ont abordé un des éléments fondamentaux de la gestion industrielle, à savoir l'organisation. Plus particulièrement, ils ont axé leur discours sur l'étude et l'optimisation des flux de matières et d'information.

En effet, dans un environnement en constante évolution où l'optimisation locale de la production n'est plus qu'une étape vers l'optimisation globale de l'entreprise, toute entreprise voulant rester concurrentielle doit pouvoir optimiser ses flux. L'identification, l'accélération, la synchronisation ainsi que la cohérence de tous les flux, tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise, sont dès lors des prérequis.

Cette démarche d'amélioration dans le domaine de la gestion industrielle devrait se poursuivre au travers de diverses actions telles que les «6-10 de la gestion industrielle», rencontres thématiques se déroulant en soirée, les stages intensifs ou encore les programmes de requalification, l'implication des entreprises en constituant le principal facteur de succès.

Le licenciement avec préavis

Suite à la première chronique juridique concernant la nature de la relation de travail pendant la durée du préavis (Merkur 2/97), la présente chronique a pour objet de rappeler les règles générales concernant les formes à observer et la motivation à donner en cas de licenciement avec préavis d'un salarié.



Généralités

La résiliation avec préavis du contrat de travail est un acte unilatéral de l'employeur qui est comme tel soumis par la loi à certaines règles de forme et

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du CRPHT, Mme Magalie Briquet, tél.: 42 59 91-1, fax: 42 49 75, e-mail: magalie.briquet@crpht.lu

CMO:

Nouveau dépliant d'information

La Caisse de Maladie des Ouvriers (CMO) vient de publier un nouveau dépliant, le troisième d'une série, ayant pour objet d'informer les assurés sur leurs droits et obligations en cas d'arrêt de travail pour cause de maladie, d'accident professionnel ou de congé de maternité. Y sont notamment présentés le nouveau constat d'incapacité de travail et les éventuelles formalités à observer lors de son dépôt.



La nouvelle publication peut être retirée auprès des agences de la CMO, en téléphonant au 40 112-24 16 ou en envoyant un fax au 40 06 11.

qui doit respecter les délais de préavis prescrits par la loi.

Le licenciement avec préavis n'est possible que dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée, le contrat à durée déterminée ne pouvant pas, avant son échéance, être résilié par l'employeur avec préavis.

Par ailleurs, il est interdit de procéder au licenciement avec préavis à l'égard de certaines catégories de salariés; il s'agit:

- des femmes enceintes;
- des salariés incapables de travailler pour cause de maladie;
- des représentants du personnel.

Enfin, dans les entreprises occupant plus de 150 salariés, la loi oblige l'employeur, avant de licencier un salarié, de convoquer l'intéressé à un entretien préalable au licenciement.

Forme du licenciement avec préavis

L'employeur qui décide de licencier doit, sous peine d'irrégularité pour vice de forme, notifier le licenciement par lettre recommandée à la poste.

Toutefois, la signature apposée par le salarié sur le double de la lettre de licenciement vaut également accusé de réception de la notification.

En cas d'obligation de procéder à un entretien préalable, le licenciement avec préavis du salarié ne peut être notifié qu'au plus tôt le jour qui suit cet entretien préalable, et au plus tard huit jours après l'entretien.

Il est très important de savoir que dès que l'employeur a manifesté sa volonté de résilier le contrat, c'est-à-dire dès l'instant de la mise à la poste de la lettre de licenciement ou dès la signature apposée par le salarié sur le double de la lettre de licenciement, ce licenciement sort ses effets et ne peut plus être révoqué par l'employeur.

Il convient également de noter que la seule désaffiliation du salarié auprès des organismes de sécurité sociale n'équivaut pas à un licenciement opéré par l'employeur (Cour 12 novembre 1987).

Il est par ailleurs indispensable que la lettre de licenciement exprime clairement qu'il s'agit d'un licenciement avec préavis; en l'absence d'indication à ce sujet, le juge du travail peut être amené à considérer qu'il s'agit d'un licenciement avec effet immédiat (Cour 16 juin 1994).

Délai de préavis

Dans la lettre de licenciement, l'employeur doit indiquer au salarié licencié le délai de préavis qui lui est dû.

Ainsi qu'il a déjà été expliqué ci-dessus, le licenciement sort ses effets dès sa notification; à partir de ce moment, l'employeur ne peut donc plus revenir sur sa décision, ni modifier les modalités du licenciement. Ainsi, l'employeur ne pourra plus prolonger le préavis jusqu'à concurrence du préavis légal effectivement dû, en cas d'erreur dans la lettre de licenciement. Le salarié ne pourra donc pas être obligé de répondre à l'invitation de l'employeur de prester le préavis légal au délai du terme initialement prévu dans la lettre de licenciement (Cour 24 septembre 1982).

Le délai de préavis tient compte de l'ancienneté de service du salarié auprès de l'employeur et s'établit comme suit:

Ancienneté de service	Délai de préavis
Moins de 5 ans	2 mois
5 ans à moins de 10 ans	4 mois
10 ans et plus	6 mois

Ces délais ne peuvent cependant commencer à courir à l'égard du salarié que:

- le 15^e jour du mois au cours duquel la résiliation du contrat a été notifiée, si la notification est antérieure à ce jour (donc au plus tard le 14^e jour);
- le 1^{er} jour du mois de calendrier qui suit celui au cours duquel la résiliation a été notifiée, si la notification est postérieure au 14^e jour du mois.

Il convient de noter que pour la computation des délais de préavis, il doit être tenu compte de tous les jours de la semaine, donc également des samedis, dimanches et jours fériés.

Motivation du licenciement avec préavis

La loi n'impose pas à l'employeur l'obligation d'énoncer les motifs du licenciement avec préavis dans la lettre de licenciement elle-même.

Dans ce cas, le salarié dispose d'un délai d'un mois à compter de la notification de la lettre de licenciement pour demander à l'employeur, par lettre recommandée, les motifs du licenciement.

L'employeur est alors obligé, dans un délai d'un mois à compter de la notification de la lettre de demande de motifs, de fournir le ou les motifs du licenciement au salarié. En cas d'absence de motivation dans le délai précité, le licenciement est à considérer comme abusif.

Tout licenciement avec préavis doit s'appuyer sur des motifs réels et sérieux.

Ces motifs doivent être fondés soit:

- sur l'aptitude du salarié;
- sur la conduite du salarié;
- sur les nécessités du fonctionnement de l'entreprise, de l'établissement ou du service (licenciement pour motifs économiques).

Il est extrêmement important de noter que ces motifs, outre leur caractère réel et sérieux, doivent être énoncés avec la plus grande précision possible.

Il faut dès lors indiquer au salarié des faits précis et concrets, se rapportant à des dates précises.

La jurisprudence exige en effet que les motifs doivent être fournis avec une précision telle que leur énoncé même en révèle la nature et la portée exacte et permette tant au salarié d'en apprécier le caractère légitime ou non et de faire preuve de leur fausseté ou de leur inanité qu'au juge de vérifier si les motifs s'identifient effectivement à ceux énoncés par l'employeur à l'appui du licenciement (Cour 18 juin 1992).

Ainsi par exemple, dans le cadre d'un licenciement pour motifs économiques, il ne suffit pas que l'employeur fasse référence à des difficultés financières ou à une réorganisation de tout ou partie de l'entreprise; la jurisprudence exige qu'il doit exposer clairement par exemple les mesures de restructuration et de rationalisation entreprises et expliquer l'incidence de ces mesures sur l'emploi du salarié (Cour 18 novembre 1991).

La jurisprudence assimile l'imprécision des motifs à une absence de motifs, entraînant le caractère abusif du licenciement (Cour 27 avril 1995).

La loi permet en principe à l'employeur d'apporter en cours d'instance des précisions complémentaires par rapport aux motifs énoncés initialement.

L'employeur ne pourra cependant pas invoquer en cours d'instance des motifs nouveaux par rapport à ceux indiqués dans la lettre de licenciement ou dans la lettre de motivation (Cour 8 juillet 1993).

De même, la possibilité de compléter les précisions fournies initialement ne peut suppléer à une absence de précision originaire des motifs énoncés (Cour 18 juin 1992).

La charge de la preuve

Au cas où les motifs invoqués par l'employeur à l'appui d'un licenciement sont contestés par le salarié, l'employeur a la charge de prouver tant la maté-

rialité que le caractère réel et sérieux des motifs invoqués.

Ainsi qu'il a été indiqué ci-avant, l'employeur ne sera cependant pas admis à prouver ces faits en cas d'absence de motivation ou d'imprécision de la motivation fournie au salarié.

L'indemnité de départ

La loi reconnaît au salarié qui est licencié avec préavis le droit à une indemnité de départ dont le montant est fonction de l'ancienneté de service du salarié auprès de son employeur. Nous reviendrons dans une chronique ultérieure sur ce point.

Evolution des prix à la consommation en janvier et en février 1997

Le STATEC vient de recalculer l'indice des prix à la consommation sur la nouvelle base 100 en 1996, en se fondant sur le panier des biens et services qui s'est dégagé de l'enquête sur les budgets des ménages menée en 1993, actualisée en 1996.

Le nouvel indice, qui tient compte des habitudes de consommations actuelles, marque au 1^{er} janvier 1997 une hausse de + 0,13%, proche de la

hausse mensuelle moyenne observée en 1996 (+ 0,11%).

L'indice actualisé s'est situé à 99,40 points au 1.1.1996; il atteint 100,74 points au 1.1.1997 (base 100 en 1996). Le taux d'inflation sur 12 mois, que l'ancien indice chiffrait au 1^{er} décembre 1996 à 1,77%, ne se monte plus qu'à 1,35% au 1^{er} janvier 1997.

L'indice rattaché à la base 1.1.1948 pour l'application de l'échelle mobile des salaires se chiffre à 577,01 points.

La moyenne semestrielle atteint 574,77 points au 1.1.1997, dépassant ainsi la cote d'échéance de 574,41 points de l'échelle mobile des salaires.

En application des dispositions légales en vigueur, les salaires, traitements et pensions sont majorés de 2,5% à la date du 1^{er} février 1997 (nouvelle cote d'application en vigueur à partir du 1.2.1997: 548,67).

a) Taux de variation des indices de groupe

	<i>janv. 97 / janv. 96</i>	<i>janv. 97 / déc. 96</i>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	+ 0,32%	- 0,03%
Boissons alcoolisées et tabacs	+ 0,67%	- 0,10%
Articles d'habillement et chaussures	+ 0,50%	-
Logement, eau, électricité et combustibles	+ 4,37%	+ 0,20%
Ameublement, équipement de ménage et entretien	+ 0,54%	- 0,06%
Santé	+ 1,03%	+ 0,20%
Transport	+ 1,39%	- 0,10%
Communications	+ 3,37%	- 0,88%
Loisirs, spectacles et culture	+ 0,94%	+ 0,85%
Enseignement	-	-
Hôtels, cafés, restaurants	+ 1,28%	+ 0,11%
Biens et services divers	+ 1,66%	+ 0,40%

b) Principales incidences sur l'indice général par article (exprimées en points indiciaires – base 100 en 1996 – par rapport au mois précédent)

en hausse		en baisse	
Cinéma, théâtres, concerts (pondération 9,0%)	+ 0,07 points	Automobiles d'occasion (pondération 2,6%)	- 0,02 points
Voyages organisés par avion (pondération 19,8%)	+ 0,03 points	Téléphone (pondération 15,5%)	- 0,02 points

c) Quelques précisions

L'évolution de l'indice général au 1^{er} janvier 1997 (+ 0,13 point) résulte quasi exclusivement d'une forte progression (+ 0,12 point) de la fonction de consommation «Loisirs, spectacles, culture», à laquelle se sont ajoutées de faibles hausses du côté des divisions «Logement, eau, électricité et combustibles» (+ 0,03 point) et «Biens et services divers» (+ 0,02 point). En contrepartie, les fonctions «Transport» et «Communications» ont apporté des baisses de - 0,02 point à l'indice, alors que les apports des autres divisions à l'évolution générale ont été négligeables (de - 0,01 à + 0,01 point).

Les positions avec la plus forte incidence à la hausse sur l'indice – cinémas, théâtres, concerts et voyages organisés par avion – ont connu des progressions respectives de + 7,7% et de + 1,7%. Maintes autres positions ont connu des progressions

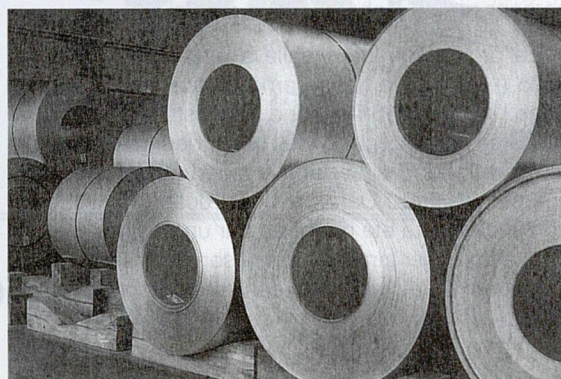


du même ordre de grandeur: services financiers (+ 12,0%), fruits de mer (+ 4,7%), fruits surgelés et en conserve (+ 3,7%), poisson frais (+ 3,6%), gaz liquéfié (+ 3,5%), huile d'olive (+ 3,3%), services d'épave (+ 2,0%), services divers n.d.a. (+ 1,8%). Les baisses les plus importantes ont été relevées pour les automobiles d'occasion (- 7,8%), poisson surgelé ou congelé (- 4,3%), matériel de traitement de l'information (- 3,5%), miel (- 3,3%), pistolets et baguettes (- 2,9%), légumes surgelés (- 2,4%), cacao (- 2,3%), noix (- 2,1%), etc.

Les produits pétroliers n'ont guère eu d'impact sur l'évolution de l'indice du 1^{er} janvier, étant donné que leur évolution a, avec + 0,13%, été identique à celle de l'ensemble des autres biens et services.

Bilan provisoire de l'année 1996

Malgré le fléchissement dans quelques secteurs d'activité, l'année passée aura finalement été un millésime honorable du point de vue macro-économique. Pour 1996, la croissance du PIB peut être évaluée à plus de 3,5% en termes réels. L'inflation est res-



tée modérée et la création d'emplois s'est poursuivie à un rythme élevé. La fin de l'année a été marquée par une montée en puissance du chômage et un recul de la production industrielle.

En 1996, la consommation des ménages a encore augmenté de près de 3% en dépit d'un ralentissement des revenus salariaux. La progression des investissements est restée plus modérée (+0,8%), eu égard au rythme élevé des années antérieures. Cette évolution est la combinaison de phénomènes purement conjoncturels (fort recul de l'investissement industriel) et de l'achèvement d'importants projets antérieurs. Ceci confirme le caractère très volatil de la formation brute de capital fixe dans une économie de petite dimension.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit chronique de la balance commerciale pourrait bien s'établir en 1996 à un niveau record. Pour les neuf premiers mois, il s'élève déjà à - 52,7 milliards de LUF, contre - 48,3 milliards de LUF en 1995. La récession de l'industrie a entraîné un recul des exportations de biens de 4,5% sur la période. Ce déficit commercial se retrouve comme par le passé contrebalancé par un excédent important au niveau des échanges de services et un solde positif des revenus de facteurs. Pour les neuf premiers mois de 1996, l'excédent des échanges de services est de 57 milliards de LUF, le solde des revenus de facteurs se chiffrant à 72 milliards de LUF. Aussi, l'excédent au niveau des services contribue-t-il de façon déterminante à la croissance du PIB.

Le taux de l'inflation a été de 1,4% en 1996. Après un début d'année plus calme, où le taux moyen s'était installé à 1,2%, il s'est porté à 1,7% au dernier trimestre. La recrudescence des prix pétroliers a été à la base de cette poussée inflationniste. La hausse des

prix hors produits pétroliers a été très stable (1% en moyenne).

En 1996, on a assisté à la création nette de plus de 5.000 emplois, occupés à raison de 4/5^e par des travailleurs non résidents. Le taux de chômage est passé à 3,3% contre 3% en 1995; il reste très faible dans un contexte international. La progression du chômage s'est accélérée en fin d'année: en décembre, on dénombrait plus de 1.000 demandeurs de plus qu'en décembre 1995, soit quelque 6.500 personnes à la recherche d'un emploi.

La production industrielle a reculé par rapport à 1995 (- 2,2%). La timide amélioration conjoncturelle dans l'industrie européenne ne s'est pas encore répercutée sur les entreprises luxembourgeoises: il est vrai que la récession dans la sidérurgie (- 8%) pèse sur ces chiffres. Dans la construction, la situation conjoncturelle a été marquée par une baisse de l'activité au premier trimestre, en raison de la situation climatique. Par la suite, on a constaté un certain rattrapage. Les prix et l'emploi salarié continuent d'être orientés à la hausse.

Les services restent, avec une progression de la valeur ajoutée de 5,0%, l'élément moteur de la croissance économique au Luxembourg et génèrent le solde positif de la balance des paiements; l'emploi y progresse de +3,2%. Dans le commerce, l'évolution du commerce de détail est orienté à la baisse, la situation reste bonne dans le commerce de gros et d'automobiles. Les banques et les «autres services marchands» (la restauration, les transports et communications et un vaste ensemble de services aux entreprises et aux particuliers) ont créé en 1996 quelque 3.000 emplois supplémentaires. Pour les banques, la somme des bilans progresse encore de plus de 4% et le résultat avant provisions augmente de 7% (chiffres provisoires), principalement en raison de la progression des commissions perçues.

Pour 1997, en fonction d'une conjoncture internationale améliorée, le Luxembourg pourrait maintenir ses taux de croissance élevés en 1996; l'industrie devrait sortir de la récession subie en 1996. Dans le secteur bancaire, en raison de restructurations, la croissance se ralentira sans doute. Par rapport à 1996, on notera par ailleurs peu de changements significatifs: la hausse du chômage ne pourra que difficilement être enrayerée et l'inflation devrait rester maîtrisée.

Léger ralentissement de la croissance démographique en 1996

De 412.800 au 1^{er} janvier 1996, la population de résidence passe à 418.300 au 1^{er} janvier 1997, soit un taux d'accroissement de 13,3%, à comparer au taux de 15,2% enregistré l'année passée. Ce fléchissement est dû à une baisse du solde migratoire qui passe de 4.610 en 1995 à 3.672 en 1996.

Le nombre de naissances progresse encore. De 5.421 en 1995, il monte à 5.689 en 1996 (+ 4,9%) où le taux de natalité atteint 13,7‰. Cet accroissement concerne aussi bien les nationaux (+ 4,4%) que les étrangers (+ 5,8%). D'après les premières estimations, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élèverait à 1,78, niveau jamais atteint depuis le début des années 70.

Une légère remontée (+ 2,6%) du nombre de décès, qui passe de 3.797 en 1995 à 3.895 en 1996, est observée. Le taux de mortalité de l'année passée s'élève à 9,4‰. Cette progression touche à la fois les autochtones (+ 2,6%) et les étrangers (+ 2, 8%).

En 1996, le taux d'accroissement naturel global est de 4,3‰. Ceci correspond à un excédent de naissances sur les décès de 1.794, soit un accroissement de 170 unités par rapport à 1995.

Le solde naturel négatif des nationaux ne s'élève plus qu'à - 91. En raison de leur structure par âge particulièrement jeune, la population étrangère continue d'enregistrer des excédents (+ 1.885 en 1996).

Pour l'année sous revue, le nombre de mariages (2.105) est de nouveau en légère hausse (+ 1,6%).

En ce qui concerne les divorces, seuls les chiffres du premier semestre sont actuellement disponibles. Ils dénotent une progression sensible (+ 13,9%).

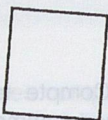
Les flux migratoires se maintiennent à un niveau très élevé. Avec 10.027 arrivées et 6.355 départs, l'immigration nette s'élève à 3.672. Parmi les migrants, les Portugais constituent toujours le contingent le plus important (1.987 entrées et 1.263 sorties donnent un solde de 724). Les pays de l'Union européenne représentent près de 80% de l'ensemble du mouvement migratoire.

Stabilisation de l'excédent courant du Luxembourg en 1996

Pour les neuf premiers mois de 1996, la balance courante du Luxembourg dégage un excédent de 84 milliards de LUF, soit un résultat similaire à celui de la même période de l'année précédente.

Le solde des revenus est encore en progression grâce aux résultats positifs engendrés par le secteur bancaire; l'excédent des revenus du capital s'élève à quelque 104 milliards de LUF pour les trois premiers trimestres de 1996. En revanche, le déficit au niveau du revenu du travail s'est légèrement accru à la suite de la progression continue du nombre de frontaliers pour s'élever pour la même période à quelque 32 milliards de LUF.

Grâce à la bonne tenue des activités de communications et des services fournis aux entreprises, l'excédent important de la balance des services de l'année précédente a pu être confirmé.



CCP/Cpte banque _____ Banque _____
FICHE DE RETENUE D'IMPÔT 1997

Les diverses énonciations de la fiche sont valables
 suivant indications, sauf révocation

Circonscription _____ Numéro
 025 / 20236



**BAUSPARVERTRAG
 ANNAHMEURKUNDE**

BHW Bausparkasse AG
 Niederlassung Luxemburg

BAUSPARVERTRAG

Die Steuerkarte 1997 ist da!

Sie wollen nicht mehr Steuern zahlen als nötig.
 Sie möchten auch Ihren steuerlichen Höchstbetrag
 für das Bausparen ausnutzen (LUF 27.000 je
 Person im Haushalt und Steuerjahr).
 Sie denken an die Eintragung eines Freibetrages.
 Jetzt ist der richtige Zeitpunkt für den Abschluß
 Ihres Bausparvertrages „BHW DISPO 2000“.

Warum Bausparen?

Der Bausparvertrag BHW DISPO 2000 ist der
 ideale Grundstein für die Wohnungsfinanzierung
 oder die Finanzierungsreserve für die vielen
 Möglichkeiten (z.B. Verbesserungen, Renovierung,
 Umbau/Anbau), wenn die eigenen vier Wände
 in die Jahre kommen.
 BHW DISPO 2000 ist eben der Bausparvertrag
 für jeden und für alle Fälle. Ob noch Mieter
 oder schon Haus- oder Wohnungseigentümer.

**BHW ♦ 5, rue Pierre d'Aspelt
 BP 556, L-2015 Luxembourg
 Tel 44 88 44 - 1 – Fax 44 88 44 34**

s Antrages

Geburtsda
 28.04 193

er er-
 barungen sind

CHIFFRE ECONOMIQUE

À la suite de la chute sensible des prix dans certaines branches industrielles (en particulier le secteur sidérurgique), le solde de la balance com-

Soldes de la balance courante du Luxembourg

	1993	1994	1995 (chiffres provisoires)	1995 (9 mois – chiffres provisoires)	1996 (9 mois – chiffres provisoires)
Opérations courantes	79,1	90,8	92,8	83,0	84,0
Marchandises	-63,0	-58,7	-50,9	-33,0	-36,0
Services	45,6	46,1	78,7	58,0	58,0
Revenus	105,4	115,4	80,0	70,0	72,0
Transferts courants	-8,9	-12,0	-15,0	-12,0	-10,0
Opérations courantes, y compris bénéfices réinvestis	60,8	68,1	n.d.	n.d.	n.d.

merciale s'est encore détérioré. Compte tenu du ralentissement général des échanges commerciaux, il faut sans doute tabler sur un léger recul de l'excédent courant de 1996 par rapport à l'année précédente.

Autorisations de bâtir 1996:

Reprise hésitante dans le bâtiment

Le STATEC vient de publier les résultats de la statistique des autorisations de bâtir de l'année 1996.



Après 1991, où l'on avait compté plus de 2.400 bâtiments autorisés avec 4.450 logements et un volume global de 5.600.000 m³, les autorisations de bâtir avaient marqué un recul annuel continu de l'ordre de

-10%. En 1995, les objets autorisés n'avaient plus été qu'au nombre de 1.609, le nombre de logements était tombé à 2.676 unités et le volume bâti n'atteignait pas 4.000.000 m³.

En 1996, un léger redressement de la situation d'ensemble s'est opéré: le nombre des objets autorisés est passé à 1.796 (+ 11,6%), celui des logements évoluant à 2.797 (+ 4,5%). Si – après la légère progression de l'année précédente – le volume bâti a marqué un recul (- 4,2%) en tombant à 3.820.000 m³, ceci est dû exclusivement au fait qu'en 1995, un permis de construire avait été accordé pour un objet industriel d'une envergure inhabituelle.

Dans le secteur résidentiel, la demande s'est renforcée particulièrement du côté des maisons unifamiliales, où le nombre des objets autorisés (1.253 maisons) a progressé de + 7,7% par rapport à 1995. Chez les maisons à appartements, on constate une réorien-

tation vers des projets de taille plus réduite: alors que le nombre des objets autorisés (199 immeubles) a fortement progressé (+ 19,2%), celui des logements (1.538 unités) a connu une évolution de seulement + 2,3%, le volume bâti autorisé étant stagnant.

Un certain mouvement d'essor s'est également manifesté dans le secteur non-résidentiel, où le nombre des objets autorisés (344) a été supérieur de + 23,3% à celui de 1995. Le recul du côté du volume bâti (- 11,6%) s'explique par la mise en chantier, en 1995, du complexe industriel important déjà mentionné, qui n'a pas eu de contrepartie en 1996.

Nouvel indice des prix à la consommation

Le STATEC vient de présenter l'indice des prix à la consommation du mois de janvier 1997, qui est le premier d'une nouvelle série établie sur la base 100 en 1996.

Le nouvel indice, institué par règlement grand-ducal du 27 décembre 1996, se conforme aux dispositions du Règlement (CE) N° 2494/95 du Conseil du 23 octobre 1995 relatif aux indices des prix à la consommation harmonisés, ainsi qu'à celles des règlements de la Commission pris en son exécution. Ceci signifie que l'indice luxembourgeois, qui, sur le plan national, sert avant tout d'instrument de référence de l'échelle mobile des salaires, est conçu de façon à remplir sur le plan communautaire la fonction d'indice harmonisé (IPCH).

Les IPCH, qui sont établis pour tous les Etats membres de l'UE, ont été conçus de manière à per-

mettre des comparaisons internationales de l'évolution des prix à la consommation. La Commission européenne ainsi que l'Institut monétaire européen les utiliseront pour évaluer la convergence en matière de taux d'inflation conformément aux dispositions du traité sur l'Union européenne, et ce notamment en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire au 1er janvier 1999.

Tout en reposant sur des concepts méthodologiques communs et une couverture harmonisée, les IPCH n'introduisent pas un « panier uniforme » des dépenses, qui serait identique pour tous les Etats membres. Aussi le nouvel indice luxembourgeois se

fonde-t-il sur le panier des biens et services qui s'est dégagé de l'enquête sur les budgets des ménages menée en 1993 par le STATEC auprès de la population résidente. Chacune des positions de référence entrant dans le calcul de l'indice est affectée d'une pondération qui représente son importance dans la somme globale des dépenses consacrées par les ménages résidents à l'achat des biens et services couverts par l'indice. Afin de la rapprocher le plus possible du schéma de dépenses actuel des ménages, cette pondération a été actualisée par la prise en compte des évolutions de prix intervenues entre la période de l'enquête sur les budgets des ménages (1993) et l'année de base de l'indice (1996).

1996, une année difficile au point de vue touristique

Les premiers résultats de la statistique d'hébergement confirment que la saison touristique 1996 était plutôt moyenne. La régression des arrivées, toutes

catégories d'hébergement confondues, a été de l'ordre de 7,4% tandis que les nuitées ont reculé de quelque 8%.

Dans les hôtels, auberges et pensions, le nombre de nuitées est passé en dessous du seuil des 1,1 millions (- 5,0%).

C'est dans les campings que le recul des nuitées a été le plus sensible (- 12,8%).

Arrivées (ensemble du pays)	1995	1996	Variation en %
Toutes catégories d'hébergement, dont	801.800	742.500	- 7,4%
Hôtels, auberges, pensions	511.900	483.500	- 5,5%
Campings	211.800	183.000	- 13,6%
Hébergement complémentaire	78.100	76.000	- 2,7%

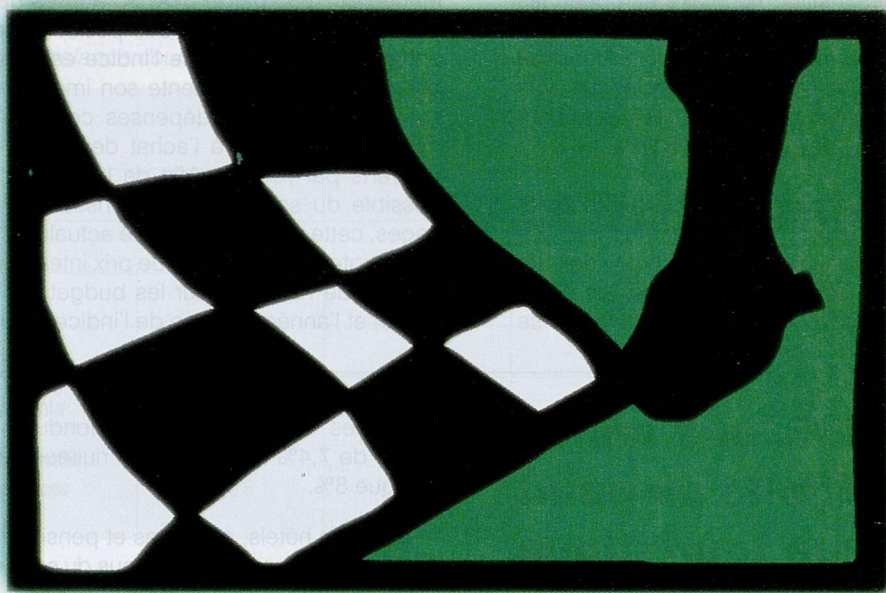
Nuitées (ensemble du pays)	1995	1996	Variation en %
Toutes catégories d'hébergement, dont	2.660.400	2.441.000	- 8,2%
Hôtels, auberges, pensions	1.140.400	1.083.000	- 5,0 %
Campings	1.176.500	1.026.000	- 12,8%
Hébergement complémentaire	343.500	332.000	- 3,3%

Dans la Ville de Luxembourg, les nuitées, toutes catégories d'hébergement confondues, ont diminué d'un peu plus de 5%, tandis que dans les hôtels, auberges et pensions, on a compté presque 30.000 nuitées de moins (- 5,5%) qu'en 1995. A l'instar des autres pays touristiques à prix élevés comme l'Au-

triche et la Suisse, le Luxembourg souffre du délaissement de ses vacanciers au profit des destinations meilleur marché du pourtour méditerranéen. D'un autre côté, il faut également considérer que l'année 1995 avait bénéficié des retombées de l'année culturelle européenne.

Arrivées (Ville de Luxembourg)	1995	1996	Variation en %
Toutes catégories d'hébergement, dont	309.000	291.000	- 5,8%
Hôtels, auberges, pensions	259.700	242.500	- 6,6%

Nuitées (Ville de Luxembourg)	1995	1996	Variation en %
Toutes catégories d'hébergement, dont	683.000	648.000	- 5,1%
Hôtels, auberges, pensions	540.900	511.000	- 5,5%



CW Lease n'est pas plus cher. C'est encore plus évident en fin de parcours.

Vous ne le savez que trop bien: le prix d'une voiture de leasing dépend de plusieurs facteurs.

Ainsi, en fin de contrat, le décompte des kilomètres risque souvent de rendre le véhicule plus coûteux que vous ne l'aviez imaginé.

Trop ou trop peu de kilomètres au compteur: vous payez ou vous êtes remboursé au même tarif.

Vous voyez qu'il n'y a pas deux poids deux mesures chez CW Lease. Vous effectuez moins de kilomètres que prévu? Vous bénéficiez d'un tarif de remboursement pour le moins exceptionnel. En fin de parcours, CW Lease s'avère donc nettement meilleur marché. Mais nous vous réservons d'autres bonnes surprises.

Des avantages quant aux tarifs, aux changements de pneus, aux véhicules de remplacement.

Si votre véhicule est immobilisé un certain temps, pour cause de vacances (bien méritées) ou de maladie (nous ne le souhaitons pas), vous ne payez que 50% pour cette période.

De plus, chez CW Lease, vous changez de pneus aussi souvent que la sécurité l'exige, sans majoration de prix. Et vous ne descendrez

jamais de plus d'une catégorie pour votre véhicule de remplacement. C'est bien la moindre des choses.

Mais les chiffres sont parfois plus forts que les mots. Nous avons une offre très convaincante à vous proposer.

Envoyez-nous le bon ci-joint, ou téléphonez-nous: vous serez surpris des possibilités CW Lease.



BON POUR UNE OFFRE CONVAINCANTE

Vite, faites-moi une offre sans engagement, en m'expliquant tout ce que CW Lease peut m'apporter.

Type de véhicule:

Km/an: Durée: mois

Nom: Prénom:

Société: Parc de: véhicules

Rue N°:

Code postal: Localité:

Tél.:/..... Fax:/.....

Envoyez ce bon complété à CW Lease Luxembourg S.A. 8, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg Tél: 25 00 09, fax: 25 26 16

CW LEASE



Sensibiliser les PME à la Sécurité, l'Hygiène et la Santé sur le lieu de Travail

Une conformation efficace à une spécification en matière de Sécurité et/ou de Santé sur le lieu de travail ne nécessite pas toujours de gros investissements et offre dans la plupart des cas des retombées très positives pour l'entreprise et les travailleurs. C'est en tous cas ce que la Commission européenne voudrait démontrer aux petites et moyennes entreprises en chargeant l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg de lancer et coordonner une vaste campagne de sensibilisation auprès des PME européennes.

Chaque Euro Info Centre (il y en a 230 sur le territoire de l'Union européenne) montera, en partenariat avec et sur le site d'une PME sélectionnée dans sa région, la démonstration d'une solution novatrice et transférable à une autre entreprise/un autre secteur dans le domaine de la santé et la sécurité au travail.

Les PME de la région seront invitées à la découvrir à l'occasion d'une journée portes-ouvertes.

Une première expérience devrait ainsi être tentée début mai 1997 par l'EIC de Luxembourg, auprès d'une PME à sélectionner.

Les PME qui souhaiteraient soit proposer leur candidature, pour faire connaître leur solution, soit être invitées à une telle manifestation, sont priées de se faire connaître en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous par téléfax ou par courrier à l'adresse indiquée.

Coupon Réponse

Société: _____
 Adresse: _____
 Code Postal: _____
 Localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____
 Homepage: <http://www.> _____
 Secteur d'activité: _____
 Secteur/activités à risque: _____

- Je désire être invité à la démonstration de «bonnes pratiques» en matière Santé et Sécurité au Travail
- J'ai implémenté une solution novatrice et transférable dans le secteur de _____
- Je suis disposé à mettre mes locaux à disposition pour une démonstration sur site de la solution.

Euro Info Centre-Luxembourg

Chambre de Commerce/FEDIL
 7, rue Alcide de Gasperi
 L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333
 Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

Nous sommes à votre service !



EURO COMPTES S.A.

8, AVENUE DE LA FAÏENCERIE • L-1510 LUXEMBOURG

**COMPTABILITE • FISCALITE
 TRAITEMENTS ET SALAIRES**

Tél. **47 10 11/12** Fax **47 02 06**



Euro Regio Partners 1996

Le Salon Industriel de la Coopération au coeur de l'Europe - 7 & 8 novembre 1996

Les 7 et 8 novembre 1996, l'Euro Info Centre-Luxembourg de la Chambre de Commerce/FEDIL a organisé le Salon Industriel de la Coopération Internationale Euro Regio Partners qui s'est déroulé à Luxembourg. Le but était de réunir en un seul lieu des entreprises luxembourgeoises et européennes de plusieurs branches industrielles provenant des régions limitrophes (Luxembourg, Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas) et autres (Italie, Slovaquie, Slovénie) afin d'échanger leurs expériences et entamer des collaborations.

Lors de ces deux journées de rencontres qui se sont déroulées au Centre d'Expositions et de Conférences de la FIL, on a pu compter 180 entreprises participantes et près de 250 chefs d'entreprise, une cinquantaine de personnalités du monde économique et politique ainsi qu'une quarantaine de visiteurs. Environ 350 participants ont assisté à la rencontre.

Les offres et les demandes de partenariat des entreprises participantes des différentes régions associées au projet ont été rassemblées dans un catalogue multilingue (français, allemand, néerlandais et italien), sous forme de profils de coopération établis sur base des souhaits et des besoins réels exprimés directement par les entreprises participantes.

Sur un volume de 280 pages, le catalogue contient plus de 150 profils d'entreprises avec un portrait des PME participantes, une description de leurs activités, de leurs produits, de leurs services ainsi que de leur offre ou recherche de coopération souhaitée. Le catalogue constitue, dès lors, un outil idéal pour toute entreprise désireuse de trouver des partenaires potentiels et de nouer des contacts ciblés et constructifs avec d'autres PME à l'échelle interrégionale ou internationale.

Un échantillon des profils de coopération allemands, français et néerlandais édités dans le catalogue sont repris ci-dessous afin de donner une idée sur les types de coopération qui ont été proposés lors de la manifestation.

Les personnes intéressées à entrer en contact avec une ou plusieurs des entreprises concernées ou à recevoir le catalogue de la manifestation «Euro Regio Partners 1996», peuvent retourner le formulaire ci-dessous par télécopie ou par courrier à l'Euro Info Centre-Luxembourg de la Chambre de Commerce/FEDIL ou envoyer un e-mail à l'adresse indiquée.

ALLEMAGNE

DEH01

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

Production/assemblage d'accumulateurs.

Produits: Développement d'accumulateurs suivant la spécification du client.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Développement de l'activité commerciale (recherche de nouveaux clients, fournisseurs).

DEH02

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

Services d'ingénierie dans les secteurs de la gestion de l'énergie et de la chaleur, couplage force-chaleur, systèmes énergétiques courant chaud-froid complets. Installations frigorifiques et installations techniques pour l'industrie agro-alimentaire et des produits de luxe, commande d'installations techniques.

Prestations de services d'architectes et d'ingénieurs pour les bâtiments industriels et commerciaux.

«Euro Regio Partners 1996» – Le Salon Industriel de la Coopération au coeur de l'Europe – 7 & 8 novembre 1996 au Centre d'Expositions et de Conférences des F.I.L

Société: Nom:

Adresse:

Localité: Code Postal:

Téléphone: Fax:

E-Mail: homepage: http://

- Je désire recevoir les coordonnées de l'entreprise N°
- Je désire recevoir le Catalogue «Euro Regio Partners 1996»
- Je désire avoir des renseignements sur des manifestations similaires organisées au cours de l'exercice 1997-1998

Euro Info Centre-Luxembourg – Chambre de Commerce/FEDIL

Mlle Sabrina Sagromola

7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26 • e-Mail: eic@cc.lu

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Coopération avec des architectes et des bureaux d'ingénieurs
- Coopération avec des fabricants d'installations frigorifiques pour la distribution.

DEH03**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Conception et vente de produits destinés à l'utilisation de l'eau pluviale.

En particulier filtres avec boîtiers en zinc/cuivre pour tuyaux de descente, boîtiers PE à placer en terre; filtres en acier fin inoxydable; entretien réduit; aucun danger d'engorgement, puisqu'il n'y a pas de rétrécissement du diamètre d'écoulement; exploitation du principe naturel de l'adhésion de l'eau avec tamis de filtre $\cdot 0,17$ mm, donc bon nettoyage et exploitation élevée ($\cdot 90\%$).

Technique de filtres éprouvée, sans concurrence, grande acceptation et expansion du marché.

De plus au programme: pompes spéciales pour l'utilisation de l'eau de pluie, filtres d'aspiration spéciaux, autres composants.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Partenaire de distribution dans le domaine de la technologie de l'environnement avec distribution couvrant le marché régional ou avec responsabilité régionale; compétence de distribution et de consultation.
- La fabrication sous licence est envisageable; 15 différents droits de production allemands et étrangers.

DER01**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Coulée de métal léger en sable et en coquille, principalement le magnésium en alliages normaux et spéciaux
- Activités spécifiques: prototypes, coulée exacte et pièces pour les automobiles de course
- Y compris usinage mécanique complet pour pièces prêtes à être montées
- Outils spéciaux de tournage en métal dur.

Equipements d'assurance-qualité: analyses spectrales d'émissions, analyses métallographiques et radiologiques ainsi que procès-verbaux de mesures sur machines de mesures. L'entreprise a reçu le certificat ISO 9001.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Imprégnation sous vide, prise de photos avec microscope électronique de balayage, tournage avec calculateur à commande numérique.

DER02**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Construction originale de câbles pour l'industrie automobile et de véhicules utilitaires ainsi que pour le secteur des loisirs; recherche et développement de connecteurs de systèmes; développement et fabrication de bornes de batteries; fabrication de connecteurs de batteries et de fils de mise à terre (dénudés et isolés); fabrication d'électricité centrale pour l'industrie automobile; commercialisation de toutes sortes de composants pour la fabrication de harnais de câbles; services dans le domaine du mesurage (optique et de contact); services dans le domaine de la réalisation de schémas et de l'ingénierie; élaboration de concepts de logistique.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Coopération pour l'achat de composants pour la production de harnais de câbles, de systèmes et de modules
- Coopération pour la fabrication de câbles et en logistique de systèmes de câbles et de modules pour l'industrie automobile et électrotechnique.

DER03**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Fabrication d'installations de distribution de produits sur les lignes d'emballage
- Développement et construction de machines spéciales
- Usinage des métaux et des matières plastiques
- Fabrication de meubles métalliques.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche des partenaires pour la distribution de ses produits ainsi que pour la fabrication d'éléments.

DER04**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Distribution d'aspirateurs industriels correspondant à la législation sur la protection de l'environnement et du travail
- Conseil, assistance et formation pour la dépollution de l'amiante selon TRGS 519.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Partenaire pour la conception, la coordination et l'installation de systèmes de dépoussiérage
- Maintenance et réparation (au Luxembourg par une entreprise luxembourgeoise).

DER05**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Etude, planification et production d'installations électrotechniques d'automatisation
 - Développement de logiciels pour commandes programmables, pour systèmes de visualisation sur ordinateurs et pour les techniques de télécommandes
 - Mise en exploitation d'installations de fabrication en coopération avec des entreprises de construction mécanique et d'installations
- Appareils de réglage pour tâches spécifiques (p.ex. appareils de réglage d'oxygène pour fours, réglage de l'humidité pour des processus de travail en continu. Installation électrique, installations de moyenne tension, groupes électrogènes de secours, le cas échéant par des sous-traitants.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Partenaires (entreprises de construction mécanique, chauffage, etc.) pour des projets dans l'industrie céramique et de verrerie
- Contrats de distribution avec des entreprises souhaitant élargir leurs lignes de produits avec les pièces du programme de production de MSR.

FRANCE**FRL01****ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Négoce de produits sidérurgiques.

Produits:

- Poutrelles, laminés, profils creux, plaques E 24 2, plaques E 36 4, tôles, tôles à froid électrozinguées et galva 0.5 à 2.99
- Déroulage aux dimensions (largeur-longueur): en TAC EP 15/10 à 15 mm - DKP EP 15/10 à 6 mm - RELIEF 3/5 à 10/12.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Recherche de débouchés pour les produits sidérurgiques mentionnés plus haut, surtout sur les marchés luxembourgeois, allemand et belge.

FRL02**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Fabrication de machines d'usinage 5 axes simultanés en grande vitesse
- Mécanique de précision:
 - * Usinage de formes avec CAO
 - * Usinage jusqu'à 20 tonnes
 - * Soudure
 - * Montage, assemblage de machines complètes.

Produits:

- de 100 grammes à 20 tonnes
- unitaire ou petite série.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Recherche d'un distributeur pour unité de fraisage autonome (5 axes simultanés en grande vitesse) destiné à usinage de pièces de grande dimension.

FRL03**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Travaux de préfabrication et montage de tuyauteries industrielles
- Maintenance d'équipements (Tuy/mécanique)
- Contrat global.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Générale / autres
- Technique / sous-traitances.

FRL04**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

L'entreprise est spécialisée dans la transformation et la distribution de thermoplastiques, de thermodurcissables et de matières composites. Etudes, usinage, moulage PV, chaudronnerie, distribution.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise, désireuse d'établir ses activités sur de nouveaux marchés, offre ses connaissances, services et produits en plastique. Elle est intéressée à nouer des contacts avant tout avec des PME luxembourgeoises, mais aussi avec des chefs d'entreprise d'autres pays.

FRL05

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

- Mécanique de précision
- Outillage de presse
- Electro-érosion
- Machines spéciales.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise, en tant que sous-traitant, offre / recherche des accords commerciaux.

FRL06

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

- Fabrication d'équipements de mesure pour le contrôle des procédés industriels
- Contrôle dimensionnel sans contact.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Accord commercial
- Représentation
- Licence
- Sous-traitance.

L'entreprise est intéressée à coopérer au niveau européen et principalement avec le marché allemand.

FRL07

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

Fabrication de visserie et boulonnerie spéciale.

Produits:

- Boulonnerie suivant plan et normes NF, DIN, ASTM
 - Aciers alliés inoxydables, réfractaires
 - Alliages rares: titane, monel, hastelloy, etc.
- Certification ISO 9002.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Offre de service.

FRM01

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

- Tôlerie et chaudronnerie fine en sous-traitance.
- Habillage de convecteurs, de poteaux, de voussures, en fabrication et pose
- Dégraissage et poudrage sur chaîne automatique en sous-traitance
- Assemblage, montage, collages divers (stratifié - carreaux grès et faïences), emballage.

Produits: Petites et moyennes séries.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Recherche de clients ayant besoin de produits en tôle
- Recherche de prescripteurs.

FRM02

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

- Construction mécanique (machines spéciales sur demande spécifique)
- Pièces moyennes et lourdes
- Unitaires et petites/moyennes séries
- Réparation d'ensembles mécaniques.

Services/Produits:

- Tout usinage à la demande du client
- Pièce poids max: 12 tonnes.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

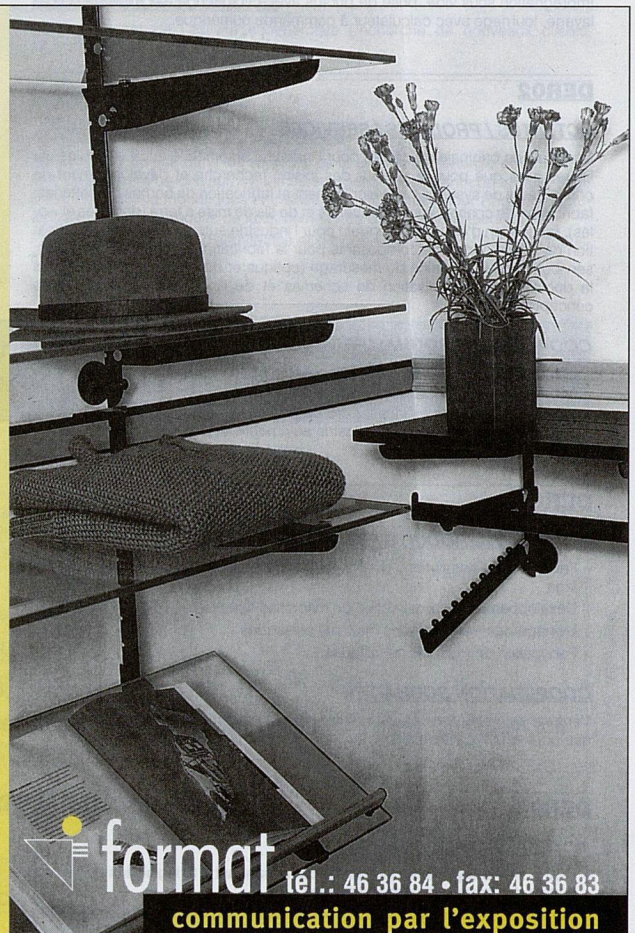
- Complémentarité sur les capacités d'usinage: dimensions et séries
- Produits annexes: hydraulique, pneumatique, électricité (fournisseurs).

FORMAT

THE
CILPLAN
DESIGN

Côté aménagement d'intérieur, Format tient à votre disposition une gamme de produits de haute qualité. Rapide, unique, facile à installer et à utiliser, Cilplan vous offre, à partir d'un simple système de fixation horizontale, d'innombrables possibilités de présentation. Avec ce système, vous risquez de faire une fixation sur Format.

FORMAT, VOTRE SPÉCIALISTE EN SYSTÈMES DE PRÉSENTATION



format tél.: 46 36 84 • fax: 46 36 83
communication par l'exposition

FRM03**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Entreprise d'équipements et d'installations électriques dans les domaines industriels, tertiaires (courants forts – courants faibles), maintenance et dépannage, disposant d'un bureau d'études informatisé.

Etudes d'automatismes, de procédés industriels, d'informatique industrielle, d'électro-technique; câblage d'armoires électriques; réalisation et mise en service sur site; suivi et maintenance des installations.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Recherche de clients, d'agents, de prescripteurs
- Recherche de partenaires dans l'industrie mécanique pour la réalisation d'ensembles électro-mécaniques
- Recherche de fournisseurs de matériel électrique.

FRM04**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Société d'études bâtiment, industrie, exclusivement prestataire de services dans les domaines:

- bâtiments toutes destinations
- installations industrielles (sidérurgie, électronique, industrie du papier et arts graphiques, automobile).

Etudes d'avant-projet, études d'exécution, suivis de réalisation, direction de projets en interventions pluridisciplinaires ou par spécialités: installation générale, mécanique, charpente, tuyauterie, électricité, traitement de l'air, manutention, chaudronnerie.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Recherche de clientèle: industriels, entrepreneurs, constructeurs
- Recherche de partenaires tels que sociétés d'ingénierie ou ingénieurs-conseils en vue de créer un réseau transfrontalier.

FRM05**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Etude, fabrication et montage d'isolations thermique et frigorifique en installations industrielles; travaux neufs, maintenance-entretien tous secteurs industriels.

Produits:

- Isolants (fibres minérales, mousses plastiques, mousses de verre)
- Tôles (aciers galvanisés, inox, aluminium et prélaqués).

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Recherche de clients (industriels, bureaux d'études, entreprises générales, etc.)
- Recherche d'agents
- Recherche de fournisseurs d'isolants et tôles.

FRM06**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Revêtements spéciaux et protection des aciers et bétons:

- Métallisation
- Traitement et réfection des sols
- Peinture industrielle anti-corrosion
- Préparation de surfaces
- Galvanisation à chaud.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Recherche d'un agent commercial et tout partenaire, y compris ingénierie, bien introduit dans les secteurs de la sidérurgie, la production d'énergie (y compris nucléaire), les infrastructures de transport, l'hydraulique, la navigation, les ponts et chaussées, l'industrie pétrolière et chimique, la construction métallique.

FRM07**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Mécanique générale, mécano-soudure, matériel de guidage pour coulées continues et laminaires.

Produits: Galets, guides pour profilage à chaud et à froid. Ensembles mécaniques, segments coulée continue, chaîne de mannequin, rouleaux coulée continue.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

Recherche de:

- clientèle
- agent
- fournisseurs fonderie et forges.

PAYS-BAS**NED01****ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

- Promotion
- Acquisition
- Création d'entreprises et vente de terrains industriels
- Coopération dans la fourniture et la sous-traitance de produits en métal, en matières plastiques et électroniques.
- Promotion de la coopération entre entreprises dans les secteurs des produits en matières plastiques et électroniques par l'intermédiaire d'un catalogue/d'une disquette contenant des profils et création de groupes d'entreprises
- Publication de catalogues contenant des informations sur les zones et les bâtiments industriels
- Implantation d'entreprises.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

La société recherche des entreprises désirant coopérer avec des sous-traitants dans le nord-est du Brabant Septentrional aux Pays-Bas, dans les domaines des métaux, de l'électricité et des matières plastiques.

NED02**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Fabrication de harnais de câbles, de faisceaux de fils métalliques et de câbles d'alimentation, montage de câbles plats.

Développement de produits/développement de montages de fils métalliques et de câbles.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche une coopération dans les domaines suivants:

- Prescripteurs
- Nouveaux clients.

NED03**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Fabrication et montage de compresseurs à air comprimé, à piston ou à vis, de 0,5 t/min et 55 kW.

Équipement et montage d'installations complètes à air comprimé. Compresseurs Creemers à piston, compresseurs Creemers à vis, appareils à lyophiliser Eminent, filtres, détendeurs, pistolets de peinture, etc.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche des points de vente, des commerçants et des importateurs dans les pays correspondants.

NED04**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Production de carbure de silicium et de soufre pour leur utilisation dans:

- les fonderies et l'industrie sidérurgique
- l'industrie des produits abrasifs
- l'industrie de la porcelaine et de la céramique.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche des partenaires commerciaux dans le domaine des produits réfractaires et abrasifs.

NED05**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Fabrication et vente de (entre autres) barrages anti-pollution de Hendrik Veder. Produits: Barrages anti-pollution.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche des partenaires pour la vente de ses barrages anti-pollution.

NED06**ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES**

Façonnage de tôles d'acier et travaux de construction légers; construction de produits en tôle d'acier (composants, pièces) selon les spécifications du client; fabrication de produits finis en tôle d'acier et travaux de construction légers selon les spécifications du client; fabrication de réchauds à gaz et de cuisines pour camping; revêtements par poudre et cuisson; séries et nombre restreints d'unités.

Produits: réchauds à gaz et cuisines pour camping, armoires basses pour photocopieuses, boîtiers pour l'électronique, flip-overs, petits meubles de bureau

mobiles, palettes-caisses en treillis, composants et pièces, exécution de traitements partiels.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

- Coopération recherchée avec des entreprises dans le secteur de la fabrication des produits métalliques
- Vente des produits de l'entreprise et représentation
- Production sur commande et selon les spécifications du client.

NED07

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

Représentation de produits italiens dans les pays du BENELUX (agences).

- Eclairage intérieur
- Eclairage extérieur
- Eclairage des espaces publics
- Pylônes tubulaires en acier pour l'éclairage, les télécommunications et l'énergie éolienne
- Matériel pour espaces publics.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise souhaite établir des contacts avec des producteurs italiens certifiés qui travaillent dans le secteur de l'éclairage intérieur et des bâtiments.

NED08

ACTIVITÉS / PRODUITS / SERVICES

Revêtement par couches anti-corrosion et/ou diminuant l'abrasion sur des pièces métalliques, par ex. dans la construction automobile (pièces mécaniques de véhicules), la fabrication des fenêtres (charnières), matériaux de fixation pour l'industrie (du bois et de la pierre) et pour la construction mécanique en général. Protection des métaux contre la corrosion et l'usure par abrasion, utilisation de Endurion UT, Delta MKS, Antifricor et AFC.

COOPÉRATION SOUHAITÉE

L'entreprise recherche des représentants dans les pays francophones ainsi que la possibilité de former un joint-venture avec une entreprise qui travaille dans le domaine de la galvanoplastie Job Coating CQ.

Certification ISO 9001 pour BEST

Le Bureau d'Etudes et de Services Techniques BEST Ingénieurs-Conseils vient d'obtenir le certificat ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités.

La norme ISO 9001 est reconnue comme référence pour la recherche continue de la qualité des prestations d'une entreprise. BEST est le premier bureau d'études à Luxembourg à recevoir cette distinction qui souligne son souci d'améliorer constamment la qualité de ses prestations et la compétence de son personnel.

SES et Intel:

Nouvelle plate-forme de communication

La Société Européenne des Satellites (SES) et Intel Corporation viennent d'annoncer la création de European Satellite Multimedia S.A. (ESM),

société proposant la transmission directe par satellite de services et de contenus multimédia vers les PC.



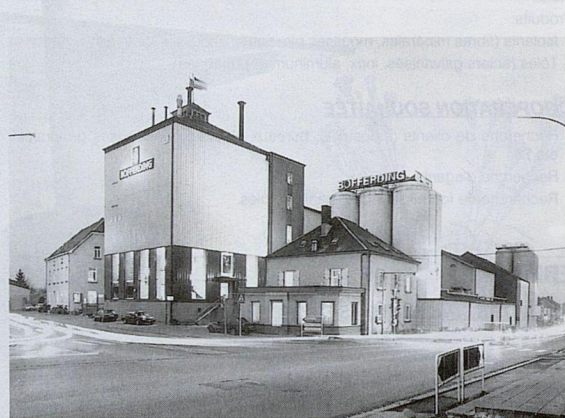
ESM lancera Astra-Net, une nouvelle plate-forme de communication utilisant les satellites Astra pour diffuser une gamme de services vers les PC dans les entreprises et dans les foyers privés.

ESM est basé à Betzdorf et Astra-Net entrera en application au cours du deuxième semestre de 1997. L'investissement de la SES et de Intel s'élève à 15 millions de dollars. La SES détient la majorité du capital dans la nouvelle société ESM.

Brasserie Bofferding:

De bons résultats dans un marché en régression

1996 restera une bonne année pour la brasserie Bofferding qui a pu réaliser une augmentation de sa production, alors que l'ensemble de l'industrie brassicole était en forte baisse.



Ce bon score revient d'une part à la Bofferding Lager Pils, le produit phare de la brasserie, rejointe par la Hausbéier dont les ventes ont progressé continuellement depuis son lancement en 1995. Enfin les déjà traditionnelles bières saisonnières, la Fréijoers-Béier et la Christmas Béier, ont appuyé cette évolution.

Les vidanges consignées, c'est-à-dire les bouteilles réutilisables et les fûts, ont représenté un peu plus de 85% de la production, les bouteilles et les boîtes recyclables ne constituaient qu'environ 15% du volume total.

Dans un contexte difficile, caractérisé par une très mauvaise saison estivale et une modification continue des habitudes de consommation, la brasserie Bofferding peut se montrer très satisfaite de la hausse de sa

COMED

Londres, Rome, Barcelone... Offrez-vous les bijoux de l'Europe.



Metropolis vous offre 17 purs bijoux: les plus belles villes d'Europe. Serties dans un écrin précieux d'hôtels de qualité et de nombreux conseils utiles de la brochure Metropolis. Comme nouveauté, vous trouverez les séjours «City spécial» avec accompagnateur Luxair Tours. Alors, parez-vous des perles de l'Europe: avec Metropolis!

LUXAIR  **TOURS**

METROPOLIS

production. Sa quote-part de l'ensemble des brasseries luxembourgeoises a progressé de 2,7%. Elle renforce ainsi sa position de leader incontesté devant les autres brasseries du pays.

Bofferding vient également de présenter sa Fréjoers-Béier, disponible auprès des dépositaires et dans le commerce.

Fiduciaire Générale de Luxembourg: Mémoire de l'année 1996

Pour la cinquième année consécutive, un étudiant vient d'être primé par la Fiduciaire Générale de Luxembourg et Deloitte & Touche pour son mémoire



de fin d'études universitaires. Muriel Stefanetti, ancienne étudiante de l'Ecole de Commerce Solvay (ULB), a été officiellement récompensée pour son travail intitulé «Les Organismes de Placement Collectif Assortis de Garanties» lors d'une réception qui a eu lieu récemment en présence des membres du jury.

Comme les gagnants des années précédentes, Muriel Stefanetti aura droit à un montant en numéraire

et un séjour d'un mois dans un des bureaux canadiens du groupe Deloitte Touche Tohmatsu International, auquel la Fiduciaire Générale de Luxembourg et Deloitte & Touche sont associés.

Toujours dans le but de stimuler l'intérêt du monde étudiant pour les professions d'expert comptable et fiscal, de réviseur d'entreprises et de consultant en management, le concours a été relancé pour l'année universitaire 1996/1997.

Le règlement stipule que peut être candidat tout(e) étudiant(e) universitaire, domicilié(e) au Grand-Duché, ainsi que les étudiant(e)s universitaires luxembourgeois(es) résidant à l'étranger et devant présenter un mémoire de fin d'études traitant d'un sujet en relation avec soit la révision des comptes, soit l'expertise comptable, soit l'expertise fiscale, soit le conseil en management.

Pour plus d'informations, les étudiants intéressés peuvent contacter la Fiduciaire Générale, Mme Diane Ries ou Mme Mylène Bastian, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, tél.: 45 14 51.

Europleinair & Salon des Antiquaires:

Succès confirmé pour la combinaison de deux salons traditionnels



Le 33^e Salon Européen de la Vie en Plein Air – Europleinair'97 – a attiré cette année un grand nombre de visiteurs qui se sont montrés intéressés pour les produits de plus de 600

exposants venant de 19 pays. Europleinair a ainsi confirmé sa position de salon des loisirs, des sports et des vacances avec la plus longue tradition dans la région Saar-Lor-Lux.

Le 23^e Salon des Antiquaires, de la Brocante et de l'Art contemporain / 16^e Festival du Livre luxembourgeois, qui a eu lieu conjointement au Salon Europleinair, a été le rendez-vous de nombreux amateurs d'art et de collectionneurs luxembourgeois et étrangers. Sur 10.000 m², 117 antiquaires, artistes, galeristes et éditeurs ont présenté une offre à la fois prestigieuse et variée. Dans le cadre du Salon, une quarantaine de voitures historiques, mises à disposition par des collectionneurs luxembourgeois, et des voitures de course historiques n'ont pas manqué de susciter un grand intérêt auprès des visiteurs.

COLAS & LANG
BUREAU
COMPTABLE
&
FISCAL

COMPTABILITE & BILANS

DECLARATIONS FISCALES

GESTION DE SALAIRES

TRAVAUX DE SECRETARIAT

**COLAS
&
LANG**

99 RUE DES MARAICHERS

L-2124 LUXEMBOURG

TELEPHONE 43 66 38

TELEFAX 42 83 07

Husky:**Investissements de 6 milliards de LUF**

Le groupe industriel canadien Husky Injection Molding System Ltd (Ontario) a annoncé au début du mois de mars à Luxembourg la création d'un centre intégré de production de systèmes de moulage par injection.

Le programme d'investissements porte sur 6 milliards de LUF et prévoit dans une première phase



l'agrandissement sur 10.000 m² supplémentaires de l'atelier d'assemblage de machines de moulage.

Dans une deuxième phase, Husky construira une unité de fabrication de «canaux chauds», éléments

des systèmes de moulage assurant la répartition des matières plastiques chaudes dans les moules.

La troisième phase portera sur la construction d'une deuxième usine d'assemblage de machines, dédiée à une nouvelle génération de machines. Les nouvelles activités créeront 300 emplois sur 5 ans qui s'ajouteront aux 270 emplois déjà existants.

Le groupe Husky, dont le chiffre d'affaires mondial a atteint 600 millions de USD en 1996, est présent à Dudelange depuis 1985.

Budweiser-Brauerei wählt Binsfeld-Conseils für ihre Kommunikation

Die weltberühmte tschechische Brauerei Budweiser hat sich bei der Neubestimmung ihrer internationalen Werbung für die von der Agentur Binsfeld entwickelte kreative Strategie entschieden.

Das tschechische Budweiser-Bier ist nicht zu verwechseln mit dem Bier „Bud“ der amerikanischen

Mit uns ins eigene Heim.

Sie wollen sich den Traum vom eigenen Zuhause erfüllen? Und das schon bald? Wir helfen Ihnen dabei mit einer zinsgünstigen Finanzierung: mit dem Wüstenrot IDEAL Bausparen. Und der Staat hilft zusätzlich: mit großzügigen Steuervorteilen.

Beratung bei Ihnen zu Hause

Wenn Sie es wünschen, beraten wir Sie auch gern bei Ihnen daheim. Tagsüber - oder nach Feierabend.

Informationen und Beratung:

- bei allen BIL-Geschäftsstellen
- bei allen Agenten von LE FOYER
- oder direkt bei Wüstenrot Niederlassung Luxemburg.

ET MÉCHT EIS WIIRKLECH KENG
ËMSTÄNN, BEI IECH LAANSCHT
ZE KOMMEN.

**wüstenrot**

BANQUE INTERNATIONALE
A LUXEMBOURG **BIL**

Unsere Partner in Luxemburg

LE FOYER
Groupe d'Assurances



TIME IS MONEY

Luxembourg - Düsseldorf,

en seulement 45 min.

Finis, les embouteillages sur les autoroutes vers Düsseldorf, la métropole économique et commerciale de l'Allemagne. A partir du 1^{er} avril, la compagnie aérienne RAS, une filiale de LTU, vous offre deux fois par jour un vol direct: vous décollez à Luxembourg et vous atterrissez sur l'aéroport Rhein-Ruhr à Düsseldorf 45 minutes plus tard. A partir d'ici, vous avez le choix: ou bien vous vous rendez confortablement et rapidement en ville, ou bien vous profitez des 175 correspondances que vous offre l'aéroport de Düsseldorf.



RAS
Fluggesellschaft mbH

partenaire de **LTU**
INTERNATIONAL AIRWAYS

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES
OU TELEPHONEZ A TOPGSA AU 399 315

DEUX FOIS PAR JOUR, VOL DIRECT DE LUXEMBOURG A DÜSSELDORF

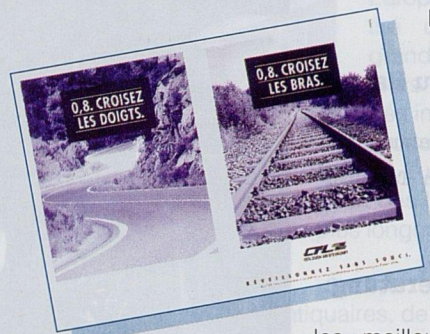
Brauerei Anheuser-Busch. Um die Unverwechselbarkeit ihres Biers zu unterstreichen hat die Budweiser-Brauerei seit längerem in ihrer Werbung darauf hingewiesen, daß es sich bei ihrem Bier um das Original aus Budweis handelt.

Mit dem Ziel diese Originalität zu untermauern und vor allem um sie in den Werbebotschaften auch international zu vereinheitlichen, wurden mehrere internationale und tschechische Agenturen zur Entwicklung von Strategien eingeladen, darunter auch die Werbeagentur Binsfeld-Praha und deren Luxemburger Stammhaus Binsfeld-Conseils.

Die Ausarbeitung der Werbevorschläge seitens der Agentur Binsfeld geschah in enger Zusammenarbeit zwischen den tschechischen und luxemburgischen Teams. Daß das dabei entwickelte Konzept als die kreativ beste Lösung zurückbehalten wurde, ist nicht zuletzt auf das geballte Know-how beider Teams zurückzuführen.

Bei der entwickelten Strategie handelt es sich um eine international flexibel anwendbare Kommunikation, bei der die Eigenmerkmale der verschiedensten Exportländer dem Budweiser-Bier gegenübergestellt werden und letzteres als das tschechische Geschenk an die Welt dargestellt wird.

Mikado et les CFL finalistes au concours EPICA 1996



L'agence de communication Mikado a figuré parmi les finalistes du concours EPICA (Europe's Premier Creative Awards), destiné à récompenser

les meilleures campagnes publicitaires européennes de l'année 1996.

L'annonce presse pour les CFL («0.8: croisez les doigts; 0.8: croisez les bras») a été désignée comme l'une des meilleures de la catégorie transports et communication par un jury composé de journalistes, professionnels de la publicité, issus de 23 pays distincts. Créativité et qualité de la réalisation étaient les deux critères déterminants pour accéder au stade de finaliste.

Banque Paribas Luxembourg:

Forte progression du résultat

Au 31 décembre 1996, le total de bilan de la Banque Paribas Luxembourg s'élevait à LUF 295,4 milliards contre LUF 273,8 milliards à la fin de 1995, soit une augmentation de 7,9%.

Ses fonds propres (capital, réserves, et résultats reportés) atteindront, après affectation des résultats de l'exercice 1996, LUF 7.684,8 millions contre LUF 6.672,6 millions l'année précédente. Le bénéfice net de la banque passe de LUF 1.053 millions pour l'exercice 1995 à LUF 2.068,4 millions pour 1996, soit une croissance de 96,4%.

Cette croissance exceptionnelle s'explique entre autres par la réalisation en 1996 de plus-values importantes sur les cessions de participations Banque Continentale du Luxembourg et Compagnie Financière Ottomane, mais aussi par une progression de 9,8% du produit net bancaire (hors opérations en capital).

Comme par le passé, la banque a maintenu en 1996 sa politique prudente en matière de prévisions.

La banque a profité des résultats exceptionnels pour doter d'un montant significatif son fonds pour risques bancaires généraux.

Le ratio de solvabilité sur les fonds propres de base s'élève à 11,8% au 31 décembre 1996.

L'édition 1997 du Kompass Luxembourg est parue

L'édition 1997, la 18^e de l'annuaire Kompass Luxembourg, reprend plus de 2.000 sociétés parmi les plus importantes du Grand-Duché avec leurs activités et produits ainsi que les coordonnées, dirigeants, marques, etc. C'est un outil de travail très largement utilisé dans les entreprises pour la recherche d'informations précises.

Il s'agit d'un ouvrage de qualité dont la présentation est très soignée. Cette année, l'annuaire a été produit en association avec la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL).

L'ouvrage peut être commandé au prix de 4.900 LUF HTVA auprès de l'éditeur Editus, 4, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg, tél.: 49 60 51-1, fax: 49 60 56.

nouvelle
luxelec s.a. 

- Système de détection incendie
- Système de détection intrusion
- Système de surveillance
- Système de sonorisation
- Contrôle d'accès
- Réseau informatique avec protocole
- Installation d'antenne
- Installation de parlophone
- Télécommunication
- Planification et projection
- Inspection, entretien, réparation
- Service permanent 24h/24

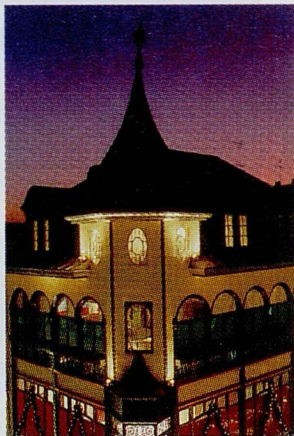
Nouvelle Luxelec s.a.
9, Härebierg • L-6868 Wecker
Telefon 71 99 71-0 • Fax 71 99 80

Au coeur de la ville:

Le Centre Rosenstiel s'agrandit

De la petite mercerie en 1887 aux Grands Magasins Rosenstiel d'aujourd'hui, 110 ans d'innovation se sont succédés.

Dans cette continuité, le Centre Rosenstiel de Luxembourg va s'agrandir pour proposer de nouveaux services à la clientèle. Il s'agit à la fois d'un agrandissement par extension sur la rue Beck et d'une transformation des locaux existants rue Philippe II et Grand-rue.



Les travaux viennent de débiter pour s'achever en automne 1998. Ils comprendront la démolition partielle et la reconstruction des maisons rue Beck ainsi que la transformation de l'actuel immeuble Rosenstiel. A noter la création d'un passage entre la rue Beck et la rue Philippe II, un raccourci pratique reliant la Poste et la Grand-rue.

Bien que de grande envergure, le projet, conçu et réalisé sous la direction du cabinet Ballini, Pitt & Partners, a pour souci de préserver le patrimoine architectural. La façade du centre est d'ailleurs classée monument historique.

Le Centre sera composé de trois niveaux de surfaces commerciales et de deux niveaux de bureaux. Les niveaux supérieurs seront destinés à des appartements de standing.

H & M, un des plus grands groupes de confection du monde, occupera une partie des trois niveaux réservés aux surfaces commerciales.

IB IHR Büro/IB YOUR Office

Business- und Büroservice für Anspruchsvolle

Seit Anfang Februar des Jahres ist IB Ihr Büro, einer der weltweit großen Anbieter für Business- und Büroservice, mit einem Business-Center auch in Luxembourg-Ville auf Cloche d'Or vertreten. Ihr Büro in Luxembourg bietet moderne Business und Büro-Dienstleistungen, wie Büros zum Mieten, Tages- und Tagungsbüros, Konferenz- und Besprechungsräume, Empfangs-, Telefon- und Fax-Service, Sekretariats- und Domizilservice.

Die Kunden von IB Ihr Büro erhalten individuelle, auf ihre Anforderungen und ihr Budget zugeschnittene Service-Leistungen sowie Unterstützung und Beratung. Darüber hinaus nutzen sie im Bedarfsfall das weltweite Niederlassungsnetz von IB Ihr Büro/IB Your Office.

Für weitere Informationen ist IB Ihr Büro unter der Telefonnummer 29 84 44-1 werktags erreichbar.

La BIL et sa monnaie depuis 1856

Depuis le 10 mars 1997, la BIL consacre l'espace de sa galerie BIL-L'Indépendance à une exposition portant sur la BIL et sa monnaie au fil de l'histoire. L'exposition s'adresse à la fois aux particuliers et aux responsables d'activités commerciales et industrielles.

L'exposition est ouverte à la Galerie BIL-L'Indépendance jusqu'au 30 avril 1997, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30.

Des visites guidées peuvent être organisées sur demande en téléphonant à BIL - Organisation Evénements, tél.: 4590-2598.

IB IHR BÜRO / IB YOUR OFFICE in Luxembourg



kompetent

Post- und Geschäftsadresse
freundl. Telefonservice
Konferenz- u. Tagungsräume
zuverlässiger Büroservice
High-Tech-Büros
24-Stunden-Service
Tel. 298 444 220

leistungsstark

Adresse postale/d'affaire
Service téléphonique personnel
Salles de conférence
Service de secrétariat éprouvé
High-Tech-Offices
Service téléphon. 24h sur 24h
Fax: 298 444 200

just-in-time



compétent

efficace

EURO INFO CENTRE LUXEMBOURG

CONSEIL
ASSISTANCE
INFORMATION



LE PARTENAIRE DES PME

EURO INFO CENTRE

CHAMBRE DE COMMERCE

DU GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG


FEDIL

Tél. : 42 39 39-333 Fax. : 43 83 26

SIEGE :
7, RUE ALCIDE DE GASPERI
LUXEMBOURG

ADRESSE POSTALE :
CHAMBRE DE COMMERCE/EIC
L-2981 LUXEMBOURG



Savoir écouter

Parce qu'elle est depuis toujours à l'écoute des entreprises, la Banque Générale du Luxembourg peut comprendre la spécificité de leurs besoins et répondre à leurs attentes particulières.

Première banque universelle du Grand-Duché, la Banque Générale du Luxembourg s'engage aux côtés des PME, les assiste et les guide dans la gestion de leurs ressources financières, dans l'accomplissement de leurs projets.

Partenaire actif de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, la Banque Générale du Luxembourg privilégie une approche personnalisée de chaque métier, un encadrement attentif de chaque projet, pour bâtir ensemble un avenir prospère.



BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG

BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, AVENUE J.F. KENNEDY,
L-2951 LUXEMBOURG, TÉL.: (352) 42 42-1